LES DREVET

(PIERRE, PIERRE-IMBERT ET CLAUDE)

Tiré à 660 exemplaires :

600 *exemplaires sur papier vergé de Hollande.*

60 — *sur papier Whatman.*

Paris. — Typographie Firmin-Didot et Cie, rue Jacob, 56.



Le Rat sc. Imp. A. Salmon.

PIERRE DREVET

(1663-1738)

d'après le tableau de H. Rigaud.

LES DREVET

(PIERRE, PIERRE-IMBERT ET CLAUDE)



CATALOGUE RAISONNÉ DE LEUR ŒUVRE

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

PAR

AMBROISE FIRMIN-DIDOT

De l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

ORNÉ DU PORTRAIT INÉDIT DE P. DREVET, D'APRÈS H. RIGAUD

GRAVÉ A L'EAU-FORTE PAR P. LE RAT



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1876

INTRODUCTION

INTRODUCTION

BIOGRAPHIE

I. — PIERRE DREVET.

On ne trouvera dans les biographies ni le lieu ni la date exacte de naissance de Pierre Drevet : les livres sont muets à cet égard jusqu'aujourd'hui.

Sur le portrait du peintre Rigaud, *à la palette* (voir au catal. n° 111), portrait gravé par notre artiste, il est ainsi désigné : *Petrus Drevet* Lugdunensis; c'est pourquoi on le fait naître à Lyon. Jal, chercheur infatigable, auteur du *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, n'a rien trouvé dans cette ville soit pour confirmer soit pour renverser cette assertion. Un auteur lyonnais du siècle dernier, qui eût jeté un trait de lumière sur cette question, n'a pas été consulté par les biographes de Drevet. Dans l'ouvrage anonyme de cet écrivain, qui est l'abbé J. Pernetti (*Recherches pour servir à l'histoire de Lyon ou les*

Lyonnois dignes de mémoire; Lyon, 1757, 2 vol. pet. in-8°; t. II, p. 139), on apprend que Pierre Drevet naquit « à Sainte-Colombe en Lyonnois, vis-à-vis la ville de Vienne. » On croirait déjà avoir saisi la vérité, mais on n'a fait que s'en rapprocher. Sur la foi de l'abbé Pernetti, je me suis adressé au maire de Sainte-Colombe-lès-Vienne pour avoir l'acte même de naissance ou de baptême de Pierre Drevet, mais les recherches qu'on fit à cet égard demeurèrent stériles. J'ai fini cependant par recevoir ce document insaisissable qui se trouvait dans les actes de la commune de Loire. Il est vrai que ces deux bourgs sont voisins.

On n'était pas mieux renseigné sur la date de naissance de Pierre Drevet, et on la fixait à l'année 1664, en calculant d'après l'âge que notre artiste avait atteint à sa mort.

C'est pour la première fois qu'on apprendra que Pierre Drevet vit le jour à Loire, dans l'ancien *Lyonnais* (aujourd'hui département du Rhône), ce qui explique la qualité de *Lugdunensis* que nous lui avons vu prendre. L'acte de baptême ci-dessous (1) n'indique pas le jour précis de sa

(1) *Extrait des Registres des actes de l'État civil de la commune de Loire, canton de Condrieu (Rhône).*

NAISSANCE.

PIERRE, fils de ÉTIENNE DREVET et de dame CATHERINE CHARNOU, a reçu le supplément des saintes cérémonies du Baptême ce seizième Août mil six cent soixante-trois, ayant été baptisé à la maison *propter imminens mortis periculum*, le vingt Juillet dernier; a été parrain Pierre Chevrot, m^e charpentier, tous de Loire, et marraine Claudine

naissance, mais ce fut sans doute le 20 juillet 1663. A cette date, l'enfant était en danger de mort (*propter imminens mortis periculum*), et l'on s'empressa de l'ondoyer, ce qui porte à croire que cela eut lieu immédiatement après sa naissance. Pierre Drevet a donné dans la suite un démenti à cet alarmant début dans la vie : il a vécu soixante-quinze ans.

Les cérémonies du baptême lui furent administrées le 16 août suivant, et il eut pour marraine une de ses parentes, femme d'un Fleury Drevet.

Quelles circonstances ont déterminé la vocation de Pierre Drevet ? On l'ignore. Nous savons, toutefois, qu'il fut mis en rapport avec la famille des Audran qui habitait Lyon et dont presque tous les membres furent artistes. C'est même dans l'atelier de Germain Audran, à Lyon, qu'il apprit les éléments de l'art de la gravure au burin (1).

Gonnard, femme de Fleury Drevet, de la paroisse de Saint-Romain en Gier.

Par moi, curé, soussigné,

Signé : Viollet, curé.

Pour extrait certifié conforme :

Délivré en mairie, à Loire, ce 3 septembre 1875.

Le maire,

Signé : Dumat.

Jal avait deviné juste en émettant l'avis que c'est dans les registres de Loire qu'il faudrait chercher cet acte.

(1) Ce renseignement a été donné pour la première fois par Levesque, dans son article sur les Graveurs, inséré dans l'*Encyclopédie méthodique*, de Panckoucke (1788).

Toujours est-il qu'on ne sait rien sur les premières années de sa vie jusqu'au moment où nous le retrouvons à Paris dans l'atelier de Gérard Audran, son compatriote, frère cadet de Germain Audran, et qui occupait alors l'une des premières places parmi les graveurs en vogue.

On sait que Gérard Audran n'a gravé généralement que des sujets religieux ou historiques ; sous quelle influence donc son élève s'adonna-t-il dès le commencement à la gravure exclusive des portraits, car les quelques estampes à sujets divers qu'on doit à son burin sont d'une date bien postérieure ? Le choix du genre auquel Pierre Drevet doit sa célébrité se laisse deviner à un petit détail noté par deux de ses contemporains. Le jeune graveur se lia d'amitié avec Hyacinthe Rigaud, illustre peintre de portraits, que quelques-uns ont même surnommé le Van Dyck français. Rigaud n'avait que quatre ans de plus que Pierre Drevet, mais il parvint de bonne heure à se faire une renommée.

Drevet n'ignorait point que la connaissance la plus large du dessin était indispensable pour arriver à un haut degré de perfection dans l'art de la gravure ; à qui donc pouvait-il s'adresser mieux qu'à Rigaud en vue d'obtenir des conseils éclairés à cet égard? L'abbé Pernetti constate, en effet, que Pierre Drevet « s'est immortalisé pour la gravure au burin « *sous la conduite* du fameux peintre Rigaud, » et Mariette consigne, dans son catalogue manuscrit, que Drevet grava le portrait de Rigaud « *en reconnoissance des ex-* « *cellentes instructions qu'il a receuës de cet habile peintre.* »

Quoi de plus naturel alors que la résolution de Drevet d'attacher son ambition d'avenir à la gloire naissante de Rigaud ? Et, en effet, les premiers portraits burinés par Drevet ont été faits d'après les tableaux de cet excellent artiste; tels sont celui de Pierre-Vincent *Bertin*, gravé en 1688 (n° 19 du catalogue), ceux de la femme du sculpteur *Desjardins* (n° 38) et de Mme *Keller* (n° 77), exécutés l'année suivante, celui de Maximilien *Titon* (n° 119), portant le millésime 1690, et celui du jeune duc de *Lesdiguières* (n° 88), daté de 1691. A cette dernière date, Drevet n'avait que vingt-huit ans; il ne faisait que débuter et était encore attaché à l'atelier d'Audran qui se fit éditeur des portraits ci-dessus, celui de Titon excepté.

A l'exemple de presque tous ses confrères, Pierre Drevet se fait éditeur à son tour et s'établit en 1692 *rue Saint-Jacques au Point de France attenant Saint-Séverin :* c'est de cette demeure qu'il date le second état du portrait de *Louis XIV*, d'après Poërson (n° 52) (le 1er état porte encore l'adresse d'Audran), pièce excessivement rare et d'une gravure tellement lourde qu'on ne songerait jamais à Drevet, si elle ne portait pas son nom.

Dans la même année, si la date assignée par le P. Lelong à la gravure du portrait est exacte, nous le voyons : *rue Saint-Jacques au Cocq devant les Mathurins* (Mitantier, n° 95); en 1695, il est : *rue Saint-Jacques vis-à-vis les Mathurins, à l'image saint Prosper* (Louis XIV, n° 53, 1er état, et le comte de Toulouse, n° 63), dans la maison

même où Gérard Audran, maître de Drevet, mourut huit ans plus tard.

A partir de 1696, il s'installe *rue du Foin*. Ce domicile est désigné sur ses estampes de plusieurs façons : en 1696 et 1697 : *rue du Foin vis-à-vis les Mathurins* (Louis XIV, n° 53, 2e état, et Montholon, n° 97) ; en 1698 : *rue du Foin au coin du collége du maître Gervais* (Lambert de Thorigny, n° 80 (1) ; en 1700 et 1701 : *rue du Foin devant le grand portail des Mathurins* (prince de Conti, n° 66), ou *vis-à-vis la grande porte des Mathurins* (Mme de Motteville, n° 98) ; en 1701 et 1702 : *rue du Foin devant les Mathurins* (le Grand Dauphin, n° 56, et la mère de Rigaud, n° 110).

Dans cet espace de temps, il se produisit des événements importants dans la vie de Pierre Drevet. Vers 1695, il se maria. Son choix tomba sur une orpheline, Marie-Anne Béchet, dont la sœur, Marie-Philippe, épousa en 1696 Imbert Debatz, ou de Batz, libraire et fils de libraire.

En 1696 ou l'année suivante, il fut nommé *graveur du roi* (2). Cette distinction, il la dut probablement au beau por-

(1) Le portrait de *Guldenleu* (n° 71), gravé, selon Van Hulst, en 1698, porte : *rue Saint-Jacques au Point de France attenant Saint-Séverin*, adresse à laquelle nous avons vu Drevet en 1692. Cette contradiction est difficile à expliquer.

(2) Dans l'adresse qui figure au bas de l'estampe représentant *la Nativité* (n° 3 du catalogue), gravée en 1696, il ne prend pas encore la qualité de *graveur du roi*.

trait de *Louis XIV,* à mi-corps, qu'il grava en 1695 d'après Rigaud (n° 53). Toujours est-il qu'il prend cette qualité dans l'acte de naissance de son fils, en 1697, et ce fils n'est autre que Pierre-Imbert dont le talent surpassera le sien.

En 1703, Pierre Drevet s'installa *rue Saint-Jacques à l'Annonciation* (Louis XIV, n° 53, 3e état), mais l'année suivante, nous le trouvons tantôt à l'adresse ci-dessus (Louis XIV, n° 53, 4e état, et Boileau, n° 23), tantôt : *sur le quai des Augustins attenant l'hôtel de Luynes, proche le pont Saint-Michel* (Louis XIV, n° 54). Après 1707, on rencontre encore cette modification : *rue Saint-Jacques près Saint-Yves, à l'Annonciation* (La Famille de Darius, n° 11).

Cette multiplicité d'adresses ferait croire que Drevet avait son atelier ou sa boutique en dehors de son domicile, et que sur ses gravures il désignait tantôt l'un tantôt l'autre. La vérité, d'ailleurs, à cet égard offre peu d'intérêt. Il est certain néanmoins qu'il demeurait encore vers 1726 *rue Saint-Jacques à l'Annonciation*, adresse que porte l'estampe *Adam et Ève,* gravée à cette date par son fils (n° 1).

Lancé dans le commerce des estampes, Pierre Drevet n'était plus le maître de faire un choix rigoureux de ses sujets, mais dut se subordonner aux commandes des clients. C'est pourquoi nous voyons son nom sur des portraits gravés d'après des peintres de second ordre, tels que J.-Bapt. Champagne, Justina, Saint-Jean,

Revel, Courtin, Pezey, etc. (1). Souvent même, l'inexpérience du burin trahit la main d'un élève sous le couvert du nom du maître. C'est aussi à des raisons commerciales qu'il faut attribuer ce fait que Pierre Drevet, graveur de portraits, mit la main, soit seul, soit avec deux de ses élèves, Michel Dossier et Simon Vallée, à quelques estampes religieuses et profanes.

Toutefois, Drevet resta principalement l'interprète autorisé des tableaux de Rigaud, d'après lequel il grava quarante et une pièces. D'autres portraitistes de talent lui fournirent aussi de nombreux modèles. Dans l'œuvre de Pierre Drevet, François de Troy est représenté par onze portraits, Nicolas de Largillière par neuf, Jouvenet et Gobert chacun par deux; Ch. Le Brun, Mignard, C. Van Loo, J.-Bapt. Santerre, R. Tournières, Vivien, etc., chacun par un morceau.

Pierre Drevet arriva à la plénitude de son talent avec les premières années du dix-huitième siècle : les portraits de *Félibien*, gravé après 1695 (n° 46), celui de *Rigaud*, 1700 (n° 111) et celui du peintre *Jean Forest* (n° 49) le témoignent assez. Aussi l'Académie royale de peinture, sculpture et gravure s'empressa-t-elle de lui ouvrir ses portes en le nommant *agréé* le 28 septembre 1703. Il ne fut reçu académicien que le 27 août 1707 (Jal dit le 7 octobre, mais se corrige dans les errata), et, par faveur spé-

(1) Voir l'index alphabétique des peintres à la fin de ce volume.

ciale, on le dispensa de présenter de suite son morceau de réception, à charge de le faire *dès qu'il le pourra;* il ne fut prêt qu'en 1722 : c'est le portrait de *Robert de Cotte* (n° 34), vice-protecteur de l'Académie de peinture (1). C'est

(1) Dans le relevé des sujets des morceaux de réception des membres de l'ancienne Académie de peinture, sculpture et gravure, relevé fait par M. Duvivier sur les procès-verbaux de l'Académie, conservés à l'Ecole des beaux-arts (voir *Archives de l'art français,* t. II, p. 367), on lit cette notice : « Drevet (Pierre), G., 27 août 1707. — Sur le « portrait gravé de *M. Lebrun, d'après Edelinck,* et sur celui de M. de « Cotte, qu'il ne livre que le 28 février 1722, pour compléter ses « obligations. »

On est frappé par cette indication d'un portrait qui n'avait jamais été signalé dans l'œuvre de Drevet. Vérification faite sur les manuscrits conservés aux Archives de l'École des Beaux-Arts, M. Duvivier a commis une erreur de transcription, et voici la vérité, telle qu'elle résulte d'un relevé alphabétique de l'état personnel des académiciens, relevé fort détaillé et fort important, fait par un contemporain des Drevet, Van Hulst, et qui reste encore inédit.

Reçu agréé le 28 septembre 1703, P. Drevet fut renvoyé, selon le règlement, devant le directeur de l'Académie qui lui désigna pour sujet de réception le portrait de *de Cotte* (6 oct. 1703). Le 7 juin 1704, Drevet demanda et obtint un délai de six mois pour livrer la planche. Il ne remplit cependant pas cet engagement et les choses traînèrent en longueur. Enfin, le 30 juillet 1707, il proposa, dit Van Hulst, « de pouvoir suppléer à son devoir de réception *en donnant à* « *l'Académie la planche du portrait de M.* Le Brun, *gravée* par Edelinck, offrant de faire en outre ce qu'il plaira à la compagnie lui « imposer. La proposition agréée, à la charge qu'il y ajoutera un « cent d'épreuves de lad. planche, quoi faisant il sera procédé à sa « réception dans un mois pendant lequel il fera ses visites. »

Voilà donc l'explication de la note inexacte de M. Duvivier. Il est curieux de voir qu'on pouvait, pour sa réception à l'Académie, présenter la planche gravée par un autre. Ce fait s'est passé quelques

en raison de cette remise tardive que ce portrait ne porte pas dans l'inscription : *gravé pour sa réception à l'Académie,* comme c'était l'usage, mais seulement : *Gravé par Pire Drevet*, POUR L'ACADÉMIE.

Van Hulst nous fait connaître un détail intéressant, antérieur à la réception de Drevet à l'Académie : « Étant « inquiété, dit-il (1), par les maîtres-imprimeurs en taille-« douce contre les priviléges de l'Académie et les disposi-« tions formelles de l'arrêt du conseil du 17 avril 1703, « sous prétexte qu'il n'est qu'agréé et non reçu, l'Académie « lui fait délivrer un certificat (le 31 janvier 1705), pour « lui servir ainsi que de raison, portant que lad. qualité « d'agréé n'étant accordée qu'en vertu d'un premier juge-« ment fondé sur la connoissance d'un mérite suffisam-« ment académique, rend l'agréé dès lors participant de

mois après le décès d'Edelinck, et P. Drevet était alors en possession de la planche du portrait de Le Brun, gravée d'après Nic. de Largillière.

Continuons la notice de Van Hulst :

« Reçu sur la remise de lad. planche (il n'y a point de mention « des 100 épreuves), *à la charge de graver le portrait de* M. de Cotte « *dès qu'il le pourra* (27 août 1707).

« Apporte lad. planche du portrait de M. de Cotte pour rester à « l'Académie, accompagnée de 100 épreuves, lesquelles ont été dis-« tribuées dans la compagnie. Et, par une grâce particulière, l'Aca-« démie rend aud. Drevet la planche du portrait de M. Le Brun « donnée le 27 août 1707 (28 février 1722), mais il prie l'Académie « de garder aussi cette planche (28 mars 1722). »

(1) Dans le relevé signalé dans la note précédente.

« tous les droits et priviléges de l'Académie : et que si « elle ne donne point celle d'académicien dans toute sa « plénitude, comme elle est conférée par les lettres de « provision, ce n'est que par ce qu'il faut laisser à l'agréé « un tems compétent pour fournir un morceau de récep- « tion, préalable essentiel pour l'obtention desd. lettres. »

En 1712, Drevet acheva sa pièce capitale : le portrait en pied de *Louis XIV* (n° 55), d'après la peinture majestueuse de Rigaud. Cette planche, gravée par ordre du roi, eut l'honneur d'être conservée dans son cabinet.

Comme pendant, il fit en 1723 le portrait de *Louis XV* (n° 58), aussi d'après Rigaud, portrait qu'on attribue souvent à Pierre-Imbert Drevet qui n'y eut qu'une part restreinte.

A partir de cette date jusqu'à sa mort, soit dans l'espace de seize ans, Pierre Drevet n'exécuta, tantôt seul, tantôt en commun avec son fils, que huit portraits au plus, dont six d'après Rigaud. Leur mérite atteste que, malgré l'âge avancé, il tenait encore le burin d'une main ferme. En se tenant ainsi à l'écart, il aura peut-être voulu s'effacer devant la gloire de son fils, arrivée déjà à son apogée.

Il faut remarquer qu'aucun des portraits gravés par Pierre Drevet postérieurement à l'année 1704 ne porte son adresse comme éditeur, ce qui dénote que généralement il ne travaillait plus que pour le compte des personnages dont il immortalisait les traits avec son burin.

En juillet 1726, le roi, pour récompenser les nombreux

travaux de Drevet le père et l'entrée éclatante du fils dans la même carrière, leur accorda au Louvre le logement qu'avait occupé feu Bérain (1). Cette faveur fut régularisée par un brevet du 10 août suivant (2). On trouve cette dernière adresse de Pierre Drevet (*A Paris chez P. Drevet, graveur du Roy aux Galleries du Louvre*) sur une estampe gravée par son fils (*Adam et Ève*, n° 1, 3e état), et sur le portrait de Mme *Le Bret de la Briffe*, gravé par son neveu, Claude Drevet, en 1728 ; mais on ne saurait en conclure

(1) Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, etc.

Certifions que le Roy a accordé aux sieurs PIERRE DREVET ET PIERRE IMBERT DREVET son fils Graveurs de sa Majesté en survivance l'un de l'autre en consideration de leurs services le Logement aux Galleries du Louvre qu'occupoit cy devant le feu Sr Berrin pour en jouir ainsi que tous les autres artisans logez sous lad. Gallerie. En foy dequoy nous leur avons accordé le present Certificat que nous avons signé de notre main fait contre-signer par le secretaire des Bâtimens du Roy et y apposer le Cachet de nos Armes.

A Versailles le 27e Juillet 1726 : *Signé :* LE DUC DANTIN.

(Archives nationales, 0[1],1087, p. 292.)

(2) *Brevet de Logement au Louvre pour les nommés* DREVET *pere et fils.*

Aujourd'huy 10. Aout 1726. Le Roy etant à Versailles, desirant gratifier et traiter fauorablemt. PIERRE DREVET et PIERRE-IMBERT DREVET pere et fils, graveurs de Sa Majesté, leur à acordé et fait don du logement qu'occupoit aux galleries du Louvre le feu Sr Berrain, pour par les d. Drevet en jouir en suruiuance l'un de l'autre, ainsi qu'en jouissoit le d. Berrain. Mande et ordonne Sa Majesté au Sr duc dAntin pair de france Surjntendant et ordonnateur general des batimens, Arts et Manufactures, de faire jouir le dr Drevet plainemt. et paisiblemt. du contenu au pñt brevet qui pour assurance, etc.

(Archives nationales, 0[1],70, p. 281.)

que notre artiste continuât encore son commerce d'estampes dans le palais du roi.

Le dernier travail dû à son burin est le beau portrait du peintre *Louis de Boullongne*, d'après Rigaud, pièce devenue rare.

Pierre Drevet survécut à sa femme et s'éteignit le 9 août 1738 (et non en 1739, comme l'ont dit ses biographes), âgé de 75 ans, un mois et dix-neuf jours (1).

H. Rigaud, qui survécut à son ami et interprète, immortalisa ses traits. Ce portrait, qui demeura ignoré du public, est conservé au musée de Lyon. M. Danguin, directeur de l'École de gravure de cette ville et correspondant de l'Institut, en fit une gravure pour la Société des amis des arts, et, grâce à son obligeance, j'ai pu donner ici, en réduction, le seul portrait connu de notre célèbre buriniste.

(1) Voici l'acte de son décès, extrait des registres de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois :

« Du dimanche 10 août 1738. Pierre Drevet, graveur du Roy et « de son Académie royalle, veuf de Marie-Anne Béchet, âge de 75 ans « ou environ, *décédé hier* à neuf heures du matin, en son apparte- « ment aux galleries du Louvre, a été inhumé en présence de Pierre « Imbert Drevet, graveur du Roy, fils du deffunct, de Claude Drevet, « graveur, nepveu du deffunct, et de Jacques Pierre Debatz, impri- « meur libraire, aussi nepveu du deffunct, qui ont signé : Pierre « Drevet, Drevet, Debatz. »

II. — PIERRE-IMBERT DREVET.

Pierre-Imbert Drevet, fils unique du précédent, vint au monde à Paris, rue du Foin, le 22 juin 1697 (1). Il dut son second prénom à son parrain, Imbert Debatz, libraire, beau-frère de sa mère, comme nous l'avons vu plus haut.

Doué des plus heureuses dispositions pour la gravure, il fit, sous la direction de son père, des progrès surprenants. Levesque, copié par Huber et Rost *(Manuel)* et par d'autres, parle ainsi de la précocité de son talent (*Encyclopédie méthodique*) : « On a de lui une estampe qu'il a gravée à l'âge « de treize ans et qui, dans bien des parties, peut faire le « désespoir des graveurs consommés. » Bien qu'il n'ait pas désigné cette estampe, il est presque certain qu'il songeait au portrait de *Lillienstedt* (nº 89), portant le millésime 1710, date à laquelle Pierre-Imbert atteignit, en effet, sa treizième année. Or malgré qu'on lui ait attribué la gravure de cette pièce, Mariette la donne à Drevet le père, et cette affirmation me paraît indiscutable. Quoi qu'il en

(1) Voici l'acte de son baptême, extrait des registres de la paroisse Saint-Séverin :

« Le dimanche 23e jour dudit mois (juin 1697) fut baptisé PIERRE « IMBERT, *né le jour d'hier,* fils de PIERRE DREVET, graveur du Roy, et « de MARIE-ANNE BÉCHET, sa femme, demeurant rue du Foin. Le par- « rain Imbert de Batz, marchand libraire, rue Saint-Jacques ; la mar- « raine Marie Bachelier, femme Jacques Housy, me chirurgien, de- « meurant rue du Temple, paroisse Saint-Nicolas. »

soit, d'ailleurs, il est hors de doute que Pierre-Imbert devint artiste consommé de très-bonne heure, d'où il s'ensuit que, même étant encore adolescent, il a pu prendre une certaine part aux travaux de son père.

Il s'adonna d'abord à la gravure des sujets de sainteté et son premier morceau personnel paraît être *la Présentation de la sainte Vierge au Temple,* d'après Ch. Le Brun (nº 4 du catalogue), « gravé, dit Mariette, par Drevet le fils « *pour son coup d'essay.* »

Ce morceau est évidemment antérieur à l'année 1716, date à laquelle Pierre-Imbert se présenta au public avec *la Résurrection,* d'après J. Andray (nº 9), estampe dédiée à Jérôme d'Argouges, lieutenant civil au Châtelet de Paris, et sur laquelle le jeune graveur tint à constater qu'il l'exécuta à l'âge de dix-neuf ans.

C'est aussi à ses débuts qu'appartiennent d'autres estampes religieuses, d'après A. Dieu, Lingre et Restout. Il ne paraît avoir abordé le portrait, et encore timidement, qu'en 1718, par celui de l'archevêque de *Tressan,* agenouillé devant la sainte Vierge, d'après J.-Bapt. Vanloo (nº 31).

Deux estampes célèbres doivent être postérieures à cette date ; ce sont : *Rebecca recevant les présents d'Eliézer,* d'après Ant. Coypel (nº 3), et *la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple,* d'après L. de Boullongne (nº 6). Pierre-Imbert atteint dans cette dernière aux sommets de l'art.

Subitement, il abandonne les estampes sacrées et s'attache

définitivement à la gravure de portraits. A l'exemple de son père, il cherche principalement ses modèles dans les fastueuses peintures de Rigaud. Dans ce genre nouveau, il se révèle tout d'un coup artiste de génie. Le portrait de *Bossuet* (n° 12) qu'il grava à l'âge de vingt-six ans (1723) suffirait seul à lui assurer une gloire immortelle. Dès l'année suivante, l'Académie royale de peinture, sculpture et gravure vint apporter ses suffrages à ce coup de maître, en nommant Pierre-Imbert son *agréé* (30 décembre 1724), et, en 1729, par brevet du 21 avril, le roi le nomma son graveur, à la place de F. Chéreau (1). Il est à remarquer, toutefois, que déjà en 1726, dans le brevet de logement au Louvre, il est qualifié de *graveur de Sa Majesté.*

Mais, déjà vers cette époque Pierre-Imbert fut atteint d'un mal terrible : l'aliénation mentale. Cette particularité ignorée des biographes résulte d'une mention faite, au sujet du portrait du cardinal de Fleury, par un contemporain, Van Hulst, dont je reparlerai plus loin. Ce portrait a été gravé en 1730, d'après Rigaud, par Pierre Drevet et par son fils, « mais, ajoute Van Hulst, plus par le premier,

(1) *Brevet de Graveur du Roi pour le S*r DREVET *fils.*

Aujourd'huy 21e Auril 1729. Le Roy etant a Versailles, bien jnformé de la Capacité du S. DREVET *Fils*, Graveur, Sa Majesté la retenû et retient en l'état et charge de l'vn de ses graveurs vacante par la mort du Sr Chereau dernier possesseur d'jcelle, pour par le d. Drevet jouir et Use des priuileges franchises et autres droits et avantages attribués a la d. charge, et ce tant qu'il plaira à Sa Maté. etc.

(Archives nationales, 0^1,73, p. 131.)

la démence du fils étant très-forte alors. » C'est de cette même année que date aussi l'admirable portrait *d'Adrienne Lecouvreur* (n° 24).

L'infortuné dut demeurer bien longtemps en proie à cette affection, car, dans l'espace de neuf ans, nous ne voyons rien sortir de son burin. Il eut cependant des moments de lucidité qui lui permirent de rendre les derniers devoirs à son père en 1738 (il signa son acte de décès), et d'exécuter l'année suivante un dernier portrait, celui du conseiller *René Pucelle*, d'après Rigaud (n° 29).

Il fut enlevé lui-même à l'art le 27 avril 1739, âgé de 41 ans et huit mois (1). Il ne s'était point marié.

III. — CLAUDE DREVET.

Claude Drevet naquit probablement à Lyon vers 1705. D'après l'acte de son mariage, il était fils de Floris Drevet,

(1) Voici l'acte de son décès, extrait des registres de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois :

« Du mardy 28e (avril 1739), PIERRE IMBERT DREVET, graveur du « Roy et de son Académie Royalle de peinture et sculpture, âgé de « 40 ans ou environ, *décédé hier* à six heures du matin, en son ap- « partement aux galleries du Louvre, a été inhumé en présence de « Claude Drevet, aussi graveur, cousin du deffunct, et de Jacques « Pierre Debatz, aussi cousin du deffunct; de Hyacinthe Dormonboy, « peintre, ami du deffunct, qui ont signé. »

La déclaration de l'âge du défunt est fausse, mais Jal se trompe aussi en le portant dans sa rectification à 42 ans et deux mois.

marchand de Lyon (1), frère du graveur Pierre Drevet, dont Claude, par conséquent, était le neveu.

Claude Drevet apprit la gravure sous la direction de son oncle. Après le décès de ce dernier, et celui de son cousin, Pierre-Imbert, il hérita de toutes les planches gravées qui étaient en leur possession. Il avait alors environ trente-quatre ans et s'était déjà acquis la réputation de graveur de talent.

De même que son cousin, il avait aussi débuté par des estampes religieuses, et son premier morceau paraît être *Jésus-Christ en croix adoré par les anges*, d'après Ch. Le Brun (nº 3 du catalogue), pièce que Claude Drevet exécuta « *pour son étude* », dit Mariette, d'après l'estampe gravée par Gérard Édelinck.

Claude a gravé encore quatre autres estampes religieuses, d'après Van Dyck, Ch. Le Brun, J. Jouvenet et Cl. Hallé.

Enfin, il se tourna vers la gravure du portrait, pour ne plus l'abandonner. A l'âge de dix-huit ans, il eut l'insigne honneur d'être associé à l'exécution d'une des plus belles publications d'art qu'ait produites le XVIII siècle, et à laquelle prirent part les meilleurs graveurs du temps : je veux parler du magnifique ouvrage, intitulé : *le Sacre de Louis XV* (Paris, 1723, très-gr. in-fol.). Claude n'y figure

(1) Ce Floris Drevet était peut-être fils de Fleury Drevet, de la paroisse de Saint-Romain en Gier, dont la femme, Claudine Gonnard, tint Pierre Drevet sur les fonts baptismaux en 1663.

que pour une planche, mais elle soutient avec honneur le parallèle avec les autres qui sont dues au burin des artistes consommés. Cette planche est le portrait du conseiller d'État *Le Pelletier des Forts*, en grand costume de cérémonie. La gravure en est fine et soignée et décèle l'influence de la manière de Pierre-Imbert Drevet.

Bien que Claude ait vécu soixante-seize ans, son œuvre est peu considérable. Outre les cinq estampes religieuses, et une planche d'armoiries du cardinal de Mailly, on n'a de lui que neuf portraits, dont cinq d'après Rigaud.

Après le décès de Pierre-Imbert Drevet, le roi accorda à Claude, par brevet du 8 mai 1739, le logement que son oncle et son cousin avaient occupé au Louvre (1). Il y resta jusqu'à sa mort.

(1) *Brevet de don d'Un Logement aux Galleries du Louvre pour* Claude Drevet.

Aujourd'huy 8. may 1739. Le Roy étant a marly bien informé de la Capacité du S[r] Claude Drevet neveu et Eleve de feu pierre Drevet graveur du Roy Sa M[té]. luy a accordé et fait don du Logement qu'occupoient cy devant et conjointement les feües S[rs]. Pierre Drevet pere et Imbert Drevet son fils aux Galleries du Louvre, pour par led. Claude Drevet en jouir ainsy que tous les autres artisans Logés sous lad. Gallerie. Mande Et ordonne Sa M[té]. au S. Orry Directeur général de ses Batiments Arts et manufactures de faire jouir led[t]. Claude Drevet du contenu au présent brevet que pour assurance, &[a].

(Archives nationales, O[1],83, p. 132.)

D'après un manuscrit intitulé : *État général des bâtiments du roi, année* 1775, qui faisait partie de la bibliothèque du Louvre, le loge-

On remarquera que dans ce brevet les artistes sont encore qualifiés d'*artisans*.

Le 15 novembre 1745, Claude, âgé de 40 ans, épousa Catherine-Guillemette Baudry, âgée de 21 ans et demi, fille d'Alexandre Baudry, procureur au Châtelet (paroisse Sainte-Eustache). Le père du marié ne vivait plus, et sa mère, Antoinette Bailly, retirée à Loire, donna son consentement par acte fait le 31 octobre précédent par devant Geste, notaire à Givors. Les témoins de ce mariage furent : Jean Audran, graveur du roi, et Bernard de Jussieu, « médecin démonstrateur au jardin du Roy. » Cette union demeura stérile et Claude Drevet survécut à sa femme.

Il obtint aussi le titre de graveur du roi (j'ignore à quelle date) et décéda le 23 décembre 1781, à 6 heures et demie du soir. L'acte de décès fut dressé à la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, sur la déclaration de Claude-Denis Monnaye, procureur au Parlement, neveu maternel du défunt; mal renseigné, il assigna à son oncle l'âge de 85 ans, tandis qu'il n'en avait que 76.

L'année suivante, Joullain, marchand de tableaux et d'estampes, fit la vente de la collection d'art de Claude Drevet. Le catalogue qui en fut dressé, et qui est devenu

ment que Claude Drevet, *graveur du roi*, occupait au Louvre, lui aurait été donné par brevet du 7 mars 1739 (voir *Archives de l'art français*, t. I, p. 202), date antérieure au décès de Pierre-Imbert, et qui, par conséquent, est fausse. C'est *mai* et non *mars* qu'il faut lire.

excessivement rare (1), est précédé d'une petite notice sur le défunt dont le caractère est peint en ces termes : « Il joi-
« gnoit à une grande simplicité de mœurs une modestie
« bien rare dans un Artiste aussi habile; ses talens, sa dou-
« ceur et ses excellentes qualités le feront également re-
« gretter. » Ce catalogue nous apprend aussi que Claude Drevet possédait une collection intéressante. Parmi ses tableaux, au nombre de quatorze, figuraient un Teniers, un Jordaëns, le portrait de Ch. Le Brun, peint par lui-même, et le *Christ aux Anges*, du même artiste; un Philippe de Champagne, enfin trois portraits peints par Rigaud : celui de l'abbé de Rancé (2), celui de Gérard Édelinck, et celui de Mme Le Bret qui avait été gravé par Claude Drevet. Il possédait aussi un dessin de Nic. Poussin, un autre de Greuze, et d'autres de Rigaud, Boucher, etc.; des centaines d'estampes et plus de cent cinquante planches gravées par G. Édelinck, F. Chéreau, Nanteuil, Duflos, Audran, Dossier, Vallée, etc.

(1) Catalogue de quelques tableaux et dessins, d'une belle collection d'estampes encadrées et en feuilles, et d'un précieux Fonds de Planches gravées et Ustensiles de Graveur, provenans de la succession de feu M. Claude Drevet, Graveur du Roi. Dont la vente se fera le Lundi 18 mars [elle n'eut lieu que le 15 avril] 1782 et jours suivans, de relevée, en son logement aux Galleries du Louvre. — Paris, 1782, in-8, de 26 pp.

(2) Une copie sans doute de celui qui avait été fait pour le duc de Saint-Simon, et qui fut gravé par Pierre Drevet.

L'ŒUVRE DES DREVET

I

De l'avis de tous les critiques autorisés, les Drevet comptent au nombre des maîtres de la gravure française, surtout pour le portrait. Ils se sont servis exclusivement du burin, et dans ce genre ils sont arrivés à la perfection.

Au dix-huitième siècle, dont ils remplissent la première moitié, ils tiennent incontestablement la première place non-seulement parmi les burinistes, mais dans la phalange assez compacte de graveurs; antérieurement à leur temps, je ne vois que Robert Nanteuil, Gérard Édelinck et Antoine Masson qui leur soient égaux ou supérieurs.

Pierre Drevet se fait remarquer par la pureté du burin, l'énergie du trait et la perfection des plus minutieux détails, avec cette harmonieuse gradation des tons qui remplace en quelque sorte la couleur, au point qu'on ne saurait être facilement un plus fidèle interprète de la peinture. Je ne m'arrêterai point à ses estampes religieuses, dont *le Sacrifice d'Abraham* est pourtant un morceau de valeur; je n'envisagerai Drevet le père que dans ce qui est son titre de gloire : la gravure de portraits.

Il possédait cette qualité primordiale, essentielle, plus encore indispensable à un portraitiste qu'à un graveur d'histoire : la science approfondie du dessin. S'il eut le

bonheur de graver la majeure partie de son œuvre d'après deux maîtres tels que Hyacinthe Rigaud et Nicolas de Largilière, et si l'éclat de leurs peintures rejaillit sur l'interprétation du burin, il faut convenir que Pierre Drevet se montra à la hauteur de ses modèles. Les figures, avec leur physionomie propre, vivante, se détachent aussi bien sur le papier que sur la toile, malgré le faste écrasant des draperies qu'on reproche tant à Rigaud et à son émule. Drevet avait une grande ressource de moins à sa disposition : la couleur; mais, à force de ténacité et de persévérance, il sut faire sortir de son burin tout ce qui peut suppléer cette grande enchanteresse. Écoutons, pour corroborer cette affirmation, ce que rapporte un maître dans la critique de l'art de la gravure, Mariette. « Les deux grands portraits de Louis XIV « et de Louis XV, dit-il, qu'il a gravés pour Sa Majesté « très-chrétienne et par son ordre, sont exécutés avec un « soin et dans un détail dont peu de maîtres auroient été « capables. Aussy cet artiste étoit-il doué d'une patience « infinie, et, pourveu qu'il parvienne au but qu'il s'estoi « proposé, il se mettoit peu en peine du temps qu'il lui « en coûtoit et du travail souvent rebutant qu'il lui falloit « essuyer. »

Un auteur contemporain, l'abbé de Fontenai, ou plus probablement son collaborateur Gaucher, de l'Académie des arts d'Angleterre, porte ce jugement sur Pierre Drevet (1) : « Personne, jusqu'à lui, n'avoit réussi à rendre le

(1) *Dictionnaire des artistes;* Paris, 1776, 1777 ou 1782, 2 vol.

« portrait avec autant d'élégance et de variété dans les « détails ; personne n'avoit sçu y répandre autant d'har- « monie et de suavité. »

Plus tard, Levesque (*Encyclopédie méthodique*), se prononça en ces termes, à l'égard desquels on pourrait faire quelques réserves, sur le talent de Drevet le père pour la gravure du portrait : « Ce seroit l'homme qui l'auroit gravé « non avec le plus de caractère, de vie et de fierté, mais « de la manière la plus fine et la plus agréable, s'il n'avoit « pas été surpassé par son fils. »

Aussi n'est-il pas étonnant que Drevet ait exercé en quelque sorte le monopole de la gravure de portraits, et que personne n'ait osé lui disputer ce privilége.

Pierre Drevet fit école ; après ses élèves, dont les plus distingués furent Michel Dossier, et surtout Claude Drevet et François Chereau, d'autres, qu'on pourrait nommer ses disciples indirects, s'inspirent de la manière du maître.

Pierre-Imbert Drevet, aussi élève de son père, eut même l'honneur de le surpasser à certains égards : son burin

in-8°. Excellente compilation qu'on ne consulte pas assez, surtout pour les graveurs, bien qu'elle constitue à cet égard le premier travail critique que nous ayons. La préface nous fait connaître que c'est Gaucher qui a revu tous les articles sur les graveurs en taille douce, et qu'il en a même composé un grand nombre. Antérieurement à cet ouvrage, il n'avait paru que le *Dictionnaire des graveurs*, par Basan, qui s'occupe peu des artistes et s'attache plus particulièrement à donner le catalogue de leur œuvre.

possède une douceur et une suavité rêveuse qui charment l'œil d'une façon inexprimable. « On ne peut regarder sans « étonnement, dit Mariette, les recherches dans lesquelles « il est entré et avec quelle légèreté, quelle précision, il « a exécuté chaque objet suivant le caractère qui lui conve- « noit. Peu de graveurs eussent osé entreprendre un « travail aussi épineux; c'est qu'il en est peu qui ayent « assez de dextérité, de patience et d'amour pour le tra- « vail. » Nagler (*Allgemeines Künstler-Lexicon*) constate que Drevet le fils, de même que Masson, sut représenter les étoffes jusqu'à l'illusion et que la noblesse et la transparence de ses chairs ne sauraient être surpassées.

Pierre-Imbert eut encore une autre supériorité sur son père : il se montra graveur de génie aussi bien dans les estampes religieuses que dans les portraits : sa *Présentation de l'Enfant Jésus au Temple*, d'après L. de Boullongne, est considérée comme un des chefs-d'œuvre de la gravure.

Cochin, dont Huber et Rost citent un passage (1), se montre trop sévère à cet égard pour notre artiste : « Les « morceaux d'histoire, » dit-il, « gravés par P. Drevet le « fils, sont admirables pour la finesse et la beauté du tra- « vail, mais beaucoup trop finis pour le caractère de l'his- « toire, ce qui a fait dire aux gens de goût que c'est un « fort beau travail, mais très-déplacé, et qui ne sert qu'à « faire paraître les figures comme si elles étoient de « bronze. »

(1) Je n'ai pas pu découvrir d'où il est tiré.

D'autre part, les éloges motivés ne manquent point à Pierre-Imbert. Dans le *Dictionnaire* de l'abbé de Fontenai, on trouve une excellente appréciation de ce talent merveilleux, et en voici la conclusion : « Dans ses divers sujets, il « a, pour ainsi dire, métamorphosé son burin en pointe, et « l'a conduit avec autant de liberté et de hardiesse que de « goût et d'harmonie : jamais il n'a perdu de vue la cor- « rection du dessin, l'esprit, le sentiment, le caractère et « l'effet de l'original qu'il a traduit, qualités indispensa- « bles, et sans lesquelles les efforts du burin le plus bril- « lant ne représentent qu'un cuivre habilement sillonné. »

Enfin Levesque (*Encyclopédie méthodique*), copié textuellement par Huber et Rost (1), donne ainsi son avis qu'il est bon de rapporter : « On peut, sans doute, graver « plus fièrement, plus librement que lui ; on peut, même « dans le portrait, introduire des travaux plus pittores- « ques, et se distinguer par une touche plus hardie ; mais « peut-être ne sera-t-il jamais surpassé dans la gravure « finie et précieuse... Il falloit que cet artiste, pour traiter « avec tant de perfection tout ce qui peut être l'objet de la « gravure, eût une grande pratique du burin ; mais, nulle « part, il n'affecte son habileté à manier cet instrument. Il « savoit que cette habileté est un moyen de parvenir à la « perfection de l'art, mais qu'elle n'en est pas le but. Des « graveurs ont semblé, dans la suite, ne manier le burin « que pour faire voir qu'ils savoient le manier, et autant

(1) C'est à tort qu'ils attribuent cet article à Watelet.

« auroit-il valu qu'ils eussent gravé des traits capricieux « que des tableaux. »

Moins fécond que son père, Pierre-Imbert laissa en échange des portraits d'une perfection sans égale. En première ligne se place celui de Bossuet, sur lequel Mariette a porté ce jugement concis : « On ne peut désirer rien de plus accomply que cette admirable estampe. »

M. Georges Duplessis, dans son *Histoire de la gravure en France,* le caractérise en ces termes pleins de chaleur et d'admiration. « L'éloquent prélat est représenté debout, « appuyé sur les *Oraisons funèbres ;* il est majestueuse-« ment drapé, et tout en ce portrait annonce un grand « homme. Inspiré, sans doute, par le génie de l'homme « qu'il représentait, Rigaud sut donner à Bossuet une al-« lure noble et superbe ; il trouva moyen de personnifier « le génie en faisant le portrait d'un homme de génie, et « l'estampe de Drevet, gravée largement et nullement em-« phatique, inspire la même admiration que l'œuvre peinte ; « l'attention se porte immédiatement sur cette tête impo-« sante qui tenait un auditoire royal en suspens, et les « draperies, quelles que soient leur richesse et leur am-« pleur, ne sont placées ici que pour encadrer le person-« nage et pour concourir à le faire valoir encore da-« vantage. »

Après le portrait de Bossuet, Drevet apporta le plus de soin à celui d'Adrienne Lecouvreur. Autant le premier est majestueux et sévère, autant celui-ci brille par la grâce

touchante et vaporeuse, le modelé des chairs et la vérité idéalisée de l'expression; le graveur, par l'emploi savant de la lumière, a donné à son œuvre un coloris saisissant, et y a peut-être surpassé le peintre.

Ces qualités hors ligne assurent à Pierre-Imbert Drevet l'une des premières places, sinon la première, parmi les graveurs de portraits en France.

Claude Drevet chercha à unir la fermeté du burin de son oncle à la finesse et à l'éclat de celui de son cousin; l'influence de ce dernier est même plus frappante. Bien qu'il ne parvînt point à les égaler, il n'en est pas moins un artiste d'un grand talent, et quoiqu'il ne fît pas d'élèves, il eut des imitateurs de sa manière, tels que Daullé et ses émules.

Les trois Drevet résument en eux l'esprit et les tendances de l'école française de gravure de portraits au dix-huitième siècle. Leur talent est éminemment national et ne se ressent point d'une influence étrangère directe. C'est grâce à eux que la gravure du portrait tint une si grande place au siècle de Louis XV, et que même la gravure au burin en général, minée sourdement par l'eau-forte et autres pratiques, fut remise en honneur et sut se préserver de la chute.

L'édilité parisienne voulait à son tour honorer leur mémoire en donnant le nom de Drevet à l'une des voies de notre capitale. En 1868, on a débaptisé à cet effet une im-

passe, ignorée même des Parisiens, située sur les confins des Buttes-Montmartre et nommée *l'Escalier des Trois-Frères :* aujourd'hui elle s'appelle *rue Drevet.* Assurément on pouvait se montrer plus généreux.

II

Il a paru difficile de délimiter la part respective des travaux des Drevet père et fils, qui signaient indistinctement de la même manière : *Pierre Drevet*, *Petrus Drevet*, *P. Drevet.* Ce fut la cause de plusieurs attributions erronées commises par les catalographes. La question est cependant moins complexe. Souvent elle peut être résolue par l'examen du caractère distinctif du burin de chacun de ces deux artistes; ailleurs la date de la gravure ne permet de concevoir aucun doute sur son auteur; pour la majorité des cas, les documents écrits lèvent toute difficulté.

Ainsi il est incontestable que toutes les estampes signées de Drevet et exécutées antérieurement à l'année 1713 ou même 1714, ne peuvent être que de Drevet le père, en raison de l'âge de son fils. C'est en vertu de cela que le portrait de *Lillienstedt* (n° 89) daté de 1710 ne peut pas être de Pierre-Imbert Drevet, auquel on l'a attribué, mais bien de son père, ce qui est d'ailleurs confirmé par Mariette.

Parmi les documents écrits sur lesquels on peut s'appuyer dans ce travail de délimitation, il y en a deux très-

importants et qui n'ont pas été consultés par ceux qui s'étaient occupés de cataloguer l'œuvre des Drevet. Le premier se trouve dans les manuscrits d'un de leur contemporain, du célèbre iconophile et critique d'art Mariette, qui sont conservés au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. A la suite des notices biographiques sur les artistes, notices qui ont été publiées par MM. de Chennevières et de Montaiglon sous le titre d'*Abecedario*, Mariette ajoutait, pour les graveurs, des listes des pièces qu'il possédait de leur œuvre. Ces listes demeurées encore inédites, sont remplies des détails intéressants où l'on rencontre plus d'un renseignement nouveau (1). Un autre document tout aussi précieux est imprimé depuis plus de vingt ans. La majeure partie des estampes des Drevet ont été gravées d'après H. Rigaud; or il existe un catalogue chronologique de presque tous les portraits peints par cet artiste, avec l'indication des gravures auxquelles ils ont servi de modèle, le tout accompagné de nombreux détails. Ce curieux inventaire a été dressé par un autre contemporain de Rigaud et des Drevet, par un homme bien informé, Van Hulst (né à Delft en 1684, mort à Paris en 1754), amateur honoraire de l'Académie royale de peinture, sculpture et gravure. Il a été inséré, à la suite d'une longue notice sur Rigaud, qui est probablement une autobiographie, dans les *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et sculpture, publiés*

(1) Mariette ne donne malheureusement pas la liste de tout ce qui est sorti du burin des trois Drevet.

d'après les manuscrits conservés à l'École impériale des Beaux-Arts, par MM. L. Dussieux, etc. (Paris, 1854, 2 vol. in-8; t. II, pp. 142-200). Cette publication est antérieure au *Manuel de l'amateur d'estampes,* de Le Blanc, et au *Catalogue général,* de Defer, de façon qu'elle eût dû leur éviter les erreurs d'attribution qu'ils ont commises.

Au témoignage de Mariette, corroboré par le caractère de la gravure, les portraits de *Camus de Pontcarré* (n° 31), de *Robert de Cotte* (n° 34), du cardinal *de Rohan* (n° 113), et le portrait en pied de *Louis XV* (n° 58), sont de la gravure de Drevet le père et non pas de celle de son fils. Van Hulst exprime la même affirmation, sauf pour le portrait de Camus dont il n'a pas eu à s'occuper comme n'étant pas d'après Rigaud. Et pourtant, dans son remarquable mémoire sur *la Gravure du portrait en France*, récemment couronné par l'Institut de France (Paris, 1875, in-8), M. Georges Duplessis crut devoir soutenir, contrairement à l'opinion de Mariette, de Van Hulst, de Basan, de l'abbé de Fontenai et de Huber et Rost, que le portrait en pied de Louis XV a été gravé par Pierre-Imbert Drevet. Il est vrai que le fin burin de ce dernier semble visible dans certaines parties de l'estampe, ce qui prouverait tout au plus sa collaboration partielle.

Les avis sont partagés en ce qui concerne le portrait du contrôleur général des finances, *Dodun, marquis d'Herbault* (n° 39). Mariette l'attribue à Drevet le fils, tandis

que Van Hulst le déclare du père. Je crois qu'ils ont raison tous les deux : si les chairs portent l'empreinte du burin de Pierre-Imbert, le reste est de Pierre Drevet qui en a aussi assumé la paternité.

La collaboration du père et du fils à la gravure de certains portraits est du reste indubitable. Tantôt elle se laisse surprendre facilement; ailleurs elle est constatée par Mariette et par Van Hulst. C'est ainsi que les portraits de l'archevêque de *Beauvau* (n° 17), de la margrave de *Brandebourg* (n° 28), du cardinal de *Fleury* (n° 48), de *Louis XV* à mi-corps (n° 59), du curé *Hideux* (n° 72) et de l'abbé *Rolin* (n° 114) ont été gravés en commun.

On est plus perplexe pour les portraits de la princesse *Marie-Clémentine* (n° 10), de l'abbesse de *Chelles* (n°s 18 et 19), du bénédictin de *Loo* (n° 25), du cardinal de *Mailly* (n° 26), de l'archevêque *Neufville de Villeroy* (n° 28), de Denis de *Sainte-Marthe* (n° 30) et d'Isaac-Jacques de *Verthamon* (n° 33), que Mariette attribue à Pierre Drevet, tandis que la gravure porte plutôt le cachet de son fils.

A part ces quelques divergences, les autres attributions sont d'une certitude absolue.

Je rectifie aussi les fausses attributions commises par Le Blanc et autres à l'égard de plusieurs portraits et estampes auxquels le burin de Drevet est étranger.

La chronologie de l'œuvre des Drevet ne peut pas être établie d'une façon complète. Cependant le plus grand nombre des pièces sont datées, ou bien l'année de leur exécution est rapportée par Mariette, Van Hulst ou le P. Lelong. D'autre part, elle peut être fixée approximativement soit grâce à la présence de l'une des adresses de Drevet, soit sur d'autres indices ; quelquefois, néanmoins, le point d'appui manque complétement, et la question ne saurait être résolue que si l'on avait les dates de ces *thèses* auxquelles un grand nombre de gravures des Drevet ont servi d'ornement. On trouvera cependant à la suite de cette notice, un essai de chronologie tel qu'il est possible de l'établir dès à présent.

III

On a le droit de s'étonner que personne n'ait songé à entreprendre une description de l'œuvre des trois Drevet, bien qu'on ait consacré des travaux spéciaux à des graveurs d'un mérite moindre. Ayant réuni dans ma collection iconographique tous les portraits les plus importants dus à leur burin, j'ai pensé que ce serait rendre service à l'histoire de notre art national, encore si pauvre en livres, que de consacrer une monographie à ces artistes éminents.

Rien n'a été négligé pour rendre ce travail aussi complet que possible. Tout ce qui se trouve en gravures des Drevet

à notre Cabinet des estampes a été scrupuleusement examiné, et je profite de cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à M. le vicomte Delaborde, le directeur éclairé de ce précieux dépôt de nos richesses nationales, et à un de ses collaborateurs, M. Georges Duplessis, auquel l'histoire de notre gravure doit tant de travaux remarquables. Mais ce Cabinet, bien qu'il n'ait pas d'égal au monde, ne possède malheureusement même pas tout ce qui est sorti des mains de nos artistes nationaux. La Bibliothèque des Beaux-Arts, ce véritable joyau encore si peu connu, créée par M. Ernest Vinet, et administrée par lui avec tant de goût et d'expérience, possède un admirable recueil de portraits gravés d'après Rigaud, offert par ce grand artiste lui-même à l'ancienne Académie de peinture, sculpture et gravure : j'y ai trouvé quelques nouveaux états des gravures des Drevet. J'ai eu aussi recours à des collections particulières qui ont été mises libéralement à ma disposition : celles de MM. de Behague, Colette de Baudicour, Dutuit, de Lapeyrie, Mailand, Meaume, Dr Roth, collections précieuses à divers titres, m'ont fourni plus d'un renseignement. Je me suis adressé ensuite aux grands dépôts publics de l'étranger. M. A. Thibaudeau, par ses recherches au Musée Britannique ; M. J.-E. Wessely, savant iconographe et conservateur du musée de Berlin, et enfin M. Artaria, qui a exploré à cet effet la Collection Albertine et la Bibliothèque Impériale de Vienne, ont bien voulu répondre à mon appel en m'adressant de nouveaux détails. M. Danlos, et plus particulièrement M. P. Delisle, marchand

d'estampes et un des plus habiles connaisseurs, m'ont prêté leur concours.

Je me fais un devoir et le plaisir de témoigner publiquement à toutes ces personnes, en mon nom et au nom de ceux qui s'intéressent à des matières d'art, l'expression de ma gratitude.

Je dois surtout remercier mon secrétaire-bibliothécaire, M. Gustave Pawlowski, qui a bien voulu, avec un zèle aussi intelligent que dévoué, se livrer aux recherches les plus minutieuses, dont on appréciera le résultat en voyant tout ce que contient de neuf cette notice sur les Drevet.

Malgré tous mes efforts, quelques estampes religieuses gravées par les Drevet (elles sont toutes fort rares) et dont l'existence est certaine, n'ont pu être trouvées nulle part, ce qui expliquera pourquoi la description n'en a pu être donnée. Je le regrette, mais je songe à l'adage :

Faciant meliora sequentes.

Paris, 7 février 1876.

CHRONOLOGIE

DE

L'ŒUVRE DES DREVET

CHRONOLOGIE

DE L'ŒUVRE DES DREVET

I

PIERRE DREVET

1688. Bertin, nº 19.
1689. Desjardins (Mme), nº 38.
1689 ou 1690, Keller (Mme), nº 77.
1690. Titon, nº 119.
1691. Lesdiguières (duc de), nº 88.
1692 (avant). *Le Calvaire,* nº 52.
1692. Louis XIV, nº 52.
1693. Berwick (duc de), nº 20.
1694 (avant). Verduc, nº 121.
1695. Louis XIV, nº 53.
— Toulouse (cte de), nº 63.
— Verthamon (J.-B. de), nº 122.
1695 (après). Félibien, nº 46.
1695 (vers). Brunet, nº 29.
1696. Arnauld, nº 14.
— Bouillon (card. de), nº 26.
— Girardon, nº 69.
— Le Blais du Quesné, nº 84.
— Noailles (card. de), nº 99.
— *La Nativité,* nº 3.
1697. Keller, nº 76.
1697. La Bruyère (J. de), nº 79.
— Maunoir, nº 93.
— Montholon (de), nº 97.
1697 ou 1698. Béthune (de), nº 21.
1698. Bar (Cath. de), nº 15.
— Guldenleu, nº 71.
— Joly de Fleury, nº 75.
— Lambert de Thorigny, nº 80.
— Mailly (Cath. de), nº 92.
— Palliot, nº 103.
1698 (vers). Lambert (Mme), nº 81.
1699. Colbert (archev.), nº 33.
— Finé de Brianville, nº 47.
— Lameth (de), nº 82.
1699 (après). Poilly, nº 105.
1700. Conti (prince de), nº 66.
— Rigaud, nº 111.
1700 (ou suiv.). Noailles (card. de), nº 100.
1701. Louis, le Grand Dauphin, nº 56.

1701. La Vrillière (marq. de), nº 83.
— Motteville (Mme de), nº 98.
1702. Mesmes (le prés. de), nº 94.
— Philippe V, nº 41.
— Rancé (de), nº 109.
— Rigaud (Mme), nº 110.
1703. Dangeau (marq. de), nº 36.
— Dombes (prince de), nº 60.
1704. Boileau, nº 23.
— Brunswick (duc de), nº 30.
— Eudes, nº 44.
— Louis XIV, nº 54.
1705. Camus de Pontcarré, nº 31.
1705 (vers). Jacques III, nº 13.
1706. Boileau, nº 24.
— Dombes (prince de), nº 61.
1707. *Le Sacrifice d'Abraham*, nº 1.
— Bignon, nº 22.
— Bourgogne (duc de), nº 57.
— Philippe V, nº 40.
— Nemours (duchesse de), nº 115.
1707 (vers). Issaly, nº 74.
1707 (après). *La Famille de Darius*, nº 11.
1708 (av.). Fourcy de Chessy, nº 51.
1708. Chevalard, nº 32.
— Le Gendre, nº 85.
— Ville (de), nº 124.
1709. La Bourdonnaye (de), nº 78.
1710. Lillienstedt, nº 89.
— Piny, nº 104.
1710 (après). Condé (prince de), nº 67.
1711. Humières (d'), nº 73.
— Le Peletier (Claude), nº 86.
1712 (avant). Forest, nº 49.
1712. Louis XIV, nº 55.
1713. Boileau, nº 25.
— Estrées (card. d'), nº 43.
— Gillet, nº 68.
1713 (vers). Charles II, nº 12.
— Cromwell, nº 35.
— Fairfax, nº 45.
1714. Fourcy (de), nº 50.
— Rigaud, nº 112.
— Toulouse (cte de), nos 64 et 65.
— Villars (le mar. de), nº 123.
1716. *La Chartreuse du Val Saint-Pierre*, nº 7.
1721. Noailles (le mar. de), nº 102.
1722. Cotte (Rob. de), nº 34.
1724. Louis Ier d'Espagne, nº 42.
1725 (vers). Gondrin d'Antin (l'évêque de), nº 70.
1733 (vers). Frédéric-Auguste III, roi de Pologne, nº 107.
1733. Boullongne (L. de), nº 27.

Pièces dont la date de la gravure ne peut pas être précisée.

— *L'Annonciation*, nº 2.
— *Le Repentir de saint Pierre*, nº 4.
— Frontispice de *Juris Civilis Institutiones*, nº 6.
— *L'Education de la Vierge*, nº 8.
— *Le Mariage de la Vierge*, nº 9.
— *Bruno* (saint), nº 10.
— Delpech de Mérinville, nº 37.
— Dombes (prince de), nº 62.
— Lesdiguières (duchesse de), nº 87.
— Loy (Mich. de), nº 90.
— Léopold Ier de Lorraine, nº 91.
— Montague, cte d'Halifax, nº 96.
— Polinier, nº 106.
— Portail, nº 108.
— Charles-Gustave X de Suède, nº 116.
— Charles XI de Suède, nº 117.
— Ulrique-Éléonore de Suède, nº 118.
— Troy (Fr. de), nº 120.

PIERRE ET PIERRE-IMBERT DREVET

(en commun)

1716. Rohan (card. de), nº 113.
1720 (vers). Hideux, nº 72.
1721. Rolin, nº 114.
1723 (vers). Brandebourg (margrave de), nº 28.
1723. Louis XV, nº 58.
1724. Louis XV, nº 59.
1726. Dodun, m^{is} d'Herbault, nº 39.
1727. Beauvau du Rivau, nº 17.
1730. Fleury (card. de), nº 48.

II

PIERRE-IMBERT DREVET

1716 (avant). *Présentation de la s. Vierge au Temple*, nº 4.
1716. *La Résurrection*, nº 8.
1718. Tressan (arch. de), nº 31.
1721 (avant). Mailly (card. de), nº 26.
1721 (après). *Présentation de l'Enfant Jésus au Temple*, nº 6.
1722. Mailly (card. de), nº 27.
1723. Bossuet, nº 12.
— Orléans (duchesse d'), nº 17.
1724. Dubois (card.), nº 15.
1725 (avant). Verthamon (de), nº 33.
1725. Couvay, nº 14.
1725 (après). Sainte-Marthe, nº 30.
1726 (av.). *Adam et Ève*, n°s 1 et 2.
1728 (avant). Le Blanc, nº 23.
1728. Cisternay du Fay, nº 13.
— Tressan (arch. de), nº 32.
1729. Bernard (Samuel), nº 11.
1730. Lecouvreur (Adr.), nº 24.
1731 (avant). Neufville de Villeroy, nº 28.
1739. Pucelle, nº 29.

Pièces dont la date de la gravure ne peut pas être précisée.

— *Rebecca et Éliézer*, nº 3.
— *La Sainte Famille*, nº 5.
— *Jésus-Christ au Jardin des Oliviers*, nº 7.
— *Thérèse* (sainte), nº 9.
— Marie-Clémentine (princesse), nº 10.
— Fénelon, nº 16.
— Orléans (Louise-Adélaïde d'), n°s 18, 19, 20.
— Orléans (Louis d'), nº 21.
— Louis XV, nº 22.
— Loo (Dom A. de), nº 25.

III

CLAUDE DREVET

1723. Le Pelletier des Forts, nº 10.
1728. Le Bret de la Briffe, nº 9.
1730. Zinzendorff, nº 15.
1736. Vintimille (arch. de), nº 14.

1740. (vers). Calvairac, n° 8.
1740. Milon, n° 11.
1749. Oswald (card.), n° 12.

Pièces dont la date de la gravure ne peut pas être précisée.

— *J.-Chr. couronné d'épines,* n° 1.
— *Calice de la Passion,* n° 2.
— *J.-Chr. en croix,* n° 3.
— *Ensevelissement de J.-Chr.,* n° 4.
— *Jean de Dieu* (S.), n° 5.
— Armes du card. de Mailly, n° 6.
— Bezenval, n° 7.
— Steiger, n° 13.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS

H., signifie : hauteur, et L. : largeur. Les dimensions des gravures ont été mesurées jusqu'au *trait carré*, lorsqu'il existe.

Le B., abréviation qui se trouve renfermée entre parenthèses à la suite de l'intitulé des pièces, indique le *Manuel de l'amateur d'estampes,* par Ch. Le Blanc (Paris, 1854-57, t. II), où l'on trouve une liste sommaire et très-défectueuse des gravures des Drevet. — Le chiffre qui suit l'abréviation Le B. renvoie au nº correspondant de la liste ; — les initiales *s. n.* signifient : *sans note,* pour désigner que Le Blanc se borne à l'indication de la pièce, sans la décrire ni en mentionner les états, etc.

L'astérisque qui suit le renvoi au *Manuel* de Ch. Le Blanc, et qui ne s'applique qu'aux portraits des personnages français, indique que la gravure est citée dans la : *Liste générale et alphabétique des portraits gravés des François et Françoises illustres jusqu'en l'année* 1775. Extraite du Tome quatrième de la *Bibliothèque historique de la France,* du Père Lelong ; Paris, 1809, in-fol.

Cab. des estampes, désigne le *Cabinet des estampes* de la Bibliothèque Nationale, à Paris.

M. Br., désigne le *Musée Britannique,* de Londres.

Coll. Alb., désigne la *Collection Albertine,* de Vienne.

B. I. de V., désigne la *Bibliothèque Impériale* de Vienne.

M. de B., désigne le *Musée* de Berlin.

Les dates indiquées entre crochets, dans la description des gravures, sont empruntées au catalogue de l'œuvre de Rigaud, dressé par Van Hulst.

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

L'ŒUVRE DES DREVET

PIERRE DREVET

(1663-1738)

ŒUVRE GRAVÉ

DE

PIERRE DREVET

I. SUJETS SACRÉS.

1. **Le Sacrifice d'Abraham.** — Gr. in-fol. H. 0,498. L. 0,385. (Le B., 1.)

En pied. Isaac, à demi nu, vu presque de face, debout, le genou droit posé sur le bûcher, tient la main gauche ouverte et appuyée contre la poitrine, tandis que sa main droite est étendue, faisant un geste d'interrogation. Ses yeux suppliants sont levés vers le ciel. — A sa gauche, Abraham, vu de 3/4, la main droite appuyée sur l'épaule droite de son fils, lui indique le ciel de la main gauche. Son front est soucieux, et l'on croirait voir des larmes dans ses yeux. — Par terre, un brasero avec des charbons allumés et un glaive. — Sous l'estampe, à g., dans la bordure : *A Paris chez P. Drevet Graveur du Roy rüe St. Iaque* (sic) *a l'Annonciation. Avec Privilege du Roy.* — Sous le tr. c., à g. : *Antons. Coypel pinxit;*— à dr. : *Petrs. Drevet sculpsit.* || 1707 ; — au milieu : *Nunc cognovi quod times Deum, & non pepercisti* || *vnigenito filio tuo propter me. Genes.* 22. *V*, 12. — Au-dessous : *Dedié a Monseigneur le Duc de Noailles.* || *Pair et Maréchal de France,* etc. — Cette dédicace, qui occupe trois lignes, est ainsi terminée : *Par son tres humble et tres obeissant serviteur* || *Ant. Coypel.* — Un cartouche avec les armes de Noailles divise par le milieu cette inscription.

1er état ci-dessus. (Cab. des estampes.)

2e état. — Les mots : *rüe St. Iaque a l'Annonciation*, ont été supprimés dans l'adresse. (Coll. Alb.)

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur Bernard, à Paris. Épreuve, 4 fr. 50.

Nagler, et Huber et Rost attribuent, à tort, la gravure de cette estampe à Drevet le fils qui n'avait cependant que dix ans à cette époque. Mariette dit qu'elle a été regravée par S. Vallée, sur le modèle de celle-ci et sous la conduite de Drevet qui y a mis son *exc.*

2. **L'Annonciation de la sainte Vierge** — Gr.in-fol. H. 0,549. L. 0,399. (Le B., 5.)

Dans un cadre cintré. Intérieur d'une pièce dallée, avec une ouverture de fenêtre vers le milieu. A gauche, à côté d'une draperie, la sainte Vierge, agenouillée sur un tabouret, les mains croisées, est accoudée sur une petite table basse couverte d'un drap. Sous son coude droit, un rouleau d'écriture hébraïque. Elle est vue de profil, tournée à droite. Devant elle, faisant face, l'archange Gabriel, suspendu dans l'espace et entouré d'un nuage. Vu de 3/4, tourné à gauche, il tient le bras droit élevé dans la direction du ciel, tandis que sa main gauche est appuyée contre la poitrine. Au-dessous de lui, une chaise sur laquelle est jeté un vêtement. — Dans la bordure, à g.: *Ant. Coypel pinx.* — A dr. : *P. Drevet Sculp..* — Au milieu, un cartouche couronné, contenant les armes accolées d'*Orléans* et des bâtards *de Bourbon.* — De deux côtés de ce cartouche : *Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum verbum tvum. S. Luc. Cap. I.* — Au-dessous, cette dédicace à l'épouse du Régent : *A Son Altesse Royale Madame.* — Plus bas, à dr. : *Par son tres humble et tres || obeissant Serviteur || A. Coypel.* — Au milieu, sous le cartouche : *A Paris chez P. Drevet rue St. Jacques a l'Annonciation. Avec Privilege.* — Dans le coin droit de la planche : *Ce Tableau peint par Antoine Coypel, est posé sur un autel || dans la Chapelle de Meudon, Et gravé par P. Drevet.*

(?) 1er état. — Avant les armes et la dédicace (cité par Le Blanc).

2e état, décrit ci-dessus, avec les armes et la dédicace. (Cab. des estampes.)

3e état. — Les armes et la dédicace effacées.

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 2 fr. 50.

Huber et Rost, et Le Blanc attribuent la gravure de cette pièce à Pierre-Imbert Drevet, tandis que Mariette affirme qu'elle est de Pierre Drevet, dont elle porte en effet le cachet.

2 *bis*. L'Annonciation.—In-fol. H. 0,375. L. 0,235. (Le B., 6.)

Même sujet que le précédent, mais en plus petit et de sens opposé. — Sous le tr. c., à g. : *Ant. Coypel pinx.;* — à dr. : *Dreuet excudit.* — Plus bas : *Ecce ancilla Domini,* etc., et l'adresse de Drevet.

Seul état connu. (M. de B.)

Huber et Rost, et Le Blanc l'attribuent à Pierre-Imbert Drevet, mais bien certainement c'est l'estampe dont Mariette, dans sa note manuscrite au sujet de la planche précédente, s'exprime en ces termes : « Gravée une autre fois par Vallée, d'après l'estampe de Drevet et sous sa conduite, » en ajoutant aussi qu'elle porte : *Drevet exc.*

3. La Nativité ou l'Adoration des Bergers. — In-fol. H. 0,335. L. 0,245. (Le B., 5.)

Intérieur d'une étable. Toutes les figures sont en pied. L'enfant Jésus, vu de 3/4, entouré de rayons, est couché au milieu sur la paille. Il sourit à sa mère qui le contemple agenouillée à sa gauche, vue de 3/4, les mains croisées sur la poitrine. Autour de l'Enfant, quatre bergers dont deux à genoux, et les deux autres debout. Derrière la sainte Vierge, on voit saint Joseph, debout, les yeux levés vers le haut où apparaissent trois têtes d'anges dans un nuage. A la droite du saint, un bœuf et un âne. — Dans la bordure, à g. : *H. Rigaud pinx.;* — à dr. : *Drevet excu.* — Sous le tr. c., au milieu : *Et Verbum Caro factum est, et habitavit in nobis.* || *Le Verbe s'est fait chair et il à* (sic) *habité parmi nous.* — Au-dessous, à g. : *A Paris chez P. Drevet rue S. Jacques;* — à dr. : *a l'Annonciation avec privil. du Roy.*

Seul état connu. (Cab. des estampes.)

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Gravé par P. Drevet en 1696, selon Van Hulst, qui consacre au tableau original cette note intéressante (*Mémoires inédits*, t. II, p. 170) : « Rigaud exécuta ce sujet d'histoire en petit vers la fin de l'année 1687, « dans le temps que quelques-uns des principaux de l'Académie parurent vouloir faire difficulté de le recevoir autrement que comme « peintre de portraits. Cette difficulté fut poussée plus loin par la suite « et ne fut levée pleinement que treize ans après, au commencement « de 1700. »

Huber et Rost l'attribuent, à tort, à Pierre-Imbert Drevet, qui n'était pas encore au monde en 1696, et Le Blanc inscrit cette estampe une fois dans l'œuvre de ce dernier et une seconde fois dans celui de P. Drevet : c'est un moyen ingénieux de ne pas se tromper.

4. **Le Repentir de saint Pierre.** — Pet in-fol. H. 0,246. L. 0,194. (Le B., 10.)

En pied, dans une campagne. Vu de 3/4, agenouillé, les mains jointes et priant dans un grand livre appuyé contre une pierre. A ses pieds, les clés du ciel. A sa droite, sur un monticule, un coq chantant. — Sous le tr. c., à g. : *A Paris chez J. Mariette rue S. Jacques aux Colonnes d'Hercules;* — à dr. : *Ant. Dieu invenit.* — Plus bas : *Pierre estant sorty pleura amerement.* — Au-dessous, à dr. : *S*t *Math. Chap.* 26.

Seul état connu. (Cab. des estampes.)

Mariette affirme que cette estampe a été gravée par Drevet le père sur un dessin d'A. Dieu. Il est plus que probable qu'il en existe un état avec le nom de Drevet.

5. **Le Calvaire.** — Gr. in-fol. en travers. L. 0,780. H. 0,530. (Le B., 13, *s. n.*)

Grande scène très-mouvementée. Jésus-Christ crucifié, au milieu de deux larrons, occupe la principale place. A sa gauche, la sainte Vierge, accompagnée de saint Jean, se tient debout, les mains croisées, dans une attitude de douleur et de résignation. La Madeleine, les cheveux épars, enlace de ses bras le pied de la croix. — Autour de ce groupe, la nature et les acteurs ou spectateurs de ce drame n'offrent qu'un tableau de désolation et d'épouvante. A droite, des soldats qui jouaient aux dés les vêtements du Sauveur, se relèvent saisis de frayeur; à gauche, sur le premier plan, ou voit un mort sortir du tombeau, et plus loin, des hommes, des femmes et des soldats à pied et à cheval s'enfuient en désordre. — Sous le tr. c., à g. : *A. Coypel Pinxit;* — à dr. : *P. Drevet Sculp.* — Au-dessous, dans la partie gauche, un verset de l'Évangile, sur trois lignes, commençant par ces mots : *Tenebræ factæ sunt,* etc. ; — dans la partie droite, même texte en traduction française : *Les tenebres se repandirent.. le soleil s'obscurcit.. la terre trembla et les pierres se fendirent; les monumens s'ouvrirent, et plvsieurs* || *corps des Saints qui étoient morts ressusciterent et furent vûs de plusieurs. Le Centenier et ceux qui étoient avec lui ayant vû le* || *tremblement de terre, et tout ce qui se passoit, furent saisis d'une grande crainte, et ils dirent : cet homme étoit véritablem*t*. le fils de Dieu.* — Plus bas, dans le coin dr. : *S*t*. Luc Chap.* 23. *S*t*. Math. Chap.* 27. — Au milieu, au-dessous de ces légendes : *à Paris chez Audran rue S*t*. Jacques à la Ville de Paris.*

Seul état connu.

Estampe de toute rareté que je n'ai connue qu'en épreuve moderne; la planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, se trouve aujourd'hui chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 4 fr. 50.

Les biographes de Coypel gardent le silence sur ce tableau, et ceux de Drevet n'indiquent cette estampe que d'une manière vague. Huber et Rost, et Le Blanc l'attribuent à Pierre-Imbert Drevet, ayant cru, à tort, que Pierre Drevet n'a point gravé d'après Coypel. Mariette ne cite pas cette estampe dont la gravure ne peut être que de Drevet le père et qui doit même remonter à ses débuts, à en juger par l'adresse d'Audran qu'elle porte.

II. SUJETS PROFANES.

6. Frontispice du volume : *Juris civilis Institutiones*. — In-12. H. 0,115. L. 0,070. (Le B., 11, *s. n.*)

Dans un fauteuil placé sur deux gradins et sous un dais, un magistrat assis reçoit de la main d'un auteur un volume portant sur le plat : *Discite jus* || *titiam mo* || *niti*. Derrière celui-ci, deux hommes se tiennent debout. — Sur le côté extérieur des gradins : *Juris Civilis* || *Institutiones*. — Sous les gradins, à dr., au-dessous du tr. c. : *Drevet Sculp.*

Seul état connu. (Cab. des estampes.)

7. **La Chartreuse du Val Saint-Pierre.** — In-fol. en travers. — L. 0,489. H. 0,314. (Le B., 119, *s. n.*)

Plan à vol d'oiseau. Au haut de l'estampe, au milieu, un ange tient de la main droite un écusson armorié (de gueules à deux clefs d'argent posés en sautoir, surmontées d'une fleur de lis d'or), et de la gauche, une bannière avec cette inscription : *La Chartreuse* || *Du Val St. Pierre pres de* || *Vervin en Thierasche fondée en* || *l'année* 1140. *par Renaud Seignr.* || *de Rosoy scituée dans le Diocese* || *de Laon.* || *levé et dessiné par Mr. de Hangest Seignr. de fantigny en* 1716. — Au bas de l'estampe, dans le coin droit, au-dessus du tr. c. : *Drevet sculp.*

1er état, ci-dessus, avant la légende et les numéros de renvoi. (Cab. des estampes.)

2e état. — Avec les numéros de renvoi et la légende placée dans le

coin à droite, sur deux colonnes de neuf lignes chacune, et dans celui de gauche, dix lignes. Il y a, dans cet état, des parties plus ombrées que dans le précédent. (Cab. des estampes.)

ESTAMPES AUXQUELLES PIERRE DREVET N'EUT QU'UNE PART RESTREINTE.

8. **L'Éducation de la sainte Vierge.** — In-fol. H. 0,424. L. 0,323. (Le B., 2.)

En pied. Sainte Anne, vue de 3/4, assise dans un grand fauteuil, apprend à lire l'hébreu, dans un rouleau déployé, à la sainte Vierge agenouillée à sa gauche, vue de profil, les deux mains jointes. — Derrière le fauteuil, se tient saint Joachim. — Sous le tr. c. : *I. Jouvenet pinx.*; — à dr. : *Drevet excudit.* — Au milieu : *Sainte Anne Mere de la Sainte Vierge* || *Modele des Femmes Chretiennes.* — Plus bas, à dr. : *A Paris chez P. Drevet rue St Iacques a l'Annonciation avec Privil. du Roy.*

1er état, ci-dessus. (Cab. des estampes. — B. I. de V.)

2e état. — Sous le tr. c., à g. : *J. Jouvenet pinx.* ; — à dr. : *Drevet Sculp.* — Au milieu : *Ste. Anne* || *Gravée par Drevet d'après le tableau de Jouvenet.* (M. Didot.)

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Mariette dit : « Gravé par Michel Dossier et terminé par Drevet le père. » — Le tableau de Jouvenet est à Florence, galerie des Offices.

9. **Le Mariage de la sainte Vierge.** — Gr. in-fol. H. 0,580. L. 0,420. (Le B., 3.)

Marie et Joseph à genoux sur les marches d'un temple ; derrière eux, le grand prêtre debout. Groupes d'hommes et de femmes. — D'après J. Jouvenet.

Sous le tr. c., à dr. : *Dossier sculp. Drevet excudit.* — Sous l'inscription française, à dr. : *A Paris chez P. Drevet Graveur du Roy rue St Jacques a l'Annonciation.*

Seul état connu. (Cab. des estampes.)

Le tableau de Jouvenet, peint en 1691, se trouve dans l'église du collége d'Alençon.

10. **Bruno** (Saint), fondateur de l'ordre des Chartreux, mort en 1101. — In-fol. H. 0,419. L. 0,328. (Le B., 8.)

En pied, vu de profil, agenouillé devant un prie-Dieu. — A dr., au fond, deux religieux le contemplent. — Sous le tr. c., dix vers français disposés sur deux colonnes et commençant par :

Bruno désabusé, etc.

— Au bas, à g. : *Ioannes Iouvenet pinx.;* — à dr. : *Se vend à Paris chez P. Drevet rue St Iacques à l'Anonciation* (sic) *avec privil. du Roy.*

Seul état connu. (Cab. des estampes. — B. I. de V.)

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Mariette cite cette pièce avec la mention suivante : « Gravé par Michel Dossier et terminé par Drevet le père. »

Le tableau de Jouvenet se trouve au musée de Lyon.

Un saint Bruno méditant dans le désert a été gravé par S. Vallée, élève de Drevet qui se fit aussi éditeur de la planche (Mariette).

11. **La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre.** — In-fol. en travers. L. 0, 910. H. 0,644. (Le B., 12.)

Grande estampe en deux feuilles. Commencée par Gérard Édelinck, elle a été terminée par Pierre Drevet. — Sous le tr. c., à g. : *P. Mignard prim^s^ Reg. pictor pinxit;* — à dr. : *G. Edelinck eques in œs incidere cœpit. P. Drevet Reg. Calcogr. perficit.* — Au-dessous, se trouve l'explication du sujet, disposée sur deux colonnes, dont celle de gauche donne le texte latin, et celle de droite le texte français commençant ainsi : *La Moderation est vne seconde victoire. Après la bataille d'Jsse, la mere, la femme et les filles de Darius,* etc. — Au bas de l'estampe, cette adresse : *Se vend à Paris chez P. Drevet graveur du Roy rüe S^t^. Jacques pres St. Yves a l'Annonciation. Avec Privilege du Roy.*

Seul état connu.

Gravé après le 2 avril 1707, date de la mort de G. Édelinck.

Une composition sur le même sujet, connue sous le nom de la *Tente de Darius,* avait été peinte par Ch. Le Brun et gravée aussi par Edelinck. Ces deux estampes ont été décrites, dans l'œuvre de ce graveur, par Robert-Dumesnil (*Le Peintre-Graveur français,* t. VII, p. 202).

ESTAMPES FAUSSEMENT ATTRIBUÉES A P. DREVET.

Le Blanc, suivant en cela les indications imparfaites ou erronées de certains ouvrages sur la gravure et des catalogues de vente, a attribué à Pierre Drevet et à son fils Pierre-Imbert, des estampes religieuses qui ne sont nullement de leur burin. En ce qui concerne le premier de ces deux artistes, l'erreur vient de ce qu'on a mis sur son compte des pièces qui ont été éditées par lui et qui portent : *Drevet exc.* Elles sont, il est vrai, sorties de son atelier, peut-être même ont-elles reçu quelques retouches de sa main, mais enfin elles ne peuvent pas figurer dans son œuvre.

Voici la liste de ces estampes :

A. La sainte Vierge et l'Enfant Jésus. — In-fol. (Le B., 4.)

D'après le Corrége. — Sous le tr. c., à dr. : *Drevet excud.* — Plus bas, l'adresse du même.

Mariette en attribue la gravure à S. Vallée.

B. L'Entrée de Jésus-Christ a Jérusalem. — In-fol. en travers. (Le B., 10.)

D'après Ant. Dieu.

Huber et Rost citent cette pièce deux fois, dans l'œuvre de Drevet le père et dans celui de son fils, en avertissant qu'elle a paru *chez* Drevet, ce qui indique qu'elle porte soit son *exc.*, soit son adresse. Le Blanc l'a mise au compte de Drevet le fils.

C. Jésus-Christ en croix. — Gr. in-fol. (Le B., 14.)

D'après Ant. Dieu.

Le Blanc qui l'attribue à Pierre-Imbert Drevet, constate lui-même qu'elle porte : *P. Drevet exc.* — C'est sans doute la même pièce que celle que Huber et Rost donnent à Pierre Drevet et qu'ils décrivent ainsi : « *Le Christ attaché à la croix,* et derrière lui la ville de Jérusalem. *P. Drevet exc.* tr. gr. pièce en 2 planches. »

D. Jésus-Christ en croix, et la Madeleine à ses pieds. — Pet. in-fol.

D'après Ant. Coypel. — Sous le t. c., à dr., on lit : *Dreuet ex.*, inscription substituée à celle-ci : *C. Duflos fecit,* dont les traces sont très-visibles.

Bien que cette pièce ait été gravée par Duflos, la planche en a été portée au nom de Drevet dans le catalogue de la vente de Cl. Drevet. Elle est aujourd'hui chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 2 fr. 50.

E. Jésus-Christ chez Marthe et Marie. — In-fol.

D'après Eustache Le Sueur. — Ce beau tableau qui avait appartenu primitivement à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, passa depuis chez M. de Pontchartrain, ensuite dans la galerie du cardinal Fesch et enfin dans celle du roi de Bavière. — Dans le catalogue de l'œuvre de Le Sueur, publié par M. Dussieux d'après Guillet de Saint-Georges (*Archives de l'art français*, t. II, p. 58), on prétend que le tableau ci-dessus a été gravé, entre autres, par Drevet. Or la planche en question, qui porte probablement l'*excudit* de ce dernier, a figuré à la vente de Cl. Drevet et a été inscrite dans le catalogue comme ayant été gravée par S. Vallée.

F. La Transfiguration. — Gr. in-fol. (Le B., 6.)

D'après Raphaël.
Nagler dit que, d'après Füssli (*Raisonnirte Verzeichniss*, I, 125), un des Drevet aurait travaillé à la planche de la Transfiguration gravée par Thomassin. Le Blanc l'a portée dans la liste de P. Drevet.

G. Sept Sacrements. — In-fol.

D'après Nic. Poussin.
Suite de sept plaches attribuées à Pierre Drevet dans le catalogue de la vente de Cl. Drevet, mais P. Drevet n'en fut que l'éditeur.

H. François-Xavier (Saint). — In-fol. (Le B., 9.)

D'après Nic. Poussin. — Le saint est représenté ressuscitant une jeune fille au Japon.
Pièce attribuée à P. Drevet par Le Blanc, qui n'indique point la source où il a puisé ce renseignement. Dans le catalogue du musée du Louvre, où se trouve le tableau du Poussin, M. Villot indique aussi qu'il a été gravé par P. Drevet.

De nombreuses estampes portent encore l'*excudit* et l'adresse de Drevet. Je n'en mentionnerai que quelques-unes : la Sainte Vierge recueillie en elle-même (d'après J. Andray); — Saint Louis et Saint Charles Borromée (d'après Ch. Le Brun); — Saint Joseph, avec l'inscription : *La Couronne de la Virginité ;* — Saint Étienne, etc.

Toutes ces pièces, ou presque toutes, de même que les précédentes, ont été gravées principalement par S. Vallée.

III. PORTRAITS.

12. *Angleterre :* **Charles II**, 1630-1686. — Pet. in-fol. H. 0,297. L. 0,174. (Le B., 13, *s. n.*)

En buste, dans un médaillon ovale dont la bordure est formée de feuillages. Dans le haut, une draperie, retombant à gauche, couvre en partie le côté gauche de l'ovale et cache la corniche sur laquelle elle est repliée, de même que le socle. Personnage vu de 3/4, la tête tournée vers la droite, le corps à gauche. En grande perruque, retombant par devant. Il est couvert d'une cuirasse sur laquelle est passé en sautoir le grand cordon. Cravate avec magnifiques bouts en dentelle. —Au bas du portrait, sur le dessus de la corniche, la couronne royale surmontant les armoiries d'*Angleterre*, soutenues par des feuilles d'acanthe. — Au-dessous, sur la tablette : *Charles II.* || *Roy de la Grande Bretagne.* — Sous le tr. c., à g.: *Vander* (sic) *Werff pinxit.;* — à dr. : *Petr. Drevet sculpsit.*

Seul état connu.

Ce portrait a été gravé spécialement pour l'*Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande* de De Larrey (Rotterdam, 1707-1713, 4 vol. in-fol.), où il figure au t. IV, p. 403.

13. *Angleterre :* **Jacques-François-Édouard Stuart** (plus tard **Jacques III**), dit le *Premier Prétendant,* fils du roi Jacques II, 1688-1766. — In-fol. H. 0,483. L. 0,366. (Le B., 63, *s. n.*)

A mi-corps, dans un ovale équarri, dont les coins sont figurés en pierre avec jointures simulées. Représenté jeune, vu presque de face, le corps tourné légèrement à gauche; tête nue, cheveux longs et bouclés. Il est vêtu d'un habit galonné, à manches avec parements ornés de boutons; cravate blanche dont les bouts, en magnifique dentelle, couvrent le haut de son habit. Sur la poitrine, en sautoir, le grand cordon, ainsi que les insignes de l'ordre de la Jarretière. — Fond noir. — Au-dessous de l'ovale, dans la gravure, une couronne accompagnée de trois plumes d'autruche, reliées entre elles par une banderole avec cette devise : *Ick Dien* (Je sers).

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Très-rare. (Cab. des estampes. — M. Didot.) — 100 fr. et plus.

2e état, avec la lettre. — Autour de l'ovale : *Princeps Walliæ.* — Au bas, dans le cadre, à g. : *N. de Largilierre pinx.;* — à d. : *P. Dreuet sc.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Br.) — 30 à 50 fr.

Gravé probablement vers 1705.

14. **Arnauld** (Ant.), célèbre théologien et controversiste. — In-fol. H. 0,366. L. 0,305. (Le B., 15.)*

A mi-corps, assis devant une table. Vu de 3/4, tourné à droite, coiffé d'une calotte, et vêtu d'une robe garnie de fourrure. De sa main gauche, il tient une tablette sur laquelle est une feuille de papier où il vient d'écrire : *Mihi* || *autè* || *adhæ* || *rere* || *Deo* || *bonū* || *est.* Dans la main droite, une plume d'oie qu'il s'apprête à mouiller dans un encrier placé sur la table, près de deux volumes couchés, lui servant de pupitre. A sa gauche, une bibliothèque cachée en partie par une tapisserie tombant derrière lui. — Sous le tr. c., à g. : [J.-Bapt.] *Champagne jun. pinx.;* — à dr. : *P. Drevet Sculp.;* — au milieu : *Mre. Antoine Arnauld* || *Prestre Docteur en Theologie de la Maison et Société de Sorbonne* || *Né le* 5. *fevrier* 1612. *Mort le* 8. *Aoust* 1694.

1er état, avant toute lettre et avant l'inscription sur la feuille de papier. — Très-rare. (Cab. des estampes. — M. Dutuit. — M. Br. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 100 fr. et plus.

2e état, ci-dessus, avec la lettre. — 10 à 25 fr.

Peint avant 1688, et gravé, selon le P. Lelong, en 1696.

15. **Bar** (la Rév. Mère Catherine de), 1615-1698. — In-fol. H. 0,430. L. 0,340. (Le B., 16, *s. n.*)*

Assise sur une chaise sculptée, près d'un bureau. Vue de face, le corps légèrement tourné vers la gauche, en costume de bénédictine. Elle porte sur la poitrine un petit Saint-Sacrement, et tient une plume dans sa main droite qui est appuyée sur le livre ouvert des Constitutions de l'ordre, placé sur un pupitre près duquel sont d'autres volumes; un canif est posé sur l'un d'eux. Le bras gauche, légèrement ployé le long du corps, laisse voir la paume de la main. A ses pieds, est un manuscrit en feuilles, appuyé contre le bureau. Derrière elle, entre deux colonnes, un couloir de monastère, muni, sur la gauche, d'une fenêtre grillée, et aboutissant à une estrade surmontée de draperies, sous laquelle la révérende mère est représentée une seconde fois, assise, entourée de ses compagnes et leur distribuant le livre des règles de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Dans le haut, à gauche, une

draperie cachant en partie l'entrée d'une chapelle, où, sur un autel, entre deux cierges, est exposé le Très-Saint-Sacrement. Dans l'angle gauche du cadre, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, entourée de rayons, venant inspirer la révérende mère. — Au-dessus du tr. c., à g. : *C. Courtin pinxit.;* — à dr. : *Drevet f.;* — au milieu, sous le tr. du cadre : *La Reverende Mere Catherine De Bar, dite Mecthilde du St. Sacrement Religieuse Benedictine Institutrice* || *de l'adoration perpetuelle du tres St. Sacrement de l'Autel et premiere Superieure des Religieuses du même Institut.* || *decedée pleine de vertus et de merite en son premier monastere du faubourg St. Germain le* 6e. *Avril* 1698. *agée de* 83 *ans.*

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot.) — 30 fr. et plus.

Gravé en 1698, selon le P. Lelong.

16. **Bar** (Catherine DE), la même que la précédente. — In-8°. H. 0,140. L. 0,113. (Le B., 17, *s. n.*)

A mi-jambes, debout devant un autel sur lequel est placé le Très-St.-Sacrement. Vue de 3/4, tournée vers la droite, en costume de bénédictine, les mains jointes sur la poitrine. Dans l'angle gauche de l'estampe, par l'ouverture d'une fenêtre, on voit un monastère sur une montagne escarpée, au pied de laquelle, un moine accompagnant une religieuse, lui indique de la main gauche le chemin conduisant à ce monastère. Dans l'angle droit, au milieu de nuages et de rayons qui éclairent la révérende mère, la sainte Vierge tient sur ses genoux l'enfant Jésus.

Seul état connu, avant toute lettre. — Rare. (Cab. des estampes.) — 20 fr.

Il y a de cette planche des épreuves modernes, fort médiocres, avec une longue légende et l'adresse de *Schulgen, marchand d'estampes,* 25, *rue Saint-Sulpice.*

17. **Beauvau du Rivau** (René-Franç. DE), prélat français, 1664-1739. — In-fol. H. 0,438. L. 0,346. (Le B., 18.) *

A mi-jambes, assis dans un fauteuil aux bras recourbés et sculptés Vu de face, le corps légèrement tourné vers la gauche ; tête nue, revêtu du grand costume d'archevêque, avec la croix du Saint-Esprit sur la poitrine. Il tient, de sa main droite, ornée d'un chaton à l'annulaire, un volume posé verticalement sur ses genoux, et dont il tourne les feuillets de la main gauche. Derrière lui, formant le fond, une draperie, attachée avec des cordons à glands, relevée sur la gauche, laisse à découvert une bibliothèque. — Au bas du portrait, dans le cadre, à g. :

Hyacint^{s}. Rigaud pinx.; — à dr.: *P. Drevet sculp.* 1727. — Sous le cadre, au milieu : *René François De Beauvau* || *Archéveque Duc de Narbonne, Primat de la Gaule Narbonnoise, Président né des* || *Etats généraux de la Province de Languedoc, Commandeur de l'Ordre du S^{t}. Esprit.* — Cette inscription est coupée par ses armoiries : *D'argent à quatre lions de gueules, cantonnés, armés, couronnés et lampassés d'or;* supports : deux anges environnés de nuages; l'écu surmonté du chapeau de cardinal.

Seul état connu. — 20 à 50 fr.

Il y a des épreuves où l'initiale D du nom de Drevet porte une barre oblique de droite à gauche, mais cette particularité ne constitue pas un état. Ces épreuves sont bien inférieures aux autres.

Van Hulst dit que ce portrait, peint par Rigaud en 1715, a été gravé en 1737 (faute d'impression, pour 1727), par P. Drevet, père et fils. Mariette ne le cite même pas.

18. **Bernard** (saint), fondateur et premier abbé de Clairvaux, 1090-1153. — In-4°. H. 0,210. L. 0,171. (Le B., 7, *s. n.*)

A mi-corps, vu de 3/4, tourné vers la droite, en costume de religieux, la tête rasée, n'ayant qu'une couronne de cheveux. — Sous le tr. c., à dr. : *P. Drevet sculp^{t}.*; — au milieu : *Le vray portrait de S^{t}. Bernard* || *premier Abbé de Clairvaux* || *Gravé sur un tableau envoyé de Rome et qui avoit esté veint sur luy agé de* 62 *ans en* 1152.

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot.) — 10 à 20 fr.

19. **Bertin** (Pierre-Vincent), trésorier général du sceau, puis des parties casuelles. — In-fol. H. 0,325. L. 0,253. (Le B., 20, *s. n.*) *

A mi-jambes, debout sous un péristyle. Vu de 3/4, regardant à droite, le corps tourné presque de face ; les boucles de sa perruque lui retombent sur les épaules. Cravate de dentelle avec longs bouts. Le bras droit à demi recourbé laisse voir la paume de la main. Du bras gauche, il est accoudé sur un meuble, et de la main, il tient, appuyé contre lui, son manteau qui lui recouvre l'épaule, et le bras en partie, et dont le pan repose sur le meuble. Dans le haut, à gauche, une draperie retenue par des cordelières, et qui retombe jusqu'en bas.

1er état, ci-dessus, avant les noms des artistes et l'adresse de l'éditeur. — Fort rare. (Cab. des estampes. — B. I. de V.) — 50 fr. et plus.

2e état. — Sous l'encadrement, à g. : *Peint par Hyacinte* (sic) *Rigaud;* — à dr. : *Graué par Deriuet* (sic). — Au-dessus du tr. de la planche, à g. : *A Paris chez Audran, rue St. Jacques aux* 2. *Pilliers d'Or. Auec Priuil. du Roy.* — Assez rare. — 10 à 25 fr.

La gravure de ce portrait, peint par Rigaud en 1685, pour la somme de 330 livres, date de 1688. Il n'existe pas d'état avec le nom du personnage.

20. **Berwick** (Jacques Fitz-James, duc de), maréchal de France, fils naturel du roi d'Angleterre Jacques II, 1660-1734. — In-fol. H. 0,495. L. 0,413. (Le B., 21, *s. n.*)*

A mi-corps, dans un ovale armorié et équarri, aux angles duquel quatre médaillons emblématiques, avec devis. — Le personnage est représenté de 3/4, tourné à droite; en grande perruque retombant sur les épaules; cravate blanche avec de longs bouts en dentelle; il est entièrement enveloppé dans son manteau, sur le côté gauche duquel sont brodés les insignes de l'ordre de la Jarretière. — Autour de l'ovale: *Serenissimus Princeps Iacobus Dux de Berwick, &c.* — Sous le portrait, dans le cadre de l'ovale, un médaillon renfermant les armes : *Écartelé : aux* 1 *et* 4, *contre-écart. : de* France *et d'*Angleterre; *au* 2, *d'*Écosse; *au* 3, *d'*Irlande; *l'écu entouré d'une bordure comp. de seize pièces, huit d'azur, chargée chacune d'une fleur de lis d'or, et huit de gueules, chargée chacune d'un léopard d'or;* devise : *Ortu et Honore.* — A g., dans la bordure extérieure de l'ovale : *Offerebat humillimus servus;* — à dr. du médaillon : *Joannes Farely Presbiter Kilmoriensis* 1693. — Au-dessus du tr. c., à g. : *Genaro* (sic) *pinxit;* — à dr. : *Drevet Sculp.* — Les médaillons du haut représentent, celui de g. : Une fleur de lis au milieu d'un parterre, devant un palais ayant vue sur la mer, que l'on aperçoit dans le lointain; l'exergue : *Angues arcebit ab hortis.;* — celui de dr. : Un lion dans un désert, combattant contre un tigre; la banderole porte : *Nec proderit astus.* — Ceux du bas, à g. : Une harpe appuyée contre le socle d'une balustrade; sur la banderole : *Componit et excitat iras.;* — à dr. : Une ville assiégée et bombardée, située au bord de la mer; au-dessus de la ville en feu, un senestrochère tenant une épée de flammes, issant d'un nuage; l'exergue de côté, porte : *Metum pœnamque rebellibus infert.*

1er état, ci-dessus. — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 50 à 100 fr.

2e état. — Le nom du peintre a été corrigé *Ienary* à la place de *Genaro.* — Rare. (M. Didot. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 20 à 50 fr.

Ce peintre est Benedetto Gennari, dit le jeune, mort en 1715. Il travaillait pour le roi Jacques II.

21. **Béthune** (Hippolyte DE), évêque-comte de Verdun, 1647-1720. — In-fol. H. 0,430. L. 0,334. (Le B., 22, *s. n.*)*

A mi-corps, dans un ovale posé sur un socle armorié. Vu de 3/4, tourné vers la gauche, tête nue, les cheveux bouclés; la croix pectorale suspendue par un ruban passant sous le rabat; les épaules couvertes de sa pèlerine. — Autour de l'ovale : *Hippollittvs de Bethvne Episcopvs Comes Virdvnensis.* — Sur le dessus de la corniche, à g. du cartouche : *Hyacint? Rigaud Pinx.* [1694]; — à dr. : *Pet?. Dreuet Sculp.* [1698]. — Au milieu du piédestal, dans un cartouche, ses armoiries : *D'argent à la fasce de gueules;* l'écu couronné et surmonté du chapeau d'évêque.

Seul état connu. — Assez rare. — 10 à 30 fr.

Gravé en 1697, selon le P. Lelong, et en 1698, selon Van Hulst.

22. **Bignon** (Jean-Paul), abbé de Saint-Quentin, bibliothécaire du roi et membre de l'Académie française, 1662-1743. — In-fol. H. 0,447. L. 0,352. (Le B., 23.)*

A mi-corps, dans un ovale, sur un piédestal armorié. Vu presque de face, regardant vers la gauche, le corps tourné vers la droite, la tête couverte d'une perruque. En grand costume de conseiller d'État, le manteau sur les épaules. — Autour de l'ovale : *Ioannes Paulus Bignon Abbas S^{ti}. Quintini Comes Consistorianus Anno* || *Ætatis* 45. —Sur le dessus du couronnement du socle, à g. : *Rigaud pinxit;* — à dr. : *Drevet sculpsit.* — Au milieu du piédestal, un cartouche, retenu au milieu de la bordure, et renfermant ses armoiries : *D'azur à la croix de calvaire d'argent posée sur une terrasse de sinople d'où sort un cep de vigne accolé à la croix; le tout cantonné de quatre flammes d'argent;* l'écu timbré d'une couronne accompagnée d'une mitre et d'une crosse; supports : deux anges tenant une palme et agenouillés sur des nuages.

(?) 1er état, ci-dessus, avant les prénoms du peintre et du graveur [est-il avant la dédicace?] (cité dans le catalogue Paignon-Dijonval). — Fort rare. — 30 à 60 fr.

La Bibliothèque Impériale de Vienne possède une superbe épreuve d'un état indéterminé, où les noms des artistes sont ainsi écrits, à g. : *Peint par* $^{H?}$ *Rigaud;* — à dr. : *Gravé par* $^{P?}$ *Drevet.* — Du reste, il est conforme au 2e état ci-dessous, sauf que le second chiffre de l'âge (45) n'y figure pas encore. Si l'état ci-dessus, que je cite d'après le catalogue Paignon-Dijonval, n'ayant pas pu le voir, porte la dédicace, celui de la Bibliothèque de Vienne serait le premier de tous.

2e état. — Sur le dessus du couronnement du socle, à g.: *Hycinthus* (sic) *Rigaud pinxit* 1707; — à dr.: *Petr⁹ Drevet sculpsit* 1707. — Sur la tablette du socle, des deux côtés du cartouche armorié, cette dédicace: *Offerebat humillimus servus* || *Gabriel Josephus* || *Caneau Descramelle Tornacæus.* — Rare. (Cab. des estampes. — Bibl. des Beaux-Arts. — Coll. Alb. — B. I. de V. — M. de B.) — 20 à 30 fr.

3e état. — La tête retouchée et rendue plus âgée. — Autour de l'ovale, dans l'inscription, les mots: *Anno Ætatis* 45, ont été remplacés par ceux-ci: *Decan. S. Germ.* — Les dates qui suivent les noms des artistes ont été effacées. — La dédicace du précédent état a été remplacée par celle-ci: *Offerebat humillimus servus* || *F. Stephanus Guillimin* || *Prædicator Lugdunæus.* — Rare. — 15 à 25 fr.

4e état. — La tête a été rendue encore plus âgée et la perruque diminuée dans le haut. — L'inscription qui entoure l'ovale a été remplacée par celle-ci: *Joan. Paul. Bignon Abbas Sti. Quintini. Com. Consist. Biblioth. Reg. Præfect. Ætat. An.* 66. — Une troisième dédicace, qui suit, a été substituée à la précédente: *Academiarum Præsidi offerebat Joannes Babt.* (sic) *Durand* || *de Montalet Clericus Parisinus.* — 10 à 20 fr.

5e état. — Conforme au précédent, sauf que l'indication de l'âge a été supprimée dans l'inscription qui entoure l'ovale. — 10 à 15 fr.

La tête de ce personnage, changée à partir du 3e état, a été regravée sur une nouvelle peinture faite par Rigaud en 1728, d'après nature.

23. **Boileau - Despréaux** (Nic.), célèbre poëte, 1636-1711. — Pet. in-fol. H. 0,234. L. 0,187. (Le B., 25, *s. n.*)*

A mi-corps, vu presque de face, tourné à gauche, regardant vers la droite; tête nue; une longue perruque retombant sur les épaules, couvertes d'une draperie à ramages; la main gauche appuyée sur des livres; la droite, posée sur le bras gauche, tient une plume. — Sous le tr. c., à g.: *De Piles pinx.;* — à dr.: *Drevet Sculp.* 1704.; — au milieu: *Portrait de Nicolas Boileau Des Preaux.* — Suit ce quatrain:

Sans peine à la Raison asservissant la Rime,
Et mesme en jmitant, toûjours Original;
J'ay sçeu dans mes Ecrits, docte, enjoüé, sublime,
Rassembler en moy, Perse, Horace et Juvenal.

Plus bas: *Se vend à Paris rüe St. Jacques à l'Annonciation.*

Seul état connu. — 10 à 25 fr.

Le Cabinet des estampes possède, de ce portrait, une épreuve bien plus moderne. La planche s'y présente usée et retouchée.

24. **Boileau-Despréaux.** — In-fol. H. 0,379. L. 0,296. (Le B., 26.) *

A mi-jambes. Il est représenté de 3/4, la tête tournée à droite, où il regarde, le corps à gauche; grande perruque retombant sur les épaules; vêtu d'un habit ouvert sur le devant, avec manches à parements; le col de sa chemise est dégrafé. Son manteau lui cache l'épaule droite et forme draperie sur sa gauche. Il s'appuie de la main gauche sur un livre, recouvert de papiers, et placé sur un socle en pierres, avec cassures simulées. Dans sa main droite, posée sur le revers de la gauche, il tient une plume. Dans le haut, une draperie avec cordon à glands cache en partie une bibliothèque.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Dutuit. — M. Br. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 250 à 300 fr.

2e état., avec la lettre. — H. 0,381. L. 0,299. — Sur le socle en pierre, on lit, en caractères imitant l'écriture : *Amicissimi viri imaginem* || *quam amicis suis* || *dono daret* || *œri incidi curavit* || *I. I. Coustard in S. G. C. Senator.* — Sous le tr. c., à g. : *Hyacinth? Rigaud pinxit* [1704]; — à dr. : *Petr. Dreuet scul.* 1706. — Au milieu : *Nicolavs Boileav Despreavx,* || *Morvm lenitate, et versvvm dicacitate,* || *Æqve insignis.* || *Natus Kal. Nov. M.DC.XXXVII. Pictus III. Non. Mart. M.DCC.IV.* — 15 à 25 fr.

A en juger par une note du catalogue Desbois, il y aurait un état avant la lettre, mais avec les noms des artistes.

Titon du Tillet, dans ses *Essais sur les honneurs et sur les monuments accordés aux illustres savants pendant la suite des siècles* (Paris, 1634, in-12; p. 447), fournit les renseignements suivants qui servent à expliquer l'inscription relative à M. Coustard, qu'on lit sur le socle :

« La générosité de M. Coustard, contrôleur général à la grande « chancellerie, et celle de M. son fils, conseiller au parlement de Pa- « ris, doit avoir ici sa place. Ils ont fait peindre, par le fameux Ri- « gaud, les portraits de la Fontaine, de Santeul et de *Despréau.* Le « portrait de ce dernier a été gravé à leurs frais par Drevet et distri- « bué gratuitement à toutes les personnes de distinction et de belles- « lettres qui le leur ont demandé ! »

25. **Boileau-Despréaux.** — In-4°. H. 0,209. L. 0,164. (Le B., 27, *s. n.*) *

A mi-corps, debout, vu presque de face, le corps légèrement tourné

vers la droite; une longue perruque retombant sur les épaules; la physionomie souriante. Il est enveloppé dans son manteau dont il ramène, de la main droite, les pans sur sa poitrine. — Sous le tr. c., à dr. : *Fran. de Troy pinxit*; — à g. : *P. Drevet sculpsit*; — au milieu, le quatrain suivant :

Au joug de la Raison asservissant la Rime;
Et, mesme en imitant, tousjours original,
J'ay sçeu dans mes Escrits, docte, enjoüé, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace & Juvenal.

1er état, ci-dessus. — 10 à 25 fr.
2e état. — Le nom du peintre est écrit *de Troye*, et au-dessous des vers, se trouve le nom de leur auteur : *Le Verrier*. (M. de B.)

Le 1er état de se portrait figure en tête de l'édition des Œuvres de Boileau donnée à Paris en 1713, en 2 vol. in-4.

26. **Bouillon** (Emmanuel-Théodose DE LA TOUR D'AUVERGNE, cardinal DE), 1644-1715. — In-fol. H. 0,515. L. 0,410. (Le B., 28.) *

En buste, dans un ovale équarri, en pierre, reposant sur un socle. Vu de 3/4, tourné vers la gauche; tête nue, cheveux bouclés; le camail d'hermine relevé sur l'épaule gauche; la croix du Saint-Esprit suspendue au cou par un ruban passant sous le rabat. — Sur le milieu du socle, dans un cartouche entouré du manteau d'hermine, couronné et surmonté d'un chapeau de cardinal, sont ses armes : *Écartelé : aux 1 et 4, semé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent maçonnée de sable, qui est de* la Tour; *au 2, d'or à trois tourteaux de gueules, qui est de* Boulogne; *au 3, coticé d'or et de gueules, qui est de* Turenne; *sur le tout : parti d'*Auvergne *et de* Bouillon.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Très-rare. (Cab. des estampes. — M. Didot.) — 50 à 100 fr.
2e état, avec la lettre. — Autour de l'ovale : *Serenissimvs ac Eminentissimvs Princeps Cardinalis Bvllonivs Magnvs Franciæ Eleemosinarivs.* — Au-dessous, dans la bordure de l'ovale, cette dédicace : *Offerebat Joannes Jacobvs le Vaillant Clericvs Parisinvs.* — Sur le socle, à g. : *Franc. de Troye Pinx.*; — à dr.: *P. Dreuet Sculp.* — Rare. (Cab. des estampes. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 20 à 50 fr.

Selon le P. Lelong, ce portrait aurait été gravé en 1696.

27. **Boullongne** (L. DE), peintre français, 1654-1733. — In-fol. H. 0,445. L. 0,330. (Le B., 29, *s. n.*)

A mi-corps, dans un cadre figurant l'embrasure d'une fenêtre, cintrée dans le haut, avec cassures simulées; une draperie, liée avec des cordons à glands, cache le montant droit de la fenêtre. Le personnage est représenté debout, vu de 3/4, regardant vers la gauche, le corps tourné à droite; la tête couverte d'une longue perruque, le col de sa chemise dégrafé et retenu par une cravate de dentelle; vêtu d'un habit ouvert dans le haut, le bord rabattu; manches à parements garnis de cinq boutons; il porte, suspendue à la boutonnière de son habit, la croix de Saint-Michel; son épaule gauche est couverte de son manteau qu'il retient de la main droite. Derrière, deux piliers avec échancrures. — Sur la tablette, au bas du portrait, dans un cartouche oblong : *Louis de Boullogne* (sic) || *Ecuyer Chevalier de l'Ordre de St. Michel* || *Premier Peintre du Roy Directeur et Recteur* || *de l'Academie Royale de Peinture et Sculpture.* — Au haut du cartouche, dans un médaillon, ses armes surmontées d'une couronne de comte : *De gueules à une tour d'argent; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*— Au bas du cartouche, à g. : *Peint par Hyacinthe Rigaud Ecuyer Chevalier de l'Ordre de St. Michel.* [1730]; — à dr. : *P. Drevet Sculpsit.*

1er état, ci-dessus. — Fort rare. (M. Didot.) — 30 à 40 fr.

2e état. — Sous le tr. c. : *A Paris chez Bligny, Doreur et Vitrier, Lancier du Roi, Cour du Manége aux Tuilleries.* — Rare. (M. le Dr Roth.) — 15 à 20 fr.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Mariette ne cite pas ce portrait dans son catalogue.

28. *Brandebourg :* **Christine-Caroline de Wurtemberg**, épouse de GUILLAUME-FRÉDÉRIC, margrave de Brandebourg-Onoltzbach, 1694-1723. — In-fol. H. 0,432. L. 0,324. (Le B., 118, *s. n.*)

A mi-corps, dans un ovale équarri dont le cadre est figuré en pierre, jointures et cassures simulées; l'ovale supporté par un socle. Vue de face, le corps tourné vers la droite; tête nue, les cheveux bouclés et terminés par deux longues frisures tombant sur les épaules; un magnifique brillant avec perles est piqué dans les cheveux sur le côté droit. Elle est vêtue d'une robe garnie de perles au corsage; décolletée jusqu'à la naissance des seins; son bras droit à demi-nu; elle tient dans la main l'agrafe de son manteau, doublé d'hermine, posé

sur ses épaules. A sa gauche, une draperie. Sur le milieu du socle, un cartouche contenant ses armoiries environnées du manteau d'hermine; l'écusson, de forme ovale, est surmonté d'une couronne ducale.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Très-rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot.) — 150 fr. et plus.

2e état, avec la lettre. — Autour de l'ovale : *Christiana Carola Marchio Brandenburgico Onoldina Nata Dux Wiirtembergica.* — Sur le dessus du socle, à dr. : *Pierre Drevet Sculp.* — 15 à 30 fr.

Pierre-Imbert Drevet a dû travailler avec son père à cette estampe, qui n'est point citée par Mariette.

29. **Brunet de Montferrand** (François), président en la chambre des comptes, chef du conseil de Monsieur, frère unique du Roi; mort en 1696. — In-8°. H. 0,124. L. 0,074. (Le B., 33, *s. n.*) *

En buste, dans un ovale équarri supporté par un socle et dont les dehors sont simulés en pierre. Vu de 3/4, tourné à droite, regardant de face. En longue perruque couvrant les épaules. Légères moustaches. Il est vêtu d'une robe noire avec rabat. — Autour de l'ovale : *Franc. Brunet. In Supr. Rationum Curia Præses Unici Regis Fratris Cons. Ius. Præposit.* — Sur le dessus du socle, à g. : *F. de Troye p.;* — à dr. : *P. Dreuet f.* — Au milieu de la tablette du socle jusqu'au bas de la plinthe, un cartouche renfermant ses armoiries : *Ecartelé : aux 1 et 4, d'or au levrier rampant de gueules, colleté du champ; à la bordure crenelée de sable; aux* 2 *et* 3, *d'argent à une tête de maure de sable, tortillée d'argent; en chef un lambel de gueules de trois pièces;* l'écu surmonté d'une couronne; supports : deux lévriers.

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de Lapeyrie. — B. I. de V. — M. de B.) — 10 à 30 fr.

Gravé avant 1696.

30. *Brunswick - Hanovre :* **Ernest-Auguste**, XVIe duc **de Brunswick-Lunebourg** et premier électeur **de Hanovre,** 1629-1698. — In-fol. H. 0,505, L. 0,382. (Le B., 34, *s. n.*)

En buste, dans un médaillon ovale, entouré d'emblèmes et placé dans un cadre. Il est représenté de 3/4, tourné vers la droite, en grande

perruque, les épaules couvertes d'un manteau d'hermine, agrafé sur le devant et recouvrant une cuirasse. — Autour de l'ovale : *Ernestus Augustus Dux Bruns. et Luneburgensis S. R. I. Elect. Episc. Osnabrugensis.*— Au-dessus du médaillon, une toque bordée d'hermine, surmontée d'un globe et posée sur une draperie. — A gauche, une Renommée, tenant dans sa main droite, élevée au-dessus de sa tête, une palme, que cherche à lui prendre un Amour, debout sur ses genoux ; à droite, une seconde Renommée, couronnée de lauriers, le bras droit étendu au-dessus du portrait, tient dans la main une branche de chêne ; dans sa main gauche, est une palme appuyée contre le bras. — Sous le médaillon, à g. : des engins de guerre et deux hommes nus, l'un assis, l'autre prosterné ; derrière eux, on voit des drapeaux ; sur la droite, un obusier sur l'affût duquel est assis un homme enchaîné. — Au bas du portrait, dans un cartouche, un cheval surmonté de cette devise : *Sola bonaquæ honesta,* et caché en partie par un obus. — Au haut du cartouche, sur la volute : *P. Dreuet sc.* — Dans le bas, à g., entre les tr. du cadre : *Gravé à Paris par P. Drevet en* 1704.

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb. — B. I. de V. — M. de B.) — 30 à 50 fr.

31. **Camus de Pontcarré** (Nic.-Pierre), magistrat français, mort le 10 décembre 1734. — Gr. in-fol. H. 0,503. L. 0,402. (Le B., 20.)*

A mi-corps, dans un ovale. Vu de 3/4, la tête tournée à droite, le corps légèrement à gauche. Coiffé d'une grande perruque retombant sur les épaules, et vêtu de la robe de sa charge. — Autour de l'ovale : *Nicolas Pierre Camus, Chevalier Seigneur de Pontcarré, Me. des Reqtes. et Premier Président du Paremt.* (sic) *de Rouen.* — Sur la bordure extérieure de l'ovale : *Ioannes Guillelmus le Barbier de Grainville. Rotomagœus.*— Au bas du portrait, sur l'ovale et au milieu du socle, un cartouche contenant ses armoiries : *D'azur à une étoile d'or, accompagnée de trois croissants d'argent,* 2 *en chef et* 1 *en pointe ;* l'écu environné du manteau d'hermine, surmonté d'une toque et d'une couronne ; supports : deux lions contournés. — A g., sur la tablette du socle : *Ioannes Jouvenet pinxit ;* — à dr. : *Petr. Drevet Sculpsit.*

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb. — M. de B.) — 20 à 50 fr.

On a attribué la gravure de ce portrait à Drevet le *fils,* néanmoins Mariette dit positivement qu'elle est de Drevet le *père,* et, ce qui corrobore cette affirmation, c'est qu'il ajoute que cette planche a été faite

en 1705, date à laquelle Drevet le fils n'avait que huit ans. Le P. Lelong donne même la date de 1704 comme celle de la gravure. D'après Leroy (*Histoire de Jouvenet*), c'est aussi cette année que fut peint le portrait original.

32. **Chevalard** (Antoine), 1636-1706. — In-8°. H. 0,163. L. 0,140. (Le B., 37, *s. n.*) *

A mi-corps, dans un ovale reposant sur un socle. Vu de 3/4, tourné vers la gauche, en costume de prêtre, avec rabat; les épaules couvertes de son manteau. — Autour de l'ovale : *Portrait de Messire Antoine Chevalard Prestre, Mort en odeur de sainteté le* 10 *Mars* 1706. *Agé de* 70 *ans.* — Au bas du portrait, couvrant l'ovale et la corniche du socle, un petit cartouche emblématique autour duquel on lit : *Soli Christo consecratur.* — Sur le dessus de la corniche, à g. : *G. B.;* — à dr. : *P. D.* — Sur la tablette, ce quatrain :

Enchanté de la croix, charmé de sa folie,
L'imprimer dans les cœurs, la graver sur l'erain (sic),
Bruler pour Jesus-christ d'un amour souverain,
Fut de cet homme saint l'esprit l'employ la vie.

1er état, avec les initiales seules du graveur. — Rare. (Cab des estampes. — M. Didot. — B. I. de V.) — 10 à 20 fr.

(?) 2e état. — Les initiales *P. D.* du graveur ont été remplacées par ces mots: *P. Drevet sculp.* — L'existence de cet état, que je n'ai pu rencontrer, résulte d'une mention faite au crayon sur l'épreuve du premier état, conservé au Cabinet des estampes.

Gravé en 1708, selon le P. Lelong, qui se trompe toutefois en disant qu'il a été fait d'après Rigaud.

33. **Colbert** (Jacques-Nicolas), archevêque de Rouen, 1654-1707. — In-fol. H. 0,448. L. 0,358. (Le B., 39.) *

A mi-corps, dans un ovale équarri reposant sur un socle. Vu de 3/4, tourné vers la droite, regardant à gauche; en grand costume d'archevêque, la tête couverte d'une calotte, les cheveux courts et bouclés; le manteau posé sur les épaules, la croix pectorale suspendue à un ruban passant sous le rabat. De la main droite, il semble relever sa robe dont il tient le pan sous le bras. — Autour de l'ovale : *Jacobvs Nicolavs Colbert Archiepiscopvs Rothomagensis, Normaniæ Primas Abbas Beccensis et Prior de Charitate.* — Sur le dessus du socle, à g. : *Hyacinth. Rigaud pinxit.* [1696]; — à dr. : *Petr Drevet sculpsit.* [1699]; — au bas de l'ovale, dans un petit médaillon, les armes : *D'or à la couleuvre ondoyante*

en pal d'azur ; l'écu couronné et surmonté du chapeau d'archevêque.

1er état, ci-dessus, avant la dédicace. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Meaume. — B. I. de V.) — 40 à 70 fr.

2e état. — Avec cette dédicace écrite à l'envers au milieu de la tablette du socle : *Offerebât obsequentissimi serui Monachi de charitate.* — 10 à 25 fr.

3e état. — Un trait échappé au-dessus de l'œil droit; suppression du contour intérieur de la joue gauche; une verrue ajoutée. — Rare. (Cab. des estampes.) — 5 à 10 fr.

La planche est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 1 fr. 80.

Le tableau de Rigaud, qui lui a été payé 1400 livres, est en pied, mais Drevet n'en fit que le buste. Mariette ne cite pas cette estampe.

34. **Cotte** (Robert DE), architecte français, 1657-1735. — In-fol. H. 0,389. L. 0,299. (Le B., 23.) *

A mi-jambes, debout, vu de 3/4, la tête tournée à dr., où il regarde, le corps à gauche; en grande perruque retombant sur les épaules. Vêtu d'un habit de velours entr'ouvert par le haut, à larges parements brodés aux manches. Il porte, à la boutonnière de son habit, la croix de Saint-Michel. Près de lui, à sa droite, est une table richement sculptée, et où l'on voit des feuilles de papier, une règle et un compas ; de sa main droite, il tient un volume entr'ouvert avec son index, et posé verticalement sur les feuilles de papier. De l'index gauche, il désigne le volume. Derrière lui, à sa gauche, un fauteuil presque entièrement caché par son manteau dont l'un des pans est posé sur son bras droit et forme draperie sur le devant. — Sous le cadre, à g. : *Peint par Hyacinthe Rigaud;* — à dr. : *Gravé par Pire. Drevet pour l'Academie ;* — au milieu : *Robert de Cotte* || *Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Coner. du Roy en ses Conseils, premier Intendant* || *des Bâtimens, Jardins, Arts, et Manufactures. de Sa Majesté, Directeur de l'Academie* || *Royale d'Architecture, Et Vice protecteur de celle de Peinture et Sculpture.* — Cette inscription est séparée par un médaillon renfermant ses armoiries : *D'argent à deux fasces de gueules, chargées de cinq trèfles d'or,* 3 *et* 2; *au chef d'azur à l'aigle d'or.*

(?) 1er état. — Avant toute lettre (cité par Le Blanc).

2e état, ci-dessus, avec la lettre. — 30 à 60 fr.

3e état. — A la seconde ligne de l'inscription ci-dessus, les mots : *Conseils, premier Intendant,* ont été remplacés par ceux-ci : *Cons., premr. Architecte, Intendant.* — 10 à 20 fr.

La planche est conservée à la Chalcographie du Louvre (3 fr.).

Huber et Rost, Nagler et Le Blanc attribuent la gravure de ce portrait à Pierre-Imbert Drevet. Defer, dans son *Catalogue général*, a répété cette erreur, par inadvertance sans doute, car à l'article de Pierre Drevet il dit bien que cet artiste fut reçu académicien sur le portrait de Robert de Cotte. L'inscription du portrait : *Gravé par Pire Drevet* POUR L'ACADÉMIE, aurait dû lever tout doute, car Drevet fils ne fit partie de cette Assemblée qu'à titre d'*agréé*, depuis 1724. Mariette, d'ailleurs, dit expressément : « Gravé par Drevet *le père* pour son morceau de « réception à l'Académie de peinture. »

Van Hulst dit que ce portrait a été peint par Rigaud en 1713 et gravé par Drevet *père* dans la même année, c'est-à-dire six ans après sa réception à l'Académie, contradiction apparente qui s'explique par une mention aux registres de l'Académie, où il est dit que cette planche ne fut livrée que le 28 février 1722 (voir plus haut, dans l'*Introduction*).

35. **Cromwell** (Oliv.), protecteur de la république d'Angleterre, 1599-1658. — In-fol. H. 0,299. L. 0,176. (Le B., 43, *s. n.*)

En buste, dans un médaillon équarri supporté par un socle. Vu de 3/4, tourné vers la droite, tête nue, cheveux longs, relevés sur le devant. Couvert d'une armure, le col de sa chemise rabattu dessus. — A droite, dans le fond, est figuré un combat de cavalerie. — Sur le dessus de la corniche, sous le portrait : une balance, et un serpent, la gueule entr'-ouverte, caché en partie par un masque, la face contre la bordure du médaillon. — A dr.: une épée dans son fourreau, appuyée contre le tr. c. et la poignée sur le dessus de la corniche; un bâton de commandement couché sur une peau de renard recouvrant un second masque. — Sur la tablette du socle : *Olivier Cromwel* || *Protecteur.* — Sous le tr. c., à g. : *Vander* (sic) *Werff pinxit.* ; — à dr. : *Petr. Drevet sculpsit.*

Seul état connu.

Gravé pour l'*Histoire d'Angleterre* de De Larrey, t. IV, p. 327 (voir plus haut la note du nº 12).

36. **Dangeau** (Philippe DE COURCILLON, marquis DE), gouverneur de Touraine, grand-maître des ordres royaux de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, 1638-1720. — Pet. in-fol. H. 0,334. L. 0,269. (Le B., 45.) *

Jusqu'aux genoux. Debout, vu de face, la tête couverte d'une grande perruque retombant sur les épaules; vêtu du grand costume de sa charge, épée au côté, dont on ne voit que la garde. La main gauche

appuyée sur la hanche ; le bras droit étendu, il tient dans la main son chapeau orné de plumes. Près de lui, une console magnifiquement sculptée. — Derrière lui, dans le haut, une tapisserie retenue par des cordons à glands.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre et avant les armes. — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 100 fr. et plus.

2e état, avant toute lettre, mais avec les armes. — Au bas du portrait, dans la marge, un petit écusson renfermant les armes : *Ecartelé : aux 1 et 4, d'argent à la croix écartelée de sinople et de pourpre; aux 2 et 3, d'argent à la bande fuselée de gueules, au lion d'azur, en chef.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Dutuit. — M. Mailand. — Coll. Alb. — B. I. de V. — M. de B.) — 60 à 100 fr.

3e état, avec la lettre. — Sous le tr. c., à g. : *P. Drevet sculp.*; — à dr.: *H. Rigaud pinx.* — Des deux côtés de l'écusson armorié : *Philippe de Courcillon Marquis de Dangeau || Grand Maistre de l'Ordre de Nre Dame du Mont-Carmel et de St-Lazare.* — 20 à 30 fr.

Peint en 1700 par Hyac. Rigaud, et gravé en 1703.

37. **Delpech** (Jean), marquis DE MERINVILLE, conseiller au parlement, mort en..... — In-fol. H. 0,445. L. 0,326. (Le B., 46, *s n.*)*

En buste, dans un ovale équarri, supporté par un socle; personnage vu de face, la tête couverte d'une grande perruque retombant sur les épaules ; vêtu de la robe de conseiller, avec rabat. A sa g., derrière lui, le socle d'une colonne. Sur sa droite, un arbre. — Autour de l'ovale : *Mre. Jean Delpech, Chevalier Marquis de Mereville* (sic), *Concer. en la Grande. Chambre.* — Sur le socle, à g. : *Nic. de Largilliere pinxit*; — à dr. : *P. Drevet sculpsit.* — Au milieu du socle, un cartouche au milieu duquel est un médaillon renfermant les armes : *D'azur au chevron brisé, accompagné en chef de deux rayons mouvant des angles de l'écu, et en pointe d'un pélican dans son aire, le tout d'or; le pélican posé sur un mont d'argent; à la bordure de gueules.*

Seul état connu. — 20 à 30 fr.

38. **Desjardins** (Marie CADESNE, Mme), épouse de Martin DESJARDINS, sculpteur français. — Pet. in-fol. H. 0,330. L. 0,260. (Le B., 48.) *

Jusqu'aux genoux, debout sous un péristyle. Elle est représentée de 3/4, tournée à droite, la tête nue, les cheveux bouclés sur le devant et

retenus derrière par un nœud de ruban faisant le tour de la tête ; une longue boucle est ramenée sur l'épaule gauche. Elle est vêtue d'une robe décolletée, par-dessus laquelle est un manteau bordé de fourrures, couvrant l'épaule droite et retenu sur la poitrine par une magnifique agrafe. Son coude droit est appuyé sur un meuble entièrement recouvert par le manteau formant draperie ; elle tient, de sa main droite, l'extrémité d'une écharpe passée sous le manteau ; de la main gauche, elle cueille une branche d'un pied de tubéreuse placé dans un pot, à ses pieds.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 60 à 100 fr.

2e état, avec la lettre. — Sous le cadre, à g. : *Hyacinthe Rigaud Pinx.* [1684] ; — à dr. : *P. Dreuet Sculp.* [1689] ; — au milieu : *Me. Marie Cadesne femme de Mr. Desjardins, Recteur* || *de L'Academie Royale de Peinture et Sculpture.* — Plus bas à dr. : *A Paris Chez Audran rue St. Iacques, aux* 2. *pilliers d'Or. Auec Priuil. du Roy.* — 10 à 25 fr.

Le tableau de Rigaud est au musée de Caen.

Le catalogue Paignon-Dijonval, Nagler et Le Blanc prétendent que Drevet a gravé aussi le portrait du sculpteur Desjardins, d'après Nic. de Largillière, ce qui est inexact. On a pris pour le portrait de Desjardins celui de Mitantier, qui lui ressemble beaucoup (voir plus loin, no 95).

39. **Dodun** (Charles-Gaspard), marquis **d'Herbault**, administrateur français. — In-fol. H. 0,450. L. 0,371. (Le B., 25.)*

A mi-corps, dans un médaillon ovale figuré en pierre et supporté par un piédestal armorié. Personnage vu de 3/4, tourné vers la droite, où il regarde, le corps vers la gauche ; la tête couverte d'une perruque ; large cravate en dentelle. La croix du Saint-Esprit est brodée sur son habit. De la main gauche, portée contre sa poitrine, il tient le pan de son manteau qui lui couvre entièrement l'épaule gauche et laisse celle de droite à moitié découverte. — Derrière lui, le socle d'une colonne. — Autour de l'ovale : *Charles Gaspard Dodun, Cher. Marquis d'Herbault, Commdeur. et Grand Tresorier des Ordres. du Roy, Conleur. Gñal des Finces. de France.* — Sur la bordure extérieure du médaillon, et à gauche des armes : *H. Rigaud pinxit en* 1724. ; — à dr. : *P. Drevet sculpsit en* 1726. — Au bas du portrait, dans un cartouche, ses armoiries : *D'azur à la fasce d'or, chargée d'un lion issant de gueules, et accompagnée de trois grenades tigées d'argent, posées* 2 *en chef et une*

en pointe; l'écu surmonté d'une couronne de marquis et entouré du collier de l'ordre du Saint-Esprit.

Seul état connu. — 25 à 40 fr.

Le Blanc et, d'après lui, Defer ont attribué la gravure de ce portrait à Pierre-Imbert Drevet, bien qu'ils aient pu consulter Van Hulst qui la déclare de P. Drevet *père,* en ajoutant que cette estampe est « tirée « d'un tableau de plus grande composition un peu ajustée cependant par « M. Rigaud à l'ouverture ovale ». Néanmoins Drevet fils a dû y travailler; c'est pour cela que Mariette l'attribue au fils.

40. *Espagne :* **Philippe V,** 1683-1746. — In-fol. H. 0,468. L. 0,342. (Le B., 50, *s. n.*)*

En buste, dans un ovale équarri, placé sur un socle. Vu de 3/4, tourné à droite, tête couverte d'une longue perruque. Vêtu d'un justaucorps à grands ramages, avec le grand cordon passé en sautoir et le collier de la Toison d'or ; son manteau sur l'épaule gauche. — Autour de l'ovale : *Don Phelipe V por la gracia de Dios Rey de las Espanas.* — Un cartouche, occupant le bas de l'ovale et se prolongeant jusqu'au milieu du socle, renferme ses armes. — Sur le socle, à g. : *F. de Troy pinxit.;* — à dr., sous l'ovale : *P. Drevet sculpsit.*

Seul état connu. — 20 à 50 fr.

Le P. Lelong indique la date de 1707 comme celle de la gravure.

41. *Espagne :* **Philippe V.** — Gr. in-fol. H. 0,526. L. 0,368. (Le B., 51.)*

A mi-corps, dans un ovale équarri posé sur une corniche avec consoles figurés en pierre. Vu de 3/4, tourné à gauche, regardant à droite ; la tête couverte d'une longue perruque. En costume royal espagnol, le manteau retroussé sur le coude gauche, la main appuyée sur la hanche au-dessus de son épée dont on ne voit que la moitié de la poignée et de la garde; le bras droit étendu en avant. — Autour de l'ovale : *Don Phelipe V. por la gracia de Dios Rey de las Espanas.* — Au milieu de la corniche, dans un cartouche, surmonté de la couronne royale, se trouvent les mêmes armes qu'au portrait précédent. — A gauche de la couronne, sur le bord extérieur de l'ovale : *Hyacinthus Rigaud pinxit* [1700]; — à dr. de la couronne : *Petrus Dreuet Sculp. rue du Foin* [1702].

1er état, ci-dessus, avant l'addition de la planche accessoire. — Rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — M. Mailand. — B. I. de V. — M. Br.) — 30 à 50 fr.

Même état. — Sous le tr. c., et sur une petite planche rapportée, au milieu de laquelle, dans un petit cartouche, sont les armes de *France*, on lit : *Presenté a Monseigneur Le Duc de Bourgogne* || *Par son tres humble, tres obeïssant, et tres soumis Seruiteur, Hiacinthe Rigaud. en* 1702. — Aussi rare que le précédent. — 20 à 30 fr.

2e état. — Planche retouchée et crevée dans le bas. — Sous le tr. c.: *A Paris chez Bligny Doreur et Vitrier, Cour du Manége aux Thuilleries.* — 10 à 25 fr.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Van Hulst indique en ces termes que cette gravure n'est qu'une reproduction partielle du tableau original : « Demi-figure avec une main « prise dans un tableau d'une figure en pied et accommodée, pour être « mise en estampe, d'un devant d'architecture, etc. »

Ce tableau, peint, par ordre de Louis XIV, peu de jours avant le départ de Philippe pour l'Espagne, est conservé au musée du Louvre.

42. *Espagne :* **Louis Ier, fils aîné du précédent, 1707-1724. — Gr. in-fol. H. 0,668. L. 0,492.**

En pied. Vu de 3/4, tourné à droite. — Sous le tr. c., à g. : *Peint par Hyacinthe Rigaud ;* — à dr. : *Drevet sculpt.* — Plus bas, au milieu : *Luis* 1r. *Rey d'Espana* | *Louis* 1r. *Roy d'Espagne.* || *Né à Madrid le* 25 *Aoust* 1707. *a épousé le* 20 *Janvier* 1722. *Louise Elisabeth d'Orleans née a Versailles le* 11e *Decembre* 1709. *Declaré Roi le* 15 *Janvier* 1724 *par la cession et l'abandonnement* || *de Philippe V. son Pere agé de* 41. *ans et vn mois.* — Au-dessous, dans le coin droit : *A Paris chez Bligny, Lancier du Roi, Peintre, Doreur et Vitrier, Cour du Manége aux Thuilleries.*

Ce portrait est une copie, excepté la tête, de celui du prince de Conti, gravé par P. Drevet, d'après Rigaud (voir plus loin, no 66), mais une copie dans le sens opposé. La partie originale ne consiste que dans l'adaptation de la tête du jeune roi d'Espagne.

La gravure en est bien inférieure à celle de P. Drevet, de sorte qu'on pourrait presque affirmer qu'il y a eu de la part de l'éditeur de cette estampe une supercherie dans l'apposition du nom de notre artiste et de celui de Rigaud. Ce portrait de circonstance fut exécuté après le 15 janvier 1724, mais avant la mort du roi d'Espagne, survenue le 31 août suivant et qui n'est pas mentionnée dans la légende.

Bien certainement il doit en exister un état avant l'adresse de Bligny, état primitif, publié du vivant de P. Drevet et de Rigaud, mais je n'ai pu le découvrir nulle part, ce qui me porte à croire que l'édition entière a été expédiée en Espagne. Je doute fort que les noms trompeurs de deux grands artistes figurent sur cet état, car de leur vivant on n'aurait pas osé se jouer ainsi du public ; ils n'ont dû être ajoutés que sur l'état édité par Bligny, à la fin du siècle dernier, et ce qui le prouverait, c'est qu'ils ont été gravés par une autre main que celle qui avait fait la légende.

On ne connaît qu'une seule épreuve *ancienne* de l'état avec l'adresse de Bligny ; elle est conservée dans la collection de M. le Dr Roth. — La planche fait partie du fond de l'éditeur Bernard. Épreuve, 2 fr. 50.

43. **Estrées** (César D'), cardinal, 1628-1714. — In-fol. H. 0,320. L. 0,210. (Le B., 52.) *

En pied, vu de 3/4, tourné à g., regardant de face. En costume de cardinal, avec la croix du Saint-Esprit. Il est assis dans un fauteuil, près d'une table, dans sa bibliothèque, et tient une lettre ouverte dans sa main gauche, le bras étendu. — Sous le tr. c., six vers latins :

Hic ille est latio Cœsar decus additus ostro,
Heroâ de gente satus non degener Heros,
Quem Tiberis Bœtisque colunt, cui Sequana plaudit :
Consilijs reges doctus populosque juvare,
Immensaque omnem complexus mente minervam,
Et calamo et lingua magnus sed pectore major.

Au-dessous, à droite, la signature de l'auteur de ces vers : *Bernardus Moneta Divionensis.*

1er état, ci-dessus, avant les noms des artistes. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot.) — 10 à 15 fr.

2e état. — Sous le tr. c., à g. : *P. F. Giffart in. et sculp.;* — à dr. : *P. Drevet efigies.* — Assez rare. — 5 à 10 fr.

On le voit, Drevet n'y grava que la tête.

Estampe servant de frontispice à l'ouvrage : *Hexapleum Origenis quæ supersunt,* publié par B. de Montfaucon (Paris, 1713, 2 vol. in-fol.).

44. **Eudes** (Jean), fondateur de la congrégation des Eudistes, frère aîné du célèbre historien Eudes de Mezeray, 1601-1680. — In-fol. H. 0,366. L. 0,269. (Le B., 53, *s. n.*)*

A mi-corps, dans un médaillon ovale, posé sur un socle. Ecclésias-

tique vu de 3/4, tourné vers la gauche, debout, coiffé d'une calotte, il porte sur la lèvre supérieure de légères moustaches et au menton une barbiche; il a sur les épaules un manteau; sa main droite est appuyée sur sa poitrine, et la gauche, tenant un cœur symbolique, est croisée sur la droite. — Sur le dessus du socle, à g. : *le Blond pinxit;* — à dr.: *P. Drevet Sculpsit.* — Sur le milieu du socle : *Ioannes Eudes presbiter multorum seminariorum, nec non sanctimonialium a* || *charitate institutor, in missionum exercitiis celeberrim?. Obiit die* 19. *augusti anno* 1680.

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb.) — 15 à 30 fr.

Cette estampe aurait été gravée en 1704, selon le P. Lelong.

45. **Fairfax** (Th.), général et homme politique anglais, 1611-1671. — Pet-in-fol. H. 0,294. L. 0,174. (Le B., 54, *s. n.*)

En buste, dans un médaillon ovale bordé d'oves et retenu dans le haut par un cordon passé dans l'anneau. Vu de 3/4, le corps légèrement tourné à droite; tête nue, longs cheveux bouclés. Il porte barbiche et moustaches, et est couvert d'une cuirasse. — A gauche du médaillon, une épée dans le fourreau, la pointe en l'air, l'extrémité de la poignée sur le dessus de la corniche du socle, sur laquelle est également posé le médaillon. — A droite, un bâton de commandement, dont l'une des extrémités est appuyée contre le tr. c. de la gravure, et l'autre posée sur la corniche. — Sur la tablette : *Thomas Fairfaix* (sic) || *General du Parlement.* — Sous le tr. c., à g. : *Wander* (sic) *Werff pinxit;* — à dr. : *Petr. Drevet sculpsit.*

Seul état connu.
Au musée de Berlin, une épreuve avant le troisième trait au menton du personnage.

Gravé pour l'*Histoire d'Angleterre* de De Larrey, t. IV, p. 217 (voir plus haut la note du nº 12).

46. **Félibien** (André), littérateur et contrôleur général des ponts et chaussées, 1619-1695. — In-4º. H. 0,207. L. 0,171. (Le B., 55, *s. n.*)*

A mi-corps, vu de 3/4, regardant à droite, le corps de face; tête nue, cheveux longs, frisés et tombant sur les épaules. Enveloppé dans son manteau, de manière qu'on n'aperçoit que son avant-bras droit; il tient dans la main une feuille de papier à demi roulée. — Dans le haut,

une draperie formant le fond. — Sous le tr. c., à g.: *C. le Brun pinx.;* — à dr.: *P. Drevet sculp.;* — au milieu : *Mre. André Felibien || Ecuyer Sr des Avaux et de Javercy Historiographe du Roy, Garde des || Antiques de S. M. de l'Academie Royale des Inscriptions &c. decedé || à Paris le* 11. *de Juin* 1695. *Agé de* LXXVI. *ans.*

Seul état connu. — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 10 à 20 fr.

Le tableau a été peint avant 1690.

47. **Finé de Brianville** (Oronce), abbé de Pontigny, un des premiers pères de l'ordre de Cîteaux, mort en 1708. — In-fol. H. 0,429. L. 0,333. (Le B., 32, *s. n.*)*

A mi-corps, dans un ovale équarri, avec un fond, figuré en pierre, et posé sur un socle. Ecclésiastique vu de face, la tête couverte d'une calotte; en tenue d'abbé, ayant la croix pectorale suspendue au cou. — Autour de l'ovale : *Orontivs Finé de Brianuille Abbas Pontiniaci Ordinis Cisterciensis Pater Primaus.* — Sur le dessus du socle, à g.: *Hyac. Rigaud Pinx* [1696] ; — à dr.: *P. Dreuet Sculp. rue du Foin.* [1699] ; — au milieu, dans un cartouche, ses armes : *Ecartelé : aux* 1 *et* 4, *d'azur au chevron accompagné de trois molettes, le tout d'or; aux* 2 *et* 3, *de gueules à la tour d'argent maçonnée de sable;* l'écu surmonté de la crosse et de la mitre d'abbé.

1er état, ci-dessus. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. de B.) — 10 à 25 fr.

2e état. — Le cadre uni figuré en pierre qui entoure l'ovale a été chargé des traits de force horizontaux et verticaux pour imiter le scellement des pierres. (M. Roth. — B. I. de V.) — 10 à 15 fr.

La planche est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 1 fr. 80.

Van Hulst assigne la date de 1699 à la gravure de ce portrait, que le P. Lelong dit avoir été exécuté en 1698.

48. **Fleury** (André-Hercule DE), cardinal, homme d'État français, 1653-1743. — Gr. in-fol. H. 0,499. L. 0,374. (Le B., 56.)*

A mi-jambes, assis dans un fauteuil sous un péristyle. Vu de face, le corps tourné légèrement vers la gauche; tête nue, verrues au front et sous le sourcil gauche; vêtu en grand costume de cardinal, les épaules couvertes de son camail d'hermine, dont le côté droit est relevé.

Dans ses mains, placées l'une sur l'autre, son bonnet carré appuyé sur ses genoux. — A sa droite, une table chargée de livres, rangés verticalement, contre lesquels on voit des liasses de papiers, dont l'une est attachée avec un ruban; en avant des livres et près des papiers, une écritoire munie d'une plume. — Derrière lui, une colonne entourée d'une draperie, attachée par deux cordons à glands.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre et avant les armes. — Fort rare. (M. Dutuit.) — 150 à 200 fr.

2e état. — Dans la gravure, au bas du portrait, sur la tablette : *André Hercules, Cardinal de Fleury,* || *Grand Aumonier de la Reine, Ministre d'Etat, Grand Maître et* || *Surintendant des Postes.* || *Offerebat J. S. Brissart Abbas Sti. Martini Nivernensis.* — Cette inscription est coupée, au milieu, par un médaillon renfermant ses armes : *Écartelé : aux* 1 *et* 4, *d'azur à trois roses d'or; aux* 2 *et* 3, *d'azur au chef de gueules, chargé d'un lion naissant d'or;* l'écu couronné et surmonté du chapeau de cardinal. — Sous le tr. c., à g.: *Peint par Hyacinthe Rigaud Chevalier de l'Ordre de St. Michel.* [1728]; — à dr. : *Gravé par P. Drevet* [1730]. — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. de Baudicour. — M. Mailand. — M. de B.) — 30 à 50 fr.

3e état, avec la date de 1730 à la suite du mot *Nivernensis* qui termine l'inscription. — 15 à 30 fr.

Van Hulst nous informe que ce portrait a été gravé par P. Drevet père et fils. « Mais, ajoute-t-il, plus par le premier; la démence du fils « étant très-forte alors. » — Mariette ne le cite pas.

49. **Forest** (Jean), peintre français, 1635-1712. — In-fol. H. 0,429. L. 0,324. (Le B., 57.)*

A mi-jambes, assis dans un fauteuil. Vu de 3/4, tourné à droite, où il regarde; le corps presque de face; coiffé d'un bonnet en velours avec sommet en taffetas; vêtu d'une robe de chambre doublée de fourrures, le col de sa chemise dégrafé et laissant voir sa poitrine. La main droite appuyée du revers sur la cuisse. Dans la main gauche, posée sur le genou, il tient des pinceaux, et son appui-main, formé d'un gros bâton; le pouce passé dans sa palette. A sa droite, sur un chevalet, une toile où est esquissé un paysage.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre, avant les troisièmes contre-tailles ajoutées sur l'épaule gauche du personnage pour l'arrondir et le détacher du fauteuil, et avant plusieurs parties remontées de ton, notamment sur le dos du fauteuil où les fleurs de l'étoffe sont moins ombrées. — Rare. — 100 fr. et plus.

2e état, avant toute lettre, mais avec les contre-tailles. — 60 à 80 fr.

3e état. — Entre les traits du cadre, à g. : *N. de Largillierre pinx.*;— à dr.: *P. Drevet Sculp.*; — Sous le cadre : *Joannes Forest Pictor Celeberrimus. Honorarius in Regia picturœ Academia Consiliarius.*||*Morum lemitate* (sic), *amoenitate jngenij et artis peritiâ œque jnsignis.*||*Hanc amantissimi Soccri* (sic) *effigiem pinxit, et œre jncidi curavit ut cum jlla Suum amorem jn jllum* || *œternitati commendaret.* — Un peu plus bas, à dr. : *Nicolaus de Largillierre jn eadem Academia Professor.* — Rare. (Cab. des estampes.) — 20 à 40 fr.

4e état. — Conforme au précédent, avec les mots : *lemitate* et *Soccri* rectifiés et écrits : *lenitate* et *Soceri.* — 10 à 15 fr.

La planche est conservée à la Chalcographie du Louvre (2 fr. 50).

C'est un des chefs-d'œuvre de gravure de Drevet le père. Il a été exécuté avant 1712. — Le portrait original, peint par Nic. de Largillière, gendre de Forest, se trouve au musée de Lille.

50. **Fourcy** (Balth.-Henri DE), abbé de Saint-Wandrille, mort en 1754. — In-fol. H. 0,452. L. 0,331. (Le B., 58.)*

En buste, dans un ovale, sur un socle. Vu de 3/4, tourné à droite; tête nue. En grand costume d'abbé, enveloppé dans son manteau. — Fond noir. — Derrière lui le piédestal d'une colonne. — Autour de l'ovale : *Balthazar Henrycus* (sic) *de Fourcy Doctor et Socius Sorbonicus Abbas Sancti Vandregisilii* (sic).—Sur la corniche du socle, un cartouche accroché à l'ovale et renfermant un médaillon *à fond blanc*, contenant ses armoiries : *Écartelé: aux* 1 *et* 4, *d'azur à l'aigle éployée d'argent; au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules; aux* 2 *et* 3, *d'azur au coq d'argent;* l'écu soutenu par deux levrettes colletées. — Au milieu de la frise : *Ars utinam mores animumque effingere posset.* Au-dessous, à dr. : *Martial. Lib.* 10. *Epig.* 32. — Sur le dessus de la base du socle, à g.: *H. Rigaud pinx.* [1710]; — à dr. : *P. Drevet sculp.* [1714].

1er état, ci-dessus, avec les fautes et avant la dédicace. — Extrêmement rare. (M. Didot. — M. Roth.) — 30 à 50 fr.

2e état.— Dans la bordure de l'ovale, les mots *Henrycus — Vandregisilii,* rectifiés et écrits : *Henricus— Wandregisilii;*—le fond du médaillon des armes est ombré. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 20 à 30 fr.

3e état. — Dans la bordure, des deux côtés du cartouche, on a ajouté cette dédicace : *Offerebat Claudius Antonius Franciscus Jacquemet ~~~~ clericus Bizuntinus . anno* 1722. (M. Mailand.) — 15 à 20 fr.

Le musée de Berlin possède de cet état une épreuve où le clair obscur à la joue droite serait plus transparent, ce qui supposerait une retouche.

4e état. — Conforme au précédent, mais les mots latins tirés de Martial ont été supprimés. (Cab. des estampes. — M. Roth.) — 10 à 15 fr.

5e état. — Conforme au précédent, mais les mots : *anno* 1722, ont été supprimés de la dédicace. (B. I. de V.) — 10 à 15 fr.

Van Hulst assigne la date de 1714 à la gravure de ce portrait, que le P. Lelong fait remonter à 1711.

51. **Fourcy** (Henri de), comte de Chessy, conseiller d'État, prévôt des marchands, 1626-1708. — In-fol. H. 0,489. L. 0,384. (Le B., 59.)

A mi-corps, dans un ovale. Vu presque de face, la tête couverte d'une perruque retombant sur les épaules. En robe de magistrat, avec rabat, à travers lequel on aperçoit les glands du cordon; ceinture avec large nœud en partie caché par le manteau posé sur l'épaule droite et dont il retient un pan de la main gauche.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Très-rare. (Cab. des estampes. — M. Didot.) — 70 à 100 fr.

2e état, avec la lettre. — Autour de l'ovale : *Henricus de Fourcy Comes de Chessy Consist. Comes Ordinari? in Supr. Senatu Consiliari? Honoris.* — Au bas de l'ovale, dans la bordure blanche qui l'entoure : *Offerebat obsequentiss. Petrus Le Saché Paris.* — Dans le cadre, à g. : *N. de Largilierre pinx.*; — à dr. : *P. Drevet sculp.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Roth. — Coll. Alb. — B. I. de V. — M. de B.) — 20 à 50 fr.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Gravé avant 1708.

52. *France :* **Louis XIV**, 1638-1715. — Très-gr. in-fol. H. 0,616. L. 0, 513.

Jusqu'aux genoux, debout, adossé au socle d'une colonne dont le haut est entouré d'une draperie à ramages. Vu de 3/4, tourné à gauche, regardant de face. Grande perruque bouclée, retombant par derrière. Il est couvert d'une armure damasquinée, avec le grand cordon passé en sautoir, et à l'extrémité duquel pend, sur le côté gauche, la croix du Saint-Esprit. Cravate de dentelle. Le bras droit recourbé et en l'air, caché par une draperie tombante posée sur l'épaule, et dont l'extrémité est retenue par la main gauche, appuyée du revers sur la hanche. Épée au côté. De la main droite, gantée, le roi tient verticale-

ment un bâton de commandement, qu'il appuie sur une table, recouverte d'un tapis, placée devant lui, et sur laquelle est posé son casque orné d'un panache. — Sous le tr. c., à g.: *Peint par Person* (sic); — à dr.: *Gravé par Drevet* 1692; — au milieu : *Louis Le Grand;* — un peu au-dessous, à dr.: *Ce* (sic) *Vend a Paris rue St. jacques Chez Audran aux* 2. *Pilier* (sic) *d'Or.*

1er état, ci-dessus. — Fort rare. (M. de Behague. — M. Roth. — M. de B.) — 150 fr. et plus.

2e état. — L'adrese d'Audran a été remplacée par celle-ci : *se vend a Paris chez Drevet rüe St. Jacques au Point de France Atenant St. Severin.* (Cab des estampes. — M. de Baudicour. — M. de B.) — 100 à 150 fr.

3e état. — La date, après le nom du graveur, est effacée. (Cab. des estampes. — M. de Behague.) — 50 à 100 fr.

Ce portrait, gravé par Drevet, n'a jamais été signalé. Tous les états sont d'une rareté insigne.

53. *France :* **Louis XIV.** — Gr. in-fol. H. 0,569. L. 0,445. (Le B., 61.) *

A mi-corps, dans un ovale posé sur un socle, au milieu duquel un cartouche avec les armes de *France,* surmontées de la couronne royale, et accompagnées de la main de justice et du sceptre placés de chaque côté. — Autour de l'ovale : *Ludovicus Magnus Franciæ et Navarræ Rex Christianissimus.* — Sur le rebord extérieur du cartouche : *fait par Dreuet.* — Sur la tablette du socle : *Et se Vend a Paris Chez ledit Dreuet* || *Rue Saint Jacques Vis a Vis les Mathurins* || *a l'Jmage Saint Prosper.*

1er état, ci-dessus, avec la première adresse, et avant les troisièmes tailles qui seront signalées à l'état suivant. — L'existence de ce premier état m'a été révélée par l'épreuve conservée dans la Collection Albertine, de Vienne, et qui est aujourd'hui la seule connue.

2e état. — La figure est plus travaillée. Des parties qui étaient claires au 1er état, sont couvertes dans celui-ci par des lignes fines, par exemple la bordure du grand cordon, un peu au-dessus du bras. Le fond qui entoure l'ovale et qui n'avait que deux tailles au 1er état, en a, dans celui-ci, une troisième, perpendiculaire. Les lignes de la bordure intérieure de l'ovale sont plus fortes. Le premier plan du socle qui n'avait au 1er état qu'une seule taille horizontale, en a, dans celui-ci, trois qui se croisent dans la partie supérieure; d'autres parties du socle sont aussi chargées de plusieurs tailles. — L'adresse sur la tablette du socle n'occupe plus que deux lignes et a été ainsi modifiée : *Et se Vend*

a Paris Chez ledit Drevet || *Rue du Foin Vis a Vis les Mathurins.* — Excessivement rare. La Collection Albertine en possède une épreuve où l'on remarque un trait échappé à droite, qui part du bras, descend jusqu'au bas de la lettre S et finit avant le nom de Drevet. — L'épreuve conservée au Cab. des estampes porte, à l'encre, la date de 1696, comme étant celle de la gravure, ce qui n'est pas, mais qui concorde bien avec l'adresse de Drevet qu'on lit sur cet état. — 100 à 150 fr.

3e état. — La tête a été retouchée.—Sur le rebord du cartouche, à la suite du nom de *Dreuet,* on a ajouté cette adresse : *rue St Jacques a l'Anonciation.* — L'adresse qui figurait sur la tablette du socle au 2e état, a été remplacée par cette dédicace : *Offerebat Provincia Provencæ Minimorum* || *Pro Comitijs generalibus Massiliæ celebrandis anno* 1703. — Fort rare. (Cab. des estampes. — B. I. de V.) — 50 à 100 fr.

4e état. — La tête encore retouchée. — Sur le rebord extérieur de l'ovale, à g. du cartouche : *Hya. Rigaud pinx.;* — à dr.: 1704 *Dreuet rue St Jacques a l'Anonciation.* — La dédicace a été effacée. — Très-rare. (M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb.) — 40 à 80 fr.

5e état. — Encore plus retouché; la date de 1704 a disparu et est couverte de tailles. (M. de Behague. — Coll. Alb.)

Le Blanc et Defer ne considèrent ce portrait que comme le 2e état du suivant dont il paraît être, en effet, une réduction à la suite de laquelle le bas du corps et l'avant-bras droit ont disparu, l'armure et l'attitude restant les mêmes. Cette hypothèse tombe d'elle-même, car ce portrait a été gravé très-probablement en 1695, et par conséquent il est antérieur au suivant. D'ailleurs l'illusion apparente de leur identité cesse après l'examen attentif de ces deux estampes : on voit que rien n'y est commun avec la planche qui va suivre ; la tête et le torse entier diffèrent; le fond est uni dans ce portrait-ci, tandis qu'il offre la vue d'un champ de bataille dans l'autre. C'est pourquoi on ne sait trop comment concilier ces preuves matérielles avec cette note inédite de Mariette :

« Une seconde épreuve de la planche précédente [celle qui est « décrite au numéro suivant] depuis qu'elle a été remise dans une « forme ovale, et que Drevet le père y a travaillé considérablement, « surtout dans la teste, pour la rendre plus ressemblante. »

54. *France :* **Louis XIV, 1638-1715.** — Très-gr. in-fol. H. 0,628. L. 0,506. (Le B., 61.) *

A mi-jambes, debout près d'un champ de bataille. Vu de 3/4 tourné à droite ; en grande perruque retombant en boucles sur le dos, et dont deux mèches frisées couvrent le front au-dessus des sourcils.

Il est représenté en armure complète, avec une écharpe à large nœud au milieu du corps : épée au côté, dont on n'aperçoit que la garde ; grand cordon en sautoir et cravate blanche avec bouts en dentelle. Dans sa main droite, le bras allongé, il tient, par le milieu, un bâton de commandement. Son manteau, doublé de fourrure, lui couvre l'épaule gauche. Derrière lui, dans le fond, au pied d'une montagne que couronne une citadelle, on aperçoit une charge de cavalerie. Sur le devant, un homme et des chevaux morts.—Le ciel est nuageux, et deux bombes traversent l'espace. — Sous l'encadrement, à dr. : *fait par Drevet.*; — au milieu : *Ludovicus Magnus.*; — au-dessous : *Se vend a Paris Chez ledit Drevet Sur le Quay des Augustins atenant l'hostel de Luynes proche le Pont St. Michel.*

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 150 à 200 fr.

Gravé en 1704, d'après un tableau peint par Rigaud en 1701.

55. *France :* **Louis XIV.** — Très-gr. in-fol. H. 0,685. L. 0,514. (Le B., 60.)

En pied, debout sur le trône. Vu de 3/4, tourné à gauche, en longue perruque retombant sur les épaules et formant sur le front deux boucles au-dessus des sourcils. Vêtu du manteau royal fleurdelisé, doublé d'hermine; épée au côté; les jambes couvertes d'un maillot, avec jarretières au-dessous des genoux; souliers à boucles. Sa main gauche appuyée sur la hanche. Près de lui, à sa droite, sur un petit meuble recouvert d'un tapis fleurdelisé, un coussin avec la couronne royale, et la main de justice placée horizontalement ; le bras droit étendu, tenant dans sa main le sceptre appuyé sur le coussin, la fleur de lis en bas. Derrière lui, un fauteuil à moitié caché par la traîne de son manteau. Dans le haut, formant dais, une draperie avec cordons à glands, cachant une colonne sur le socle de laquelle sont gravées les statues de la Guerre et de la Justice. — Dans l'encadrement, à g.: *Hyacinthe Rigaud pinxit;* — à dr. : *P. Drevet sculpsit.* — Sur la tablette du cadre : *Louis le Grand.*

1er état, ci-dessus, avant la suppression d'une boucle de cheveux au-dessus de l'œil droit; avant l'augmentation faite au mollet de la jambe droite pour la rendre moins maigre ; avant les contre-tailles sur la colonne qui est près du roi et sur le fût de la colonne; avant plusieurs modifications de détail dans le costume, les ombres portées, etc. — État excessivement rare et qui manque au Cabinet des estampes.

Une superbe épreuve s'en trouve dans la collection de M. Roth, et une autre dans celle de M. Dutuit. — 250 à 350 fr.

2e état. — Le mollet relargi, la boucle de cheveux supprimée, mais avant les contre-tailles sur la colonne. — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 150 à 200 fr.

3e état. — Conforme au précédent, mais avec les contre-tailles sur la colonne. — 50 à 100 fr.

Le Blanc signale encore des états avec l'adresse de Drevet et avec une dédicace, mais je n'en ai pas rencontré.

Nagler attribue la gravure de ce portrait à Drevet le fils et prétend rectifier à cet égard l'opinion de Joubert, de Basan et de Heller.

Mariette consacre à cette belle estampe la note suivante : « Cette « planche, qui est ce que Drevet le père a fait de plus considérable, a « été gravée par ordre de Sa Majesté très-chrétienne et pour être « mise dans son cabinet. »

Le portrait original, peint en 1701, se trouve au musée du Louvre. La gravure en a été faite en 1712, au dire de Van Hulst.

56. *France :* **Louis de France**, surnommé le **Grand Dauphin**, fils de Louis XIV, 1661-1711. — In-fol. H. 0,459. L. 0,339. (Le B., 62.)*

A mi-corps, dans un ovale équarri, sur un socle figuré en pierre, avec cassures simulées sur la bordure qui est cachée en partie, à droite, par une draperie tombant jusqu'au bas. Vu presque de face, le corps tourné à gauche ; une grande perruque retombant par derrière, et dont l'extrémité forme un nœud. Il est couvert d'une cuirasse avec écharpe autour de la ceinture ; le grand cordon en sautoir. Son bras droit, dont on ne voit que la moitié, est étendu ; l'autre est pendant. — Au bas du portrait, accroché à la bordure, un cartouche contenant les armes du *Dauphin,* entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel et surmontées de sa couronne. — A gauche et à droite, au bas de l'écusson, des branches de laurier jointes à des palmes.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Br.) — 100 fr. et plus.

2e état. — Sur le côté gauche de l'ovale : *Louis Dauphin de France.* — Sur la plinthe du socle, à g. : *Hyacint?. Rigaud pinxit — P. Dreuet sculp.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — M. Br. — B. I. de V.— M. de B.) — 20 à 60 fr.

Même état. — La planche coupée dans le bas. — Sous l'estampe, sur une planchette rapportée, on lit cette dédicace : *Dédié a Son*

Altesse Sérénissime Madame La Princesse de Conti; — au-dessous, à dr.: *Par son tres humble et tres obeïssant serviteur Drevet;* — à g., plus bas : *Se vend à Paris chez P. Drevet rue du Foin devant les Mathurins.* — Au milieu de l'inscription, les armes accolées de Bourbon-Conti et de Bourbon-Condé.

3e état.—Conforme au 2e, avec cette adresse sous le tr. c., au milieu: *a Paris Chez Bligny, Peintre, Doreur et Vitrier, Lancier du Roi Cour du Manége au Thuillerie.* — 5 à 15 fr.

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 2 fr. 50.

Le buste de ce même portrait a été copié et encadré dans un ovale équarri. — Sous le portrait, sur la tablette du cadre, on a mis cette inscription mensongère : *Henri IV,* || *Roi de France et de Navarre.* — Au-dessous, à g., les noms des artistes, également falsifiés; à g.: *Ferdinand Pinx.;* — à dr.: *Morin Sculp.* (Cab. des estampes.)

Le portrait original qui a servi de modèle à cette estampe a été peint en 1697 par H. Rigaud (pour une somme de 2,000 livres), en figure jusqu'aux genoux; Parrocel a exécuté le fond. Dans la gravure ci-dessus, faite par Drevet en 1701, il a été réduit, et l'on y a ajouté un accompagnement d'architecture de la composition de Rigaud.

57. *France :* **Louis de France**, duc **de Bourgogne**, fils du Grand Dauphin et père de Louis XV, 1682-1712. — In-fol. H. 0,465. L. 0,364. (Le B., 31.)*

A mi-corps, dans un ovale équarri, avec cassures simulées et supporté par un socle. Vu de 3/4, tourné à droite, en grande perruque retombant par derrière. Couvert d'une cuirasse avec collerette de dentelle; il porte en sautoir le grand cordon. L'épaule gauche recouverte par son manteau dont le pan retombe sur le socle et forme draperie. — Sur le dessus du socle, à dr., ses gantelets et son casque. — Au milieu du socle, les armes de *France,* dans un cartouche surmonté d'une couronne, en partie cachée par les pans du manteau.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Excessivement rare. (M. Roth. — M. Br. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 100 fr. et plus.

2e état, avec les noms des artistes, mais avant le nom du personnage. — Sur le bord droit, on a ajouté douze à treize millimètres de trait, de façon que le casque ne touche plus à la bordure. — Sur le dessus du socle, à g. : *H. Rigaud Pinx.;* — à dr., au bas du casque, sur la corniche : *P. Drevet Sculp.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Mailand. — M. Morrison. — M. de B.) — 50 à 70 fr.

3[e] état, avec le nom du personnage. — Autour de l'ovale : *Louis Dauphin de Bourgogne Fils du Grand Dauphin et Pere de Louis XV.* — Dans le bas du socle, à g.: *A Paris chez Bligny M[d] d'Estampes Cour du Manége aux Thuilleries.* — 5 à 15 fr.

Le catalogue Paignon-Dijonval, Nagler et Le Blanc l'appellent, à tort, Charles, duc de Bourgogne.

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur P. Danlos. Épreuve, 4 fr.

La tête de ce portrait a été faite d'après le tableau original, peint par Rigaud en 1703. «L'attitude et la draperie, dit Van Hulst, ont été com- « posées exprès pour cette estampe par M. Rigaud [en 1706], ainsi qu'un « devant d'architecture avec les armoiries du prince, et, sur l'un des « rebords du casque, des gantelets, etc., le tout d'une noble et riche « invention. » — Gravé par P. Drevet le père en 1707.

58. *France :* **Louis XV, 1710-1774. — Gr. in-fol. H. 0,675. L. 0,491. (Le B., 28.)***

En pied, représenté enfant, assis sur le trône, les pieds posés sur un coussin. Vu de 3/4, la tête nue, tournée vers la droite, où il regarde, le corps de face. Les cheveux longs et bouclés tombant sur les épaules. Revêtu des habits royaux, avec manteau doublé d'hermine; il porte le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Le bras gauche étendu, dans la pose du commandement; dans la main droite il tient le sceptre appuyé sur sa cuisse. A sa droite, près du trône, la couronne et la main de justice posées sur un coussin. Dans le haut, à gauche et à droite, des draperies, liées avec des cordons à glands, forment le fond. — Dans la bordure du cadre, à g. : *Peint par Hyacinthe Rigaud.*; — à dr. : *Gravé par Pierre Drevet* 1723. — Sur la tablette, au milieu : *Louis Quinze.*

1[er] état. — Avant la lettre (cité dans le catalogue Paignon-Dijonval).
2[e] état, décrit ci-dessus, avec la lettre. — Rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — M. Mailand. — M. Morrison. — B. I. de V. — M. de B.) — 50 à 100 fr.

Le Blanc, et, d'après lui, Defer ont attribué la gravure de ce portrait, ainsi que celle du suivant, à Drevet *fils,* tandis que Van Hulst dit positivement qu'elle était l'œuvre de Drevet *père,* d'après le tableau de Rigaud commencé en 1715, et il assigne l'année 1719 comme date de la gravure, ce qui n'en indique sans doute que le commencement, l'achèvement complet n'ayant eu lieu qu'en 1723, date que porte l'estampe. Mariette, Basan, l'abbé de Fontenai, et Huber et Rost la rangent aussi

parmi les œuvres de Drevet le père. Il est néanmoins presque certain, à en juger par certaines finesses de la gravure, que Drevet le fils y a travaillé. Mariette ajoute encore : « Gravé par ordre de Sa Majesté très-« chrétienne qui en conserve la planche dans son cabinet. »

59. *France :* **Louis XV.** — In-fol. H. 0,451. L. 0,334. (Le B., 27.)

A mi-jambes, dans un ovale figuré en pierre et supporté par un socle aux armes de *France,* surmontées de la couronne royale. Vu de 3/4, regardant vers la gauche, le corps tourné à droite ; tête nue, les cheveux longs et bouclés, retombant sur les épaules. Vêtu d'une robe à fleurs de lis, recouverte du manteau royal doublé d'hermine, portant autour du cou le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Le bras gauche étendu ; de la main droite, posée sur la hanche, il tient le bord de son manteau. Au côté, une épée dont on aperçoit seulement la garde. — Autour de l'ovale : *Ludovicus XV. Franciæ et Navarræ Rex Christianissimus.* — Sur la bordure extérieure de l'ovale, à g. de la couronne : *Offerebat Claudius;* — à dr. : *Franciscus de Monnier.* — Sur le socle, à g. du cartouche supportant les armoiries : *Hyacint^{s}. Rigaud pinx.:* — à dr. *Petr^{s}. Drevet sculp.*

1er état, ci-dessus, avant que la garde de l'épée ne soit terminée. — De toute rareté. (Cab. des estampes.) — 100 fr. et plus.

2e état, avec la garde de l'épée terminée. — 15 à 36 fr.

La planche est conservée chez l'éditeur P. Danlos. Épreuve, 6 fr.

Van Hulst nous informe que la tète de ce portrait a été gravée en 1724, d'après le même tableau que le précédent, et que l'attitude et l'habillement ont été composés exprès pour l'ouverture de l'ovale.

Mariette attribue la gravure de cette estampe à Drevet le fils.

60. *France :* **Louis-Auguste de Bourbon**, prince **de Dombes**, duc **du Maine,** fils légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan, 1670-1736. — In-fol. H. 0,285. L. 0,207. (Le B., 49, *s. n.*)*

A mi-jambes, debout, près d'une table recouverte d'un tapis et sur laquelle est une couronne. Vu presque de face, le corps tourné à gauche, tête nue, cheveux longs, bouclés et rejetés en arrière. Couvert d'une cuirasse, ceint d'une écharpe, il tient un sceptre dans la main gauche, posée sur la couronne. — Fond noir ; draperies dans les angles.

1er état, ci-dessus, avant la lettre. — Rarissime. (B. I. de V.)

2e état, avec la lettre. — Au milieu du tr. c. : *Ludovicus Augustus Dei gratia || Dombarum Princeps.* — Sur la g. : *F. de Troy pinx.* — Sur la dr. : *P. Drevet sculp.* 1703. — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb. — B. I. de V. — M de B.) — 15 à 25 fr.

Sur l'épreuve conservée au Cabinet des estampes, on lit cette mention écrite à la plume : « *On prétend que M^r le Duc d'Orléans a* « *fait casser la planche, parce qu'il avoit une couronne fermée.* »

61. *France* : **Louis-Auguste de Bourbon**, prince de **Dombes**, duc **du Maine** (le même que le précédent). — In-fol. carré. H. 0,446. L. 0,358.

A mi-corps, dans un ovale équarri supporté par un socle. Vu presque de face, le corps tourné vers la gauche ; tête nue, cheveux longs et bouclés, relevés sur le devant. Couvert d'une cuirasse, avec le grand cordon en sautoir. — Autour de l'ovale : *Ludovicus Augustus Borbonius Dux Cenomanensium Dombarum Princeps &.* — Sur le dessus du socle, à g. : *Fr. de Troy pinxit;* — à dr. : *P. Drevet sculp.?* — Sur la tablette du socle : *Offerebat Jacobus Du Champ Du Mont || Diaconus Turon^us. Sæ. F^is. P^is. Baccal^us. Theologus. || anno Domini* 1706. — Dans le bas de l'ovale, entre le commencement et la fin de l'inscription, se trouve un écusson aux armes des bâtards de Bourbon, accompagné des insignes de la charge de grand maître de l'artillerie.

1er état, ci-dessus. — Extrêmement rare. (Cab. des estampes.) — 50 à 70 fr.

2e état. — L'écusson armorié du 1er état a été remplacé par un fleuron portant au milieu une fleur de lis. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb. — M. de B.) — 20 à 40 fr.

62. *France* : **Louis-Auguste de Bourbon**, prince de **Dombes**, duc **du Maine** (le même que le précédent). — In-fol. H. 0,471. L. 0,399.

Jusqu'aux genoux. Debout sur un monticule. Vu presque de face, le corps tourné vers la gauche; tête nue, les cheveux bouclés et séparés par le milieu. Couvert d'une cuirasse, avec le grand cordon en sautoir; les manchettes retombant sur les poignets. On n'aperçoit que la garde

de son épée qui pend au côté. Le bras droit étendu dans la direction d'un champ de bataille, qui est à gauche, dans le fond. Derrière lui, une draperie recouvre un piédestal sur lequel il est accoudé du bras gauche, la main pendante. — Au-dessus du tr. c., dans la gravure, à g. : *Fr. de Troye pinxit;* — à dr. : *Petr. Dreuet sculpsit.* — Sous le tr. c. : *Serenissimo Principi Ludovico Augusto Borbonio, Dei gratiâ Dombarum Principi, Duci Cenoma- || nensi et Albermallensi, Comiti Augensi, Pari Franciæ, regiorum ordinum Commendatori, Exercitûum regio- || rum Legato, Helvetiorum Rhoetorum-que præfecto, Occitaniæ proregi, Supremo rei Tormentariæ Magistro, &c. || Offerebat Nicolaus De Mallezieu Clericus Parisinus Abbas B. Mariœ de Moreille.*

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb.) — 30 à 70 fr.

63. *France :* **Louis-Alexandre de Bourbon,** comte **de Toulouse,** duc de Damville, amiral de France, fils légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan, 1678-1737. — In-fol. H. 0,505. L. 0,389. (Le B., 112.)*

A mi-corps, dans un ovale équarri placé sur un socle figuré en pierre. Debout, vu de 3/4, tourné à droite. Il est représenté très-jeune, en grande perruque retombant en grosses boucles sur les épaules; couvert d'une cuirasse, avec le grand cordon en sautoir; cravate blanche en dentelle.— Autour de l'ovale : *Ludovicus Alex. Borbonius Tolosan^{s}. Comes, Damvilleus Dux, Britan^{æ}. Guber. Franc. Par Marisq3; Præfectvs.* — Au bas du portrait, un cartouche accroché à l'ovale, et contenant un écusson aux armes des bâtards de *Bourbon,* accompagné de canons posés en croix, sur les fûts desquels sont gravés les noms des artistes, sur celui de g. : *F. de* || *Troye* || *pinxit;* — sur celui de dr. : *P. Drevet* || *Sculp.*— Ces canons, munis de leurs boulets, sont surmontés de deux palmes encadrant l'ovale et sur lesquelles on lit cette dédicace : *Se suamque philosophiam D. V. Consecrat Stephanus Denis Burdigalensis magister laureatus.*

1er état, ci-dessus. — Extrêmement rare. (Cab. des estampes. — M. de Lapeyrie.) — 50 à 80 fr.

2e état. — La dédicace sur les palmes a été remplacée par cette adresse ainsi divisée : sur la palme de gauche : *se vend a Paris Chtz Dreuet rue St Jacques;* — sur celle de droite : *vis a vis les Mathurins a ljmage St. Prosper.* — 30 à 40 fr.

Ce portrait a été gravé en 1695, suivant le P. Lelong.

64. *France :* **Louis-Alexandre de Bourbon,** comte de **Toulouse** (le même que le précédent). — In-fol. H. 0,459. L. 0,375. (Le B., 111.)*

A mi-corps, dans un ovale équarri placé sur un socle figuré en pierre. Il est debout, vu de 3/4, regardant vers la gauche, le corps tourné à droite ; en longue perruque retombant en boucles par derrière ; couvert d'une cuirasse, avec le grand cordon en sautoir ; les insignes de la Toison d'or suspendues au cou par un ruban ; ceint d'une écharpe à large nœud. Le bras droit étendu et à demi plié ; la main nue. Le bras gauche abaissé le long du corps. — Derrière lui, à gauche, un bouquet d'arbres dans le lointain. — Autour de l'ovale : *Louis Alexandre de Bourbon Comte de Toulouze* (sic) *Amiral de France.* — Sur la bordure extérieure de l'ovale : *Offerebat Joannes Baptista Thibault Americo-Martinicanus.* — Sur le dessus du socle, à g. : *peint par Hyacinthe Rigaud.* [1708] ; — à dr. : *P. Drevet sculpsit.* [1714]. — Au milieu du socle, un cartouche couronné, renfermant un écusson aux armes des bâtards de *Bourbon* et accompagné de deux ancres en sautoir placées derrière le cartouche.

1er état, ci-dessus. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — M. Mailand. — M. Roth. — B. I. de V. — M. de B.) — 50 à 100 fr.

2e état. — Le cartouche couronné n'est accompagné que d'une ancre passant derrière l'écusson armorié. Les traces de la suppression de deux ancres sont très-visibles dans plusieurs endroits. — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb.) — 25 à 50 fr.

Dans le tableau original, la figure va jusqu'aux genoux, avec un fond de marine qui a été remplacé ici par un bout de paysage.

65. *France :* **Louis-Alexandre de Bourbon,** comte de **Toulouse** (le même que le précédent). — In-fol. H. 0,458. L. 0,374. (Le B., 110.)*

A mi-corps, dans un ovale équarri placé sur un socle. Il est debout, vu de 3/4, regardant vers la gauche, le corps tourné à droite ; en longue perruque dont la queue est nouée et ramenée sur l'épaule droite. Couvert d'une cuirasse, avec le grand cordon en sautoir et les insignes de la Toison d'or suspendues au cou par un ruban ; ceint d'une écharpe à large nœud. Son bras gauche est étendu ; il s'appuie de sa main droite, qui est gantée, le bras étant à demi plié, sur un bâton de commandement. — Derrière lui, le tronc d'un arbre, avec quelques feuil-

lages au pied. — Autour de l'ovale : *Louis Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, Gouverneur de Bretagne, Amiral de France.* — Sur la bordure extérieure : *Offerebant Maria Claudius Augustinus et Henricus Franciscus Du Clos Bossart.* — Au milieu du socle, entouré de palmes et de branches de laurier, un cartouche couronné accompagné d'une ancre passant derrière l'écusson aux armes des bâtards de *Bourbon.* — Sur la base, à g. du tr. c. : *H. Rigaud pinxit* [1708] ; — à dr. : *P. Drevet sculpsit* [1714].

Seul état connu. — 30 à 60 fr.

Portrait gravé à la même époque et d'après le même tableau que le précédent, seulement la main gantée a été composée exprès, « afin, dit Van Hulst, de varier pour cette estampe. »

66. *France :* **François - Louis de Bourbon**, prince **de Conti**, surnommé *le Grand*, élu roi de Pologne en 1697, après la mort de Sobieski, 1664-1709. — Gr. in-fol. H. 0,631. L. 0.492. (Le B., 42.)*

En pied, debout près d'une table magnifiquement sculptée, dont la tablette est soutenue par des tritons. Il est vu de 3/4, tourné vers la gauche ; en perruque ; couvert d'une armure, avec écharpe à large nœud autour de la ceinture, et le grand cordon en sautoir ; l'épée au côté. Le bras droit étendu et en partie caché, ainsi que l'épaule, par son manteau doublé de fourrure ; dans sa main droite, il tient un bâton de commandement, appuyé verticalement sur la table, et près duquel est posé son casque, surmonté d'un panache de plumes noires, qu'il prend de la main gauche par la visière. Près du casque, une draperie frangée cache un côté de la table. Dans le haut, une autre draperie enroulée autour d'une colonne. Derrière le prince, un jeune nègre, debout, vu de 3/4, regardant à gauche, le corps presque de face, coiffé d'un turban avec aigrette, soutient la traîne du manteau de son maître. Sur sa gauche, se trouvent deux colonnes de style différent. — Sous le tr. c., à g. : *Hyacinth?. Rigaud pinxit* [1697] ; — à dr. : *Petr?. Drevet Sculpsit* [1700] ; — au milieu : *François Louis de Bour-bon Prince de Conti.* || *Presenté à son Altesse Sérénissime par son tres humble et tres obeïssant serviteur Drevet.* — Cette inscription est séparée au milieu par un médaillon renfermant les armes de *France.*

1er état, ci-dessus, avant l'adresse de Drevet. — De toute rareté. (M. de Behague. — B. I. de V. — M. de B.) — 100 à 150 fr.

2e état. — Un peu à dr. de l'inscription, sur deux lignes : *Se vend à Paris chez P. Drevet rue du Foin* || *devant le grand Portail des Mathu-*

rins. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — B. I. de V. — M. de B.) — 50 à 100 fr.

Le portrait original fut payé à Rigaud 2,000 livres. Il fut fait avant le départ du nouveau roi, avec une escadre commandée par Jean Bart, pour la Pologne où le prince de Conti trouva le trône déjà occupé de force par son compétiteur l'électeur de Saxe.

67. *France* : **Louis - Henri** duc **de Bourbon**, prince **de Condé,** ministre d'État, 1692-1740. — In-fol. H. 0,468. L. 0,379. (Le B.. 41, *s. n.*)*

A mi-corps, dans un ovale équarri sur un socle très-simple. Il est représenté jeune, vu presque de face, le corps tourné vers la droite; en perruque longue par derrière. Couvert d'une armure et ceint d'une écharpe; il tient de la main droite le bâton de maréchal, la gauche est posée sur la hanche. Il porte le grand cordon en sautoir et les insignes de la Toison d'or suspendues à une chaînette. Derrière lui, un arbre. — Autour de l'ovale : *Louis Henri de Bourbon Prince de Condé.* — Au bas du portrait et sur le socle, un cartouche renfermant les armes des *Bourbon-Condé.* — A dr. et à g. du cartouche, sur le bord extérieur de l'ovale : *Offerebat Fr. Claudius Franciscus Hernault de Montiron Prædicator Andegavensis.* — Sur le socle, à g. : *Gober pinxit*; — à dr. : *P. Drevet sculpsit* [après 1710].

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 25 à 50 fr.

68. **Gillet** (Pierre), magistrat français, né en 1628. — In-fol. H. 0,370. L. 0,274. (Le B., 64, *s. n.*)*

En buste, dans un ovale. Vu de 3/4, tourné vers la gauche, tête nue. Vêtu d'une robe de magistrat, avec rabat en dentelle. — Autour de l'ovale : *Petrus Gillet Procuratorum Decanus Ætatis* 85. *Anno* 1713. — Sur le socle, au milieu, un petit ovale renfermant ses armes : *D'azur à la palme d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et, en pointe, d'un croissant du même;* l'écusson timbré d'un casque surmonté d'un panache et accompagné de ses lambrequins. — Sur la tablette du socle, à g.: *Hiac*[tus]*. Rigaud pinxit* [1702]; — à dr.: *Pet Drevet Sculpsit* [1713].

Seul état connu. — Assez rare. — 10 à 25 fr.

Nagler prétend néanmoins qu'il existe des états *avant la lettre.* Le

catalogue Camberlyn ferait supposer aussi l'existence des états *avec l'adresse.*

La planche est conservée à la Chalcographie du Louvre (3 fr.).

69. **Girardon** (François), sculpteur et architecte français, 1630-1715. — In-fol. H. 0,481. L. 0,358. (Le B., 65.)*

A mi-corps, dans un ovale appuyé à gauche contre une colonne, et placé sur un socle. Vu de 3/4, regardant à gauche, le corps légèrement tourné à droite; en longue perruque; le col en dentelle de sa chemise entr'ouvert. De la main gauche, il tient, appuyé contre sa poitrine, le pan de son manteau qui recouvre entièrement son épaule droite.—Autour de l'ovale : *Franciscvs Girardon Tricassinvs Cancellari ?. et Rector Academiæ. Regiæ Pictorū et Sculptor.* — Dans le haut, à droite, une draperie tombante cache par son ombre une partie de l'ovale. — A gauche, sur le socle, près de l'ovale, se trouve un buste de vieillard, sous lequel est une grande feuille de papier déployée où l'on voit le dessin d'un croquis de statue équestre. — Entre une pince placée sur le socle, près d'une règle plate, et la feuille de papier, on lit : *Viuien Pinxit.* — A droite de l'ovale, sous la draperie, sont posés les instruments de travail de sculpteur, sous lesquels, au bord du socle, est inscrit : *Dreuet Sculp.*

1er état, avant toute lettre. — De toute rareté. Il m'a été signalé comme ayant appartenu à M. Artaria, de Vienne.

2e état. — L'inscription qui entoure l'ovale s'arrête au mot : *Tricassinus.* — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 60 à 80 fr.

3e état, décrit ci-dessus, avec l'inscription terminée. — La Collection Albertine possède de cet état une épréuve avant les retouches définitives. — 15 à 25 fr.

Gravé en 1696, selon le P. Lelong. Defer dit, à tort, que ce portrait a été gravé d'après Rigaud.

Il figure quelquefois en tête de l'ouvrage intitulé : *Le Cabinet du Sieur Girardon, sculpteur du Roy, ou Représentation des morceaux de sculpture que ce célèbre sculpteur avoit rassemblés dans son Cabinet.* — In-fol. 21 pl. grav. par Chevalier.

70. **Gondrin-d'Antin** (Pierre DE PARDAILLAN DE), évêque et duc de Langres, 1692-1733. — In-fol. H. 0,239. L. 0, 173. (Le B., 66.)*

A mi-corps, dans un ovale équarri supporté par un socle. Vu presque de face, tête nue, les cheveux relevés sur le devant et bouclés sur

les côtés. En petit costume d'évêque, les épaules couvertes de la pèlerine. La croix pectorale sur la poitrine. — Autour de l'ovale : *D. D. Pet. de Pardaillan-de-Gondrin-D'Antin, Episc. Lingon*^{sis}*. Dux & Par. Fran.* — Sur le dessus du socle, à g. : *Van Loo pinx.*; — à dr. : *Drevet scul.* — Sur la tablette : *Offerebant Sacerdotes* || *Oratorii Seminarii* || *Lingo-* || *nensis.* — Cette dédicace est séparée au milieu par un médaillon couvrant le bas de l'ovale et le socle jusqu'à la plinthe, et dans lequel sont ses armoiries surmontées d'une couronne de marquis, accompagnée du chapeau d'archevêque, le tout environné du manteau d'hermine.

Rare. (Cab. des estampes. — M. Br. — M. de B.) — 15 à 25 fr.

L'exemplaire conservé au Cabinet des estampes porte cette mention au crayon, qu'il y a *trois états* de ce portrait et un quatrième portant le nom de l'archevêque polonais Dunin. Je n'ai pas pu trouver les deux états dont il est question, mais M. le Dr Roth possède le dernier où on lit autour de l'ovale : *D. Mart. A Dunino. Archiepiscopus Posenensis* MDCCCXXXIX. Il y a aussi substitution des armoiries, et, dans la dédicace qui est sur la tablette, on a remplacé le mot *Lingonensis* par *Posenensis*. Les auteurs de cette grossière supercherie n'ont même pas eu la précaution d'effacer les noms des artistes, de sorte que la fraude est éclatante lorsqu'on lit d'une part les noms de Van Loo et de Drevet, et, de l'autre, la date de 1839.

Gravé vers 1725.

71. **Guldenleu** (Christian DE). — In-fol. H. 0,431. L. 0,335. (Le B., 67.) *

Jusqu'aux genoux, debout, vu de 3/4, tourné à gauche; en grande perruque. Couvert d'une armure, avec écharpe à large nœud au milieu du corps; épée au côté. Devant lui, sur un tertre, est posé son casque surmonté de plumes. Dans sa main droite, il tient debout, appuyé sur le tertre, un bâton de commandement; le bras gauche étendu, la main sur le casque. Derrière lui, à droite, les remparts d'une forteresse au bas desquels se livre un combat de cavalerie.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre et les armes, et avec la séparation plus ouverte au sommet de la perruque. — Rarissime. (B. I. de V.)

2e état, avec la lettre et les armes. — Sous le tr. c., à g. : *Hyacinth-Rigaud pinxit* [1696] ; — à dr. : *P. Drevet Sculpsit* [1698]. — Sous l'encadrement, séparée au milieu par les armes, l'inscription suivante : *Christian de Guldenleu Comte de Samsoye et Baron de Lindenbourg,* || *Chambellan & Gouverneur de Bergue de Sa Majesté Danoise,* || *Et Colonel du Regiment Royal Danois en France.* — Au-dessous et au milieu : *Se Vend*

a Paris Chez Drevet Rue St. Jacques au Point de France atenant Saint Severin. — Fort rare. (M. Didot.) — 25 à 50 fr.

3e état. — La perruque a été retouchée. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth.) — 15 à 25 fr.

4e état.— Conforme au précédent, avec cette différence que l'indication de la rue dans l'adresse de Drevet a été remplacée par celle-ci : *rue du Foint* (sic). — Rare. (Cab. des estampes.— B. I. de V.— M. de B.) — 10 à 15 fr.

Le catalogue Paignon-Dijonval cite *trois* épreuves avec différences dans les adresses, sans plus de précision.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

72. **Hideux** (Louis), docteur de Sorbonne et curé des Saints-Innocents à Paris, 1645-1720. — In-fol. H. 0,289. L. 0,213. (Le B., 69, *s. n.*) *

A mi-corps, dans un ovale équarri placé sur un socle. Debout, vu de 3/4, tourné à droite, tête nue, cheveux bouclés. Vêtu d'une robe de magistrat, avec rabat ; large ceinture au milieu du corps. Devant lui, un meuble dont on ne voit que l'angle et sur lequel est posé un livre qu'il tient verticalement de la main droite. — Autour de l'ovale : *M. Ludovicus Hideux S. Facult. Paris. Doctor et Ex-Syndicus, Ecclesiæ SS. Innoc. Rector. Obiit die 2. Maij. An. D. 1720. Ætatis 75.* — Sur le dessus du socle, à g.: *Delescrinierre pinx.;* — à dr.: *Petrus Drevet scul.* — Au milieu sur la tablette : *Qui me audiebant expectabant Sententiam, Super jllos Stillabat eloquium* || *meum, et os Suum aperiebant quasi ad imbrem Serotinum. Job.* 29.

Seul état connu. — 10 à 15 fr.

Mariette nous informe que cette estampe a été gravée en partie par Drevet le fils. Son exécution est postérieure à l'année 1720.

73. **Humières** (Anne-Louise de Crevant d'), abbesse et réformatrice de l'abbaye de Monchy, 1658-1710. — In-4o. H. 0,156. L. 0,103. (Le B., 44, *s. n.*) *

A mi-corps, le reste caché par un socle, dans un cadre formé d'un seul trait. Vue presque de face. Vêtue du costume de religieuse ; la tête couverte d'un long voile noir lui couvrant les épaules. Elle porte une simple croix d'argent retenue à un ruban passé sous sa guimpe. La main gauche posée sur sa poitrine, le petit doigt orné d'un anneau avec brillant. Elle tient dans sa main droite un livre fermé, l'index pris entre les feuillets. — Fond quadrillé. — Sur la corniche et le milieu du

socle, un petit médaillon ovale, dont le fond est blanc, renferme ses armoiries : *Écartelé : aux 1 et 4, contre-écartelé d'argent et d'azur, qui est* Crevant ; *aux 2 et 3, d'argent fretté de sable, qui est* Humières ; l'écu surmonté d'une couronne et d'une crosse d'abbesse. — Sur la tablette : *Anne Louise de Crevant-d'Humieres || Abbesse et Reforma=trice de l'Abbaye de || Monchy au diocese de Beauvais, de l'Ordre de Cisteaux, decedée le XX*e*. de Janvier M.D.CCX. || dans la LII. année de son Age;* — au-dessous, à g.: *P. pinx.;* — à dr.: *P. Drevet scul.*

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Roth. — B. I. de V. — M. de B.) — 10 à 20 fr.

Le P. Lelong donne la date de 1711 comme étant celle de la gravure.

74. Issaly **(Jean), magistrat français, 1620-1707. — In-4°. H. 0,207. L. 0,140. (Le B., 70, *s. n.*)***

En buste, dans un ovale supporté par un socle. Vu presque de face, tourné vers la gauche; en longue perruque. Vêtu d'une robe de magistrat, avec rabat. — Autour de l'ovale : *Jean Issaly Con*er*. Secr*e*. du Roy l'un des 4 Anciens de la Cour de P*nt*. de Paris Doyen des Ad*ts*. d'icelle Ad*t*. Grâl de S. A. R. Monsieur.* — Sur le bord extérieur de l'ovale, en bas : *Né en* 1620. — *Mort en* 1707. — Sur le dessus du couronnement du socle, à g. : *N. de Largillierre.* (sic) *pinx.;* — à dr. : *P. Drevet Sculp.* — Sur la tablette, l'inscription suivante : *Qui audiebant me, expectabant Sententiam, || et intenti tacebant ad consilium meum : verbis me-||is nihil addere audebant et super illos stilabat* (sic) *|| eloquium meum. Job. cap.* 29. *ver.* 21 *et* 22.

1er état, ci-dessus, avec la faute. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de B.) — 10 à 20 fr.

2e état. — La figure retouchée et le mot *stillabat* rectifié à la place de *stilabat.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — B. I. de V. — M. de B.) — 5 à 15 fr.

75. Joly de Fleury (Joseph-Omer), avocat général au parlement de Paris, 1670-1704.—In-fol. H. 0,453. L. 0,337.*

En buste, dans un ovale encadré et placé sur un socle. Vu presque de face, le corps tourné à gauche; en grande perruque retombant de chaque côté en grosses boucles. Vêtu de sa robe d'avocat, avec rabat. — Près du coin gauche de la bouche est une verrue. — Autour de l'ovale : *Josephus Audomarus Joly Dominus de Fleury Comes Consistoria-*

nus et Advocatus Catholicus.— Sur la tablette du socle : *Hâc Themis, hâc spirat Sapientia fronte paternum* || *Sic ille omne refert stirpe ab utrâque decus.*— Un peu au-dessous, à dr.: *Jesse le Duc advocatus.*— Cette inscription est séparée, au milieu, par un cartouche, supporté par deux lions, et renfermant les armoiries : *Écartelé : aux* 1 *et* 4, *d'azur au lys de jardin d'argent; au chef d'or, à la croix pattée de sable; aux* 2 *et* 3, *d'azur au lion léopardé d'or.*— Sur la base du socle : *Offerebat Obsequentissimus. Gaspardus Martineau Altissiodorensis.*

1er état, avant l'inscription sur la tablette du socle. — Extrêmement rare. (Cab. des estampes.) — 40 à 60 fr.

2e état, ci-dessus, avec l'inscription sur la tablette du socle. — Fort rare. (M. Didot. — M. Roth.). — 20 à 30 fr.

Le P. Lelong indique la date de 1698 comme celle de cette gravure anonyme. L'exemplaire du 1er état qui est au Cabinet des estampes porte en effet le nom de Drevet et cette date écrits à l'encre. Mariette la range aussi parmi les œuvres de Drevet le père.

76. **Keller** (Jean-Balthasar), fondeur suisse, inspecteur de la fonderie de l'Arsenal, à Paris, 1638-1702. — In-fol. H. 0,421. L. 0,342. (Le B., 72.) *

Jusqu'aux genoux. Debout, adossé au fût d'une colonne. Vu presque de face, le corps tourné vers la droite; la tête couverte d'une perruque retombant par derrière. Vêtu du costume de commissaire général, l'épée au côté; son habit est entr'ouvert dans le haut. Le bras gauche étendu, recouvert de son manteau, l'index dans la direction des fourneaux d'une fonderie. La main droite, tenant le pan du manteau, est appuyée sur le fût d'un canon, posé sur un tréteau, laissant dans l'ombre les jambes du personnage. Devant la fonderie, est la statue équestre de Louis XIV, le bras droit étendu, l'index de la main cassé à la phalange; cette statue est entourée d'échafaudages où l'on voit des ouvriers occupés à terminer le chef-d'œuvre de fonte de Keller.—Au-dessous du tr. c., au milieu, un petit médaillon contenant les armoiries : *D'or au bouquetin en pied de sable;* l'écu surmonté d'un casque de profil avec lambrequins; cimiers : deux cornes de bouquetin issant d'une couronne.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Très-rare. (Cab. des estampes. — M. de Baudicour. — M. Didot. — M. Dutuit. — M. Br. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 100 fr. et plus.

2e état.—Les montants de l'échafaudage sont rognés et le seul qu'on aperçoive est coupé à 0,016 au-dessus de la corde qui retient la traverse. — Sur la plaque de fonte placée sous les pieds du cheval de la statue,

on lit : *Fondue en* 1692. *et* || *érigée en* 1699. — Sous le tr. c., à g. : *Hyacs. Rigaud pinxit;*—à dr. : *P. Drevet Sculpsit.* ;—au milieu : *Jean Baltazar* (sic) *Keller, natif de Zurich en Suisse,* || *Commissairegeneral des fontes de L'Artillerie de France.*—Cette inscription est séparée, au milieu, par les armoiries, dont les cimiers sont modifiés, les cornes issant de la couronne étant beaucoup plus droites qu'au 1er état et plus ombrées. — 15 à 25 fr.

(?) 3e état. — Avec l'adresse de Bligny.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Ce portrait, peint en 1693 et qui a coûté 300 liv., a été gravé, selon Van Hulst, en 1697 (et non en 1693). Toutefois le second état est postérieur à 1699.

77. **Keller** (N...), femme du précédent. — In-fol. H. 0,320. L. 0,251. (Le B., 71.) *

Jusqu'aux genoux, assise sous un péristyle, tête nue, cheveux relevés sur le devant et bouclés; noués par derrière; deux longues tresses retombent sur les épaules. Vêtue d'une robe décolletée jusqu'à la naissance des seins; les manches courtes et laissant les bras à demi nus; la main gauche, les doigts écartés, est placée sur le sein droit; le coude droit s'appuie sur une draperie tombant du haut, et dont le pan lui couvre le genou. De la main droite, elle cueille une fleur d'un bouquet qui se trouve à ses pieds.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Extrêmement rare. (Cab. des estampes.) — 60 à 100 fr.

2e état, avec les noms des artistes. — Entre les traits de l'encadrement, à g. : *Peint par Hyacinte Rigaud* [1686]; — à dr.: *Graué par Dreuet* [1689]. — A l'extrémité gauche de la planche : *A Paris Chez Audran rue St. Iacques aux 2 Pilliers d'or Auec Priuil. du Roy.* — Rare. (M. Didot. — Coll. Alb.) — 25 à 30 fr.

3e état. — Sous le tr. c.: *Femme de Keller Commissaire* || *ordinaire des Fontes de l'Artillerie de France.* — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. Roth. — B. I. de V. — M. de B.) — 10 à 15 fr.

Rigaud fit payer ce portrait 330 livres.

Gravé en 1689, selon Van Hulst, et en 1690, selon le P. Lelong.

78. **La Bourdonnaye** (Jean-Louis de), évêque de Léon en 1701, mort en 1745. — In-fol. H. 0,471. L. 0,364. (Le B., 30, *s. n.*) *

En buste, dans un ovale supporté par une corniche, soutenue par des

consoles. Vu de 3/4, tourné vers la gauche, regardant de face; la tête couverte d'une calotte, cheveux bouclés. En petit costume d'évêque, les épaules couvertes d'une pèlerine à capuchon; la croix pectorale retenue à un large ruban passé sous le rabat.— Autour de l'ovale : *Joannes Ludovicus De La Bourdonnaye Episcopus Comes Leonensis.* — Au bas du portrait, retenu à la bordure de l'ovale et couvrant en partie la corniche, un cartouche contenant ses armoiries : *De gueules à trois bourdons de pèlerins d'or, en pals, 2 et 1*; l'écu surmonté d'une couronne de comte, accompagnée des attributs épiscopaux et du chapeau d'archevêque. — Sur le dessus de la corniche, à g.: *Fontaine pinxit;* — à dr. : *Drevet sculpsit.*

Seul état connu. — Rare. (Cab des estampes. — Coll. Alb.) — 50 fr. et plus.

L'exemplaire du Cabinet des estampes porte à l'encre la date de 1709 comme celle de la gravure.

79. **La Bruyère** (Jean DE), 1645-1696. — In-8°. H. 0,127. L. 0,082. (Le B., 73, *s. n.*) *

A mi-corps, debout, vu de 3/4, tourné à droite, en longue perruque; le col de sa chemise ouvert, de même que l'habit. Un manteau lui couvre les bras ainsi que l'épaule gauche. Il semble appuyé du bras droit sur une petite tribune, au milieu de laquelle ce quatrain :

Tout Esprit orgueilleux qui s'aime
Par mes leçons se void gueri;
Et dans mon livre si cheri,
Apprend a se haïr soy-mesme.

Sur le bord de la tablette supérieure de la tribune, à g.: *de St. Jean pinxit;* — à dr.: *Drevet Scul.* — Fond noir.

1er état, ci-dessus, avant les retouches. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — B. I. de V.) — 20 à 30 fr.

2e état. — Retouches à la perruque, à la figure, etc. Planche usée. — Rare. (Cab. des estampes.) — 10 à 15 fr.

Le P. Lelong donne la date de 1697 comme étant celle de la gravure. Estampe d'une exécution médiocre, peu digne du talent de Drevet, de sorte qu'on serait porté à l'attribuer à l'un de ses élèves.

80. **Lambert de Thorigny** (Nicolas), président en la

chambre des comptes en 1671, mort en mai 1692. — In-fol. H. 0,423. L.0,338. (Le B., 74.)*

A mi-jambes, assis dans un fauteuil, dont on voit un bras magnifiquement sculpté. Vu de 3/4, tourné vers la gauche; une légère moustache ombrage sa lèvre supérieure. La tête couverte d'une perruque retombant sur le devant des épaules. En costume de ses fonctions, avec ceinture à large nœud au milieu du corps; la main gauche s'appuie sur le bras du fauteuil. — Près de lui, à sa droite, une table recouverte d'un tapis et sur laquelle repose sa main droite, tenant un pli, avec cette suscription, dont le pouce cache en partie l'écriture : *A... eur* || *Monsie.... nbert* || *President en La* || *Chambre des Comptes.* — Dans le haut, une tapisserie formant le fond.— Entre le tr. c. et l'encadrement, à g.:*Nic. Largilliere pinxit;* — à dr.: *Petr. Drevet Sculpsit.*— Sous l'encadrement : *Messire Nicolas Lambert Seigneur* || *de Thorigny, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, et President en* || *La Chambre des Comptes.*— Cette inscription est coupée, au milieu, par un médaillon renfermant les armoiries : *D'azur à une licorne naissante d'argent; au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable;* l'écu surmonté d'une couronne de marquis ; supports : deux licornes. — Sous l'inscription, au milieu : *Se vend a Paris chez Drevet rüe du Foin au coin du College de Maitre Gervais.*

Seul état connu. — 20 à 50 fr.

Toutefois, l'épreuve conservée dans la collection de M. Morrison, de Londres, porte cette mention d'une écriture du temps : « Première « épreuve, avec la première adresse de la rue du Foin. »

La date de 1698 est donnée par le P. Lelong comme étant celle de la gravure.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

81. **Lambert** (Marie DE LAUBESPINE, Mme), épouse du précédent, morte le 24 octobre 1677. — In-fol. H. 0,419. L. 0,331. (Le B., 75.)*

A mi-jambes. Assise, dans un fauteuil magnifiquement sculpté, et placé entre deux colonnes. Elle est vue de 3/4, tournée vers la droite, tête nue, les cheveux bouclés. Vêtue d'une robe décolletée, laissant voir la naissance de la gorge, ainsi que la dentelle dont sa chemise est bordée. Superbes agrafes à son corsage, ainsi qu'au retroussis de ses manches, laissant ses bras à demi nus. Son manteau, dont le haut est garni de fourrure, passe sous l'aisselle gauche venant recouvrir l'épaule droite; il est retenu sur la poitrine par une agrafe rehaussée de perles. La traîne de son manteau cache, en partie, le côté et le haut du fau-

teuil.— Sur ses genoux, elle tient couché un carlin qui appuie sa tête sur le bras droit de sa maîtresse. — De sa main gauche, le bras écarté, elle soulève une draperie.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre et avant les armes —Fort rare. (Cab. des estampes. — Coll. Alb.) — 150 à 200 fr.

2e état. — Sous le tr. c., sur l'encadrement à g.: *N. Largillierre Pinxit;* — à dr. : *P. Drevet Sculp.* — Sous l'encadrement, au milieu : *Marie de Laubespine, femme de Nicolas Lambert,* || *Seignr. de Thorigny, President en la Chambre des Comptes.* — Cette inscription est séparée, au milieu, par un cartouche contenant deux ovales sur lesquels les armoiries de *Lambert* sont accolées à celles de *Laubespine.* — Sous l'inscription, au milieu : *A Paris chez P. Drevet rüe du Foin devant les Mathurins.* (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — M. Mailand. — M. Roth. — B. I. de V. — M. de B.) — 30 à 50 fr.

3e état. — Conforme au précédent, mais l'indication de la rue a été supprimée dans l'adresse de Drevet. (Cab. des estampes. — M. Roth. — M. Br.) — 15 à 30 fr.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

82. **Lamet** (Léonard DE), docteur en théologie, curé de Saint-Eustache de Paris, mort en 1705. — In-fol. H. 0,432. L. 0,331. (Le B., 76.) *

A mi-jambes, assis dans un fauteuil. Vu presque de face, le corps légèrement tourné vers la gauche; la tête coiffée de la calotte. En robe d'ecclésiastique, avec ceinture à large nœud sur le côté gauche; manteau sur les épaules. Les bras appuyés sur ceux du fauteuil. Sur son épaule gauche est posée l'épitoge dont il tient, dans sa main, une des extrémités. — Près de lui, à droite, une colonne, avec cassure simulée, recouverte en partie par une draperie. — Dans les traits de l'encadrement, à g. : *Hyacinthe. Rigaud pinx.* — A dr. : *P. Dreuet Scul.* — Au milieu : *M. Leonardus Delamet* (sic) *Soc.* (sic) *Fac. Paris. Doctor Theol. Socius Navarr. Eccl. Parisiensis* || *Canus. Honorarius & Ex-Archidiacon. Briæ necnon Ecclesia* (sic) *Parochialis S. Eustachii quondam Rector.* || *Hanc Avunculi charissimi Effigiem pingi & in œs incidi curavit M. Fran. Rob. Secousse.* || *earumdem Fac. & Domus Nav. Doctor necnon Rector ejusdem Ecclesiæ Paroch. grati animi Monimentum.* — Cette inscription est partagée, au milieu, par un cartouche, contenant ces armoiries : *D'argent à un chevron de gueules, chargé au sommet d'un croissant d'argent, accompagné de trois arbres arrachés de sinople;* l'écu surmonté du chapeau d'abbé; au bas de l'écu, une banderole, avec la place réservée pour mettre une devise.

1er état, ci-dessus, avec les fautes *Soc.* pour *Sac.*, et *Ecclesia* pour *Ecclesiæ,* et avant la devise sur la banderole. — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 30 à 40 fr.

2e état, avec les deux fautes corrigées, et avec la devise : *Cœlo Virescunt,* sur la banderole placée sous l'écusson. — 10 à 20 fr.

La date de 1702 est assignée par le P. Lelong comme étant celle de la gravure, ce qui paraît inexact, car Van Hulst dit qu'elle a été exécutée en 1699, sur le tableau peint par Rigaud en 1695 (aujourd'hui au musée de Lyon) et qui a coûté 355 liv.

Le catalogue Paignon-Dijonval et Nagler désignent, par erreur, ce portrait sous le nom de *de Lancet.*

83. **La Vrillière** (Louis Phelypeaux, marquis de), homme d'État français, 1672-1725. — In-fol. Dimensions de la planche. H. 0,435. L. 0,335. (Le B., 117, *s. n.*) *

A mi-corps, dans un ovale équarri, dont le côté gauche est recouvert d'une draperie retenue par un cordon à glands, et retombant sur le côté droit. L'ovale est supporté par un socle. Personnage vu de face, regardant vers la droite, le corps tourné à gauche. En grande perruque; cravate avec longs bouts en dentelle. Vêtu d'un habit à ramages, avec le grand cordon en sautoir. Le bras droit couvert d'un manteau sur lequel sont brodés les insignes de l'ordre du Saint-Esprit.— Fond noir.— Autour de l'ovale : *Lud. Phelipeaux Marchio de La Vrilliere et Ord. Com..* — Dans le bas de l'ovale, sur la bordure extérieure : *Offerebat Gilbertus Franciscus Paris De Bellesbat.* — Sur le dessus du socle, à g. : *Gobert pinxit;* — à dr. : *Drevet Sculpsit.* — Au milieu du socle, un cartouche renfermant ses armoiries : *Écartelé : aux* 1 *et* 4, *d'azur semé de quartefeuilles d'or, au canton d'hermines, qui est* Phelypeaux ; *aux* 2 *et* 3, *à trois lézards au naturel, qui est* Cottereau.

1er état, ci-dessus. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Roth.) — 30 à 60 fr.

2e état. — Le nom *Phelipeaux* corrigé *Phelypeaux.* — Rarissime. (B. I. de V.)

Le P. Lelong indique la date 1701 comme étant celle de la gravure.

84. **Le Blais du Quesné** (Jean), baron de Crepon, conseiller d'État, 1615-1698. — In-fol. H. 0,457. L. 0,354. (Le B., 24, *s. n.*)*

A mi-corps, dans un médaillon ovale encadré et placé sur un piédes-

tal. Vu presque de face, le corps tourné vers la gauche, la tête couverte d'une grande perruque retombant sur le devant; la lèvre supérieure garnie d'une petite moustache relevée vers la pointe. Vêtu d'une robe noire avec rabat, les épaules couvertes d'un manteau. — Au milieu du piédestal, un cartouche surmonté d'une couronne et contenant les armoiries : *De sinople à un chevron d'or, accompagné de trois branches de chêne, feuillées et fruitées de même;* supports : deux chiens colletés.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 60 à 100 fr.

2e état. — Autour de l'ovale : *Ioannes Le Blais du Quesné Baro de Crepon.* — Sur le dessus de la corniche, à dr. : *Dreuet sculp.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — B. I. de V.) — 25 à 50 fr.

D'après le P. Lelong, ce portrait aurait été gravé en 1696. Il paraît en effet qu'il en existe un état portant cette date et le nom du peintre *De Piles.*

85. **Le Gendre** (Louis), chanoine et historien, 1659-1733. — In-4°. H. 0,246. L. 0,179. (Le B., 78.)*

A mi-corps, dans un ovale supporté par un socle. Vu de 3/4, tourné vers la droite, tête nue, les cheveux bouclés; les épaules couvertes de son manteau.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre et avant le petit cadre destiné à entourer l'inscription sur le socle. — Fort rare. (M. Didot.) — 60 à 100 fr.

2e état. — Sur le socle, à g. : *J. Jouvenet pinxit;* — à dr. : *P. Drevet sculpsit.* — Au milieu de la tablette : *Ludovicus Le Gendre* || *Ecclesiæ Parisiensis Canonicus* || *Historiæ Franciæ Scriptor.* — Fort rare. (M. Didot.) — 20 à 30 fr.

3e état. — Dans l'inscription, le mot *Franciæ* a été remplacé par celui de *Francicæ.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Roth.) — 10 à 15 fr.

Le P. Lelong dit que ce portrait a été gravé en 1708. Il ne figure pas sur la liste de Mariette.

Le tableau original est demeuré inconnu à M. Leroy, l'historien de Jouvenet.

85 *bis.* **Le Gendre** (Louis), le même que le précédent. — In-4°. H. 0,236. L. 0,169.

Même attitude et même costume qu'au portrait précédent, dont ce-

lui-ci est une copie légèrement réduite, avec quelques changements dans le vêtement, par exemple la substitution d'un collet plat au collet plissé. — Fort rare. (Cab. des estampes — M. Didot.) — 20 à 30 fr.

État avant toute lettre, de sorte qu'il est difficile de l'attribuer sûrement à Drevet, bien qu'il porte le cachet de son burin, personne n'ayant signalé ce portrait.

Il existe du même personnage un troisième portrait, encore plus petit, et qui semble avoir été copié sur celui gravé par Drevet. Il porte sur la tablette de la console, à g. : *J. Jouvenet pinx.*; — et à dr : *I. B. Scotin Sculp.*

86. **Le Peletier** (Claude), ministre d'État, contrôleur général des finances, 1630-1711. — In-fol. H. 0,379. L. 0,280. (Le B., 79, *s. n.*) *

En buste, dans un ovale équarri placé sur une corniche soutenue par des consoles. Vu presque de face, le corps tourné vers la gauche ; en grande perruque tombant sur les épaules. En grand costume de sa charge. — Autour de l'ovale : *Claudius Le Peletier Præses Infulatus, Regni Administer Ærarii Præfectus, &c. vixit annos LXXX obiit 4 Id. Aug.* 1711. — Sur le dessus du socle, à g. : *Petr. Mignard Pinxit.*; — à dr. : *Petr. Drevet sculp.* — Au milieu du socle, retenu à l'ovale, un cartouche à médaillon contenant les armoiries : *D'azur à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules, et, en pointe, d'une rose de même boutonnée d'or; ledit chevron accosté de deux molettes de sable sur la traverse de la croix.*

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — M. Roth. — B. I. de V.) — 15 à 30 fr.

87. **Lesdiguières** (Paule-Marguerite-Françoise DE GONDY-RETZ, duchesse DE), épouse de François-Emmanuel DE BONNE DE CREQUI, duc de Lesdiguières, pair de France, 1655-1716. — Pet. in-fol. H. 0,260. L. 0,188. (Le B., 82.)*

En pied, vue de 3/4, tournée vers la droite. Elle est assise, les pieds posés sur un coussin, tête nue, les cheveux relevés sur le devant, entremêlés de fleurs et bouclés sur les côtés. Elle a sur le front, au-dessus du sourcil gauche, un signe. Vêtue d'une longue robe décolletée, avec corsage bordé d'hermine et lacé sur le devant. Manteau fourré, attaché aux épaules par des agrafes. L'un des pans est replié sur le bras gau-

che, qui repose sur une table dont la tablette est supportée par des cariatides. Une corbeille de fleurs est posée sur un tapis qui recouvre une partie de la table. Au-dessus, l'ouverture d'une fenêtre laissant voir l'horizon et un arbre. Dans sa main gauche, vue du revers, elle tient un livre, tandis que de sa main droite elle maintient un chat couché sur ses genoux et qui a une de ses pattes allongée sur l'avant-bras. — Derrière le siége de la duchesse, près d'une colonne, dont le fût est entouré d'une draperie, un nègre, coiffé d'un turban orné de plumes et d'une aigrette, la tête inclinée vers l'épaule droite, tient entre les mains, le bras gauche élevé, une guirlande de fleurs retombant de la colonne jusqu'à terre. — Dans le fond, derrière le nègre, un écu, surmonté d'une couronne, avec les armes des *Gondi.*

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Extrêmement rare. (Cab. des estampes.) — 30 à 50 fr.

2e état, avec la lettre ; la tête retravaillée. — Sur le dessus de la marche, à g. : *Pezey Pinx.* ; — à dr. : *Dreuet sculp.* — Sous le tr. c. : *Dedié à Madame la Duchesse Douariere* (sic) *de Lesdiguieres* || *Par Son tres humble et tres obeissant Seruiteur Pezey.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 15 à 20 fr.

3e état. — La tête encore retravaillée et rendue plus âgée, cette fois ci, par Duflos qui, à la place du nom de Drevet, a mis le sien : *C. Duflos Efigiem* (sic) *Sculp.* — La dédicace a été remplacée par cette inscription : *Paule de Gondy Duchesse de Retz Doüariere de L'esdiguieres.* — Rare. (Cab. des estampes.) — 10 à 15 fr.

Le 2e état de ce beau portrait fait partie d'un volume intitulé : *Histoire et preuves généalogiques de la maison de Gondi,* qui contient un second portrait de cette dame, gravé par Duflos, et vingt-huit autres portraits, pour la plupart du même burin.

88. **Lesdiguières** (Jean-François-Paul DE BONNE DE CRÉQUI, duc DE), fils de la précédente, 1678-1703. — In-fol. H. 0,361. L. 0,260. (Le B., 81.) *

Jusqu'aux genoux, représenté à l'âge de neuf ans. Debout près d'une colonne avec cassure simulée sur le fût. Vu de face, le corps tourné vers la droite ; longue perruque frisée retombant par derrière. Il est couvert d'une cuirasse par-dessus un habit avec basques à grands ramages ; la main droite appuyée sur la hanche ; le bras couvert par son manteau, doublé de fourrure, dont le pan de gauche recouvre le socle de la colonne, et sur lequel il tient appuyé verticalement de la main gauche, le bras à demi plié, un bâton de commandement. — Sous le personnage, est figuré un mur, sur le dessus duquel, à gauche, est posé un casque orné d'un panache.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Fort rare. (Cab. des estampes.— Bibl. des Beaux-Arts. — Coll. Alb.) — 60 à 100 fr.

2e état, avec la lettre. — Sur la face du mur : *Jean François Paul de Bonne de Crequy, Duc de Lédiguieres,* || *Pair de France; fils de François Esmanuel de Bonne de Crequy;* || *Et de Paulle Françoise Marguerite de Gondy.* — Entre le tr. c. et l'encadrement, à g. : *Hyacint. Rigaud pinxit* [1687]; — à dr. : *Drevet Sculp.* 1691.; — au milieu : *AParis Chez Audran rue St Jacques aux deux Piliers d'or auec privilege du Roy.* — 15 à 25 fr.

Le tableau original de Rigaud se trouve au musée du Louvre, salle Lacaze. Dans le catalogue Paignon-Dijonval a figuré un dessin de Rigaud, à la pierre noire sur papier blanc, dessin « qui a servi pour graver cette planche », selon l'affirmation du rédacteur.

89. **Lillienstedt** (Jean-Paul de), envoyé extraordinaire et plénipotentiaire du roi de Suède au traité de Holstein et pour les affaires du cercle de la Basse-Saxe, et président du tribunal de justice de Wismar. — In-fol. H. 0,416. L. 0,296. (Le B., 32.)

En buste, dans un ovale armorié, recouvert en partie, dans le haut, par une draperie, avec cordons à glands, retombant de chaque côté de l'ovale. Personnage vu de 3/4, tourné à gauche; en grande perruque. Il est enveloppé dans son manteau. — Autour de l'ovale : *Johannes Paulinus A Lillienstedt.* — Au bas du portrait, retenu à l'ovale, un cartouche au milieu duquel est un médaillon contenant les armoiries. — Sur la frise du socle, dans un cartouche oblong, l'inscription suivante : *J. P. à Lillienstedt, Supr. Reg. Tribunalis Wismar. V. Prœses et* || *Director, nec non ad Tractatus Holsat. et negotia Circuli Inf. Saxon.* || *Ablegatus Extr. et Plenipot. Hœredit. et Dominus in Divitz Fravendorff* || *Zatel, Lensoe, Cumblenées et Johannesberg.* — Au bas de cette inscription, ces quatre vers :

Esse, sed apparere minùs qui semper amavit,
Apparet tabulà, Schildie belle tuâ;
Attamen ingenium mirandaque dona Minervœ,
Quœ fovet haud ulli pandere posse datum.

Au bas de la frise, à g. du cartouche, on lit : *Schild pinx. Hamb.*; — à dr. : *P. Drevet Sculp. Paris* 1710.

1er état, ci-dessus, avec une verrue sous l'œil droit. — 25 à 40 fr.

2e état. — Sans la verrue, mais avec une fossette au menton. — 15 à 25 fr.

Le Blanc attribue cette estampe à Pierre-Imbert Drevet, bien que la date de 1710 eût dû l'avertir que Drevet le fils n'avait alors que treize ans. Mariette, d'ailleurs, dit que la gravure en est de Drevet le père.

90. **Loy** (Michel DE), professeur de droit à l'université de Paris, 1625-1710. — In-fol. H. 0,301. L. 0,245. (Le B., 84, *s. n.*)

En buste, dans un ovale équarri, supporté par un socle, et dont les dehors simulent des pierres. Vu de 3/4, tourné vers la droite ; en longue perruque qui lui couvre les épaules. Vêtu d'une robe noire, avec rabat.

Seul état connu, avant toute lettre. — Extrêmement rare. (Cab. des estampes.) — 20 à 30 fr.

91. *Lorraine :* **Léopold Ier** (Joseph-Charles-Dominique-Agapet-Hyacinthe), duc de Lorraine, 1679-1729. — In-fol. H. 0,484. L. 0,401. (Le B., 83, *s. n.*)

Jusqu'aux genoux, debout, vu presque de face; en grande perruque, dont les boucles retombent par derrière. En armure complète; les insignes de la Toison d'or suspendues au cou; les épaules couvertes d'un manteau d'hermine avec magnifique agrafe; épée au côté, dont on ne voit que la garde. Le bras gauche est entièrement caché par le manteau; la main s'appuie sur son casque, orné d'un panache et posé sur une table, recouverte d'une draperie avec franges, placée près de lui à l'entrée de sa tente. De la main droite, le bras demi-plié, il tient le bâton de commandement. — Derrière lui, sur le sommet de deux montagnes, deux citadelles, dont l'une est en feu; aux pieds de ces montagnes, on voit des cavaliers qui s'enfuient. — Sous le tr. c., à g. : *Nic. Dupuy pinx.;* — à dr. : *Pier. Drevet Sculp.;* — au milieu : *Léopold Ier. Duc de Lorraine || et de Bar.* — Cette inscription accompagne les armes environnées du manteau ducal.

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb. — B. I. de V. — M. de B.) — 50 fr. et plus.

92. **Mailly** (Catherine DE). — In-4°. H. 0,179. L. 0,110. (Le B., 85, *s. n.*) *

A mi-corps, dans un ovale aux côtés tronqués, reposant sur une ta-

blette. Vue de 3/4, tournée à gauche, regardant vers la droite. Tête nue, coiffure relevée et ornée de perles; frisures sur le front; longue boucle retombant sur l'épaule gauche. Vêtue d'une robe décolletée, bordée de dentelle. Les épaules couvertes d'une écharpe, dont un bout est attaché par un brillant au haut du corsage, et l'autre extrémité retenue dans la ceinture.— Sur le cadre de la tablette, à dr. : *Dreuet sc.* || 1698.

Seul état connu, sans le nom de la personne. — Extrêmement rare. (Cab. des estampes.) — 20 à 30 fr.

On ne sait pas sûrement qui est représenté sur ce portrait. Sur une épreuve du Cabinet des estampes, on lit, au crayon : *C'est peut-être Mme Drevet ou une d'Estrées;* sur une autre, figure cette inscription, d'une écriture ancienne, à l'encre : *Damle. Catherine de Mailly.* Le Blanc cite ce portrait sous ce nom, sans aucune indication de source. Ne serait-ce pas une parente du cardinal de Mailly?

93. **Maunoir** (Le R. P. Julien), philologue français, 1606-1683. — In-8°. H. 0,124. L. 0,080. (Le B., 86.) *

A mi-corps, dans un ovale aux côtés tronqués supporté par un socle. Vu de 3/4, tourné vers la droite, tête nue et en partie chauve. Vêtu d'une aube, dont le collet, les épaulettes et le devant sont garnis de dentelle. Il porte des moustaches et une légère barbe. — Sur la tablette du socle : *Le R. P. Julien Maunoir* || *de la Compagnie de Jesus.*

1er état, ci-dessus, avant le nom du graveur. — Extrêmement rare. (Cab. des estampes. — B. I. de V.) — 20 à 30 fr.
2e état. — Sur le dessus du socle, à g.: *P. Drevet scul.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. de Lapeyrie.) — 15 à 20 fr.

Sur l'exemplaire du 1er état, conservé au Cabinet des estampes, on lit, écrit à l'encre, le millésime 1697, indiquant la date de la gravure.

94. **Mesmes** (Jean-Antoine DE), comte **d'Avaux**, président à mortier au parlement de Paris, mort le 23 août 1723. — In-fol. H. 0,508. L, 0,408. (Le B., 87.) *

En buste, dans un ovale équarri supporté par un socle. Vu presque de face, la tête couverte d'une longue perruque, retombant en boucles sur les épaules. Vêtu du grand costume de sa charge. — Autour de l'ovale : *Joanes. Antovs. de Mesmes Comes d'Avaux &c. in Supremo Galliarum Senatu Præses infulatus.* — Sur le dessus du socle, à g. : *Hyact. Rigaud Pinx.;* — à dr. : *P. Dreuet sculp. rue du Foin.* — A la droite du

nom du peintre, cette adresse gravée à la pointe : *a Paris chez Drevet Rue du Foin.* — Au bas du portrait, sur l'ovale et la corniche du socle, un cartouche, surmonté d'une toque de président et d'une couronne, et soutenu par deux lions, contient un médaillon renfermant ces armes : *Écartelé : au* 1, *d'or au croissant de sable ; aux* 2 *et* 3, *d'argent à deux lions passants de gueules, l'un au-dessus de l'autre ; au* 4, *d'or à une étoile de sable ; au chef de gueules ; la pointe de l'écu ondée d'azur.*

1er état, ci-dessus, avant la dédicace, la croix du Saint-Esprit, le changement de l'inscription et la modificalion des armoiries. — Très-rare. (Cab. des estampes. — M. Roth.) — 60 à 100 fr.

2e état. — Sur la bordure extérieure de l'ovale, cette dédicace : *Offerebat Frater Stephanus Antonius Montanier Minorita aquapersanus.* — L'adresse gravée à la pointe a été enlevée. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — B. I. de V.) — 30 à 50 fr.

3e état. — Le cordon du Saint-Esprit ajouté ; les armoiries complétement regravées, sans la toque pour cimier et sans supports. — L'inscription qui entoure l'ovale a été remplacée par celle-ci : *Joan. Ant. De Mesmes, Comes d'Avaux, Regia Sanct. Concil. Supr. Gall. Senatus Princeps Reg. Ord. Commend.*—La dédicace suivante a été substituée à celle du 2e état : *Offerebat F. Sebastianus Regnault Minorita, Comitatûs Burgundiæ.* — L'adresse de Drevet supprimée. — Rare. (Cab. des estampes.) — 20 à 30 fr.

4e état. — Conforme au précédent. Il n'y a de changé que la dédicace, qui est celle-ci : *Offerebat F. Joannes Carolus Dacquet minor Parisinus.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Roth. — M. de B.) — 10 à 15 fr.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Le P. Lelong assigne la date de 1697 comme étant celle de la gravure, tandis que Van Hulst dit par deux fois qu'elle a été faite en 1702, d'après le portrait peint par Rigaud en 1690, pour la somme de 345 livres, et où le personnage est représenté jusqu'aux genoux.

Le 3e état ne fut publié qu'après le 5 janvier 1712, date à laquelle le comte d'Avaux devint le premier président au parlement, qualité énoncée dans l'inscription.

95. **Mitantier** (Jean-Martin), greffier de l'Hôtel de ville de Paris. — In-fol. H. 0,424. L. 0,342. (Le B., 47, *s. n.*) *

Jusqu'aux genoux, debout, au milieu des arbres, dans un jardin. Vu presque de face, regardant vers la gauche, le corps penché à droite ; la tête couverte d'une perruque longue par derrière ; le col de sa chemise ouvert. Du coude droit, il s'appuie sur le pan de son manteau posé sur un piédestal ; le bras gauche est étendu et la main ou-

verte. — Dans le jardin, entre les feuillages, on aperçoit, vers sa gauche, un groupe représentant une déesse assise sur un dauphin et enlevant une flèche du carquois de l'Amour. — Sous le cadre, à g. : *N. de Largillierre pinxit;* — à dr. : *Petrus Dreuet sculpsit.*

1er état, avant l'adresse de Drevet (cité par Le Blanc ; a figuré à la vente de la collection Frank, de Vienne, en 1836). — Fort rare. — 40 à 60 fr.

2e état. — Sous le tr. c., au milieu, cette adresse : *A Paris chez Dreuet, rue St Jacques au Cocq deuant les Mathurins.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Mailand. — B. I. de V.) — 25 à 40 fr.

3e état. — L'adresse a été modifiée de cette façon : *A Paris chez Dreuet, rue du Foin deuant les Mathurins.* — Dans cette modification, on a conservé l'ancienne adresse, sauf les mots *rue St Jacques, au Cocq,* qui ont été remplacés par ceux *rue du Foin,* plus courts, de sorte qu'il en est résulté un vide resté en blanc. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb. — B. I. de V. — M. de B.) — 10 à 20 fr.

4e état. — Avec cette nouvelle adresse : *a Paris chez Bligny Peintre Doreur et Vitrier Md d'estampes, Cour du Manége aux Thuileries.* — 5 à 10 fr.

5e état, avec le nom du personnage. — Sous le tr. c. : *M. De Mitantier* || *Greffier de la Ville.* — L'adresse a été regravée et se présente ainsi : *A Paris chez Bligny, Peintre, Doreur et Vitrier, Md d'Estampes, Cour du Manége aux Thuilleries.* — Rare. (M. Roth.) — 5 à 10 fr.

D'après le P. Lelong, ce portrait aurait été gravé en 1692. La rareté d'état avec le nom du personnage a été cause qu'il a été quelquefois pris pour le portrait du sculpteur Desjardins, avec lequel il offre quelque ressemblance. (Voir aussi la note du nº 38, ci-dessus.)

Je possède le même portrait gravé par un anonyme, en contre-partie, les chairs pointillées, en épreuve avant toute lettre.

96. **Montague** (Charles), comte d'Halifax, poëte et homme d'État anglais, 1661-1715. — In-fol. H. 0,326. L. 0,254. (Le B., 68.)

A mi-corps, dans un simple encadrement. Debout, vu presque de face, le corps tourné vers la gauche ; les boucles de sa perruque lui retombent sur les épaules ; le col de sa chemise ouvert. Son bras gauche est entièrement dissimulé dans sa robe, qu'il tient, croisée contre sa poitrine, de sa main droite. — Fond noir. — Sous l'encadrement, à g.: *Keneler* (sic) *eques pinx ;* — à dr.: *Drevet sculp.*

Seul état connu, sans le nom du personnage. — Fort rare. (Cabinet des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — B. I. de V. — M. de B.) — 40 à 60 fr.

97. **Montholon** (Charles-François DE), premier président au parlement de Rouen, mort en 1703. — In-fol. H. 0,500. L. 0,398. (Le B., 89, *s. n.*) *

En buste, dans un ovale supporté par un socle. Vu presque de face, le corps légèrement tourné à gauche. En longue perruque bouclée. Vêtu du costume de sa charge. Il porte de légères moustaches.— Autour de la bordure de l'ovale : *Carolus Franciscus De Montholon Senatus Normanniæ Princeps.* — Sur le bord intérieur de la bordure : *Offerebat Gabr. Lud. Nic. Le Pesant de Boisguilbert Pinterville* 1697. — Sur le dessus du socle, à dr.: *Drevet fecit rüe du Foin vis-a-vis les Mathurins a Paris.*—Au bas du portrait, retenu à l'ovale par trois épingles, un manteau d'hermine, au milieu duquel est un cartouche contenant ses armoiries : *D'azur à un mouton passant d'argent, accompagné en chef de trois quintefeuilles de gueules;* l'écu surmonté d'une couronne accompagnée d'une toque; supports : deux lions.

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Br. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 50 à 100 fr.

98. **Motteville** (Hélène LAMBERT, Mme DE), fille du président Lambert de Thorigny (voir ci-dessus) et épouse de François-Marie LANGLOIS DE MOTTEVILLE, président en la chambre des comptes de Normandie. — In-fol. H. 0,412. L. 0,322. (Le B., 90.) *

A mi-jambes, debout dans un jardin. Vue de 3/4, tournée vers la gauche, tête nue, les cheveux relevés sur le devant et bouclés; de longues tresses retombant sur les épaules; elle est décolletée jusqu'à la naissance des seins; vêtue d'une robe à double jupe avec corsage orné de perles; manches courtes, laissant les bras nus. De sa main droite, elle cueille des fleurs à un rosier; sa main gauche tient à demi relevée sa première jupe, contenant aussi des fleurs. Sur l'épaule droite, une écharpe attachée par derrière à la ceinture et formant draperie. Devant elle, appuyé de la patte droite sur un petit monticule de terre, un bulldog, le nez en l'air, la gueule entr'ouverte et regardant à droite. — Dans le fond, à droite, au milieu des arbres, une maison d'habitation. — Sous l'encadrement, à g. : *de Largilliere pinxit;* — à dr. : *P. Drevet Sculpsit;* — au milieu : *Heléne Lambert* || *Femme de François Marie de Motteville, premier President* || *en la Chambre des Comptes de Normandie.* — Cette inscription est partagée, au milieu, par un cartouche couronné et supporté par deux lions, renfermant les armoiries des Mot-

teville : *D'or à deux lions passants de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre;* — accolées à celles des Lambert : *D'azur à la licorne naissante d'argent; au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable.* — Un peu au-dessous de l'inscription, à dr.: *A Paris chez P. Drevet rüe du Foin vis a vis la grande Porte des Mathurins.*

1er état, ci-dessus. — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 40 à 80 fr.

2e état. — Au-dessous de ces mots : *P. Drevet Sculpsit,* on a ajouté : *avec privil. du Roy.* — 20 à 40 fr.

3e état. — L'adresse s'arrête au mot *Drevet.* — 10 à 20 fr.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Ce portrait aurait été gravé en 1701. Le tableau original se trouve chez M. Pouyer-Quertier, ancien ministre.

99. **Noailles** (Louis-Antoine DE), cardinal et archevêque de Paris, 1651-1729. — In-fol. H. 0,486. L. 0,389. (Le B., 94.)*

En buste, dans un ovale équarri dont les parties extérieures simulent des pierres; il est supporté par un socle. Vu de 3/4, tourné vers la droite, regardant de face. La tête couverte d'une calotte; longs cheveux légèrement bouclés. Vêtu du petit costume d'archevêque; les épaules couvertes de la pèlerine à capuchon; la croix pectorale suspendue à un large ruban passé sous le rabat, à travers lequel on aperçoit les cordons qui le retiennent. — Fond noir. — Autour de l'ovale : *Ludovicvs Antonivs de Noailles Parisiensivm Archiepiscopvs Dvx ac Par Franciæ.*—Sur le bord extérieur de l'ovale : *Offerebat Obseqventissimvs F. Petrvs Hieronimvs Deschiens Avg. Disc.* — Sur le dessus du socle, à g.: *Iustina Pinx.;* — à dr.: *P. Dreuet Sculp.*— Sur le socle et au bas de l'ovale, un cartouche avec ses armoiries : *De gueules à la bande d'or;* l'écu surmonté d'une couronne accompagnée d'une croix simple et du chapeau de cardinal, le tout environné du manteau d'hermine.

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de Lapeyrie. — M. Roth.) — 20 à 30 fr.

Le P. Lelong donne la date de 1696 comme celle de la gravure, et, en effet, l'évêque de Châlons ne devint archevêque de Paris qu'en août 1695.

100. **Noailles** (Louis-Antoine DE), le même que le précédent. — In-fol. H. 0,478. L. 0,393.

Même attitude qu'au portrait précédent, avec les modifications suivantes : Les mèches des cheveux tombant sur le front ne sont pas disposées de la même façon et la chevelure n'est plus bouclée ; les cheveux

sont plus gris. Le rabat est allongé et élargi; les cordons qui l'attachent sont très-atténués et peu visibles. La disposition du capuchon est changée, ainsi que les plis de la pèlerine. — La croix pectorale remplacée par celle du Saint-Esprit. — Le fond simule une muraille, et, à la gauche du personnage, il y a une colonne. — Autour de l'ovale : *Ludovicvs Antonivs de Noailles. S. R. E. Card. Archiep. Paris. Dvx. ac. Par. Franc. Reg. Ord. Comm.* — La croix surmontant l'écusson est à deux branches.

1er état, ci-dessus, avant les noms des artistes. — Extrêmement rare. (Cab. des estampes.) — 40 fr. et plus.
2e état. — Sur le dessus du socle, à g. : *Iustina pinx.*; — à dr. : *P. Drevet Sculp.* — Extrêmement rare. (B. I. de V.) — 40 fr. et plus.

Le Blanc considère ce portrait, mais à tort, comme le second état du précédent. Il n'y a, en effet, de conservé de l'autre planche que les côtés extérieurs de l'ovale ; le portrait lui-même a été tellement modifié, qu'on doit le regarder non plus comme retouché, mais comme totalement regravé. Ce travail n'a pu être fait que postérieurement au mois de janvier 1700, date de l'élévation de ce prélat à la dignité de cardinal, dignité mentionnée dans l'incription de l'ovale.

101. **Noailles** (Louis-Antoine DE), le même que le précédent. — In-fol. H. 0,438. L. 0,338. (Le B., 93.) *

En buste, dans un ovale équarri, figuré en pierre, avec cassures simulées à la bordure. Vu de 3/4, tourné vers la droite, la tête couverte d'une calotte ; cheveux plats et longs. En camail d'hermine, et portant au cou, suspendue à un large ruban passant sous son rabat, la croix du St-Esprit. — Fond noir ; une draperie sur le côté droit. — Autour de l'ovale : *Lud. Ant. de Noailles S. R. Ecclesiæ Cardinalis Archiep. Paris. Dux et Par Franciæ Reg. Ord. Commend.* — Sur le dessus du socle, à g.: *Hyacintus Rigaud pinx.* ; — à dr.: *Petrus Drevet Sculp.*

1er état, ci-dessus, avant la dédicace. — Extrêmement rare. (M. E. C. Bird, en Angleterre.) — 60 fr. et plus.
2e état, avec la dédicace. — Sur le bord extérieur de l'ovale : *Offerebat Joannes Antonius d'Agoult Clericus Regiensis.* — Rare. (Cabinet des esampes. — M. Didot. — B. I. de V. — M. de B.) — 20 à 30 fr.
3e état. — Au-dessous du tr. c., au milieu : *A Paris chez Bligny, Peintre, Doreur, Vitrier et Md d'Estampes, Cour du Manége aux Thuilleries.* — 5 à 15 fr.

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur P. Danlos. Épreuve, 2 fr.

Dans cette estampe, dit Van Hulst, la tête seule a été prise dans le tableau original peint par Rigaud en 1697, par conséquent antérieurement à la nomination de ce dignitaire au cardinalat, qui eut lieu en 1700. L'habillement de cardinal qu'on y voit a été accommodé exprès pour la gravure ci-dessus, qui ne date, selon Van Hulst, que de 1721.

102. **Noailles** (Adrien-Maurice, duc DE), maréchal de France et ministre d'État, neveu du précédent, 1678-1766. — In-fol. H. 0,439. L. 0,355. (Le B., 92, *s. n.*)*

A mi-corps, dans un ovale équarri supporté par un socle. Vu de 3/4, tourné à droite; en longue perruque retombant par derrière. Couvert d'une cuirasse, et décoré de la Toison d'or. Son bras gauche est dissimulé dans un manteau d'hermine reposant sur l'épaule. — Fond noir. — Autour de l'ovale: *Adrien Maurice Duc de Noailles, Pair de France, Maréchal des Camps et Armées du Roy, et Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or.*— Sur la bordure extérieure de l'ovale: *Offerebat Franciscus Garnier clericus Argentinensis.* — Sur le socle, à g.: *F. de Troy pinxit;* — à dr.: *P. Drevet Sculpsit.*— Au milieu du socle, un cartouche, surmonté d'une couronne de duc, soutenu par deux sauvages armés de massue, et environné du manteau d'hermine; au milieu du cartouche, un médaillon renfermant les armoiries : *De gueules à la bande d'or.*

Seul état connu. — 30 à 50 fr.

Gravé en 1704, selon le P. Lelong.

103. **Palliot** (Pierre), héraldiste français, 1608-1698. — Pet. in-fol. H. 0,264. L. 0,192. (Le B., 95, *s. n.*)*

En buste, dans un ovale équarri, figuré en pierre, supporté par un socle. Vu presque de face, le corps légèrement à gauche; coiffé d'une calotte de velours; cheveux longs tombant sur les épaules. Vêtu d'une robe noire avec rabat, par-dessus laquelle il porte une houppelande. Derrière lui, une draperie cachant en partie une bibliothèque que l'on aperçoit sur la gauche. — Autour de l'ovale : *Pierre. Palliot. Parisien. Historiogr. du Roy. et Genealog. du Duché de Bourgogne. Agé de* 88 *Ans* (sic) 1698. — Sur le dessus du socle, à g.: *G. Reuel Pinx.* 1696.; — à dr.: 1698 *P. Dreuet Sculp.* — Au milieu du socle, un cartouche supportant un écusson avec ses armoiries : *D'azur à un chevron d'argent, chargé de cinq molettes de sable, accompagné en chef de deux croissants d'or et en pointe d'un lion de même.*

1er état, ci-dessus. — Rare. (M. Didot.) — 15 à 20 fr.

2e état. — Le chiffre de l'âge a été corrigé, et à la place de 88 on a mis 89 *ans*, bien que Palliot, au moment de sa mort, ait eu 90 ans révolus. — 10 à 15 fr.

(?) 3e état. — Avec des vers sur la tablette. (Signalé dans une note sur l'épreuve du 2e état conservé au Cab. des estampes.)

104. **Piny** (le R. P. Alexandre), écrivain ascétique français, 1636-1709. — In-4°. H. 0,232. L. 0,187. (Le B., 96.) *

A mi-corps, debout. Vu de 3/4, tourné vers la gauche ; en costume de religieux dominicain, la tête couverte du capuchon ; les mains jointes. Il lit dans un in-folio posé sur une table et adossé à une tête de mort placée sur un autre livre couché à plat et recouvrant en partie une feuille de papier sur laquelle on lit : *Meditatio* || *cordis mei* || *in conspectu* || *tuo semper* || *Ps.* 18. — Sous le tr.-c., à g. : *Pingebat F. Joannes Andray ord. FF. præd.;* — à dr. : *P. Drevet sculpsit;* — au milieu : *Le R. P. Alexandre Pini* (sic), *Religieux de l'Ordre de St. Dominique,* || *illustre par sa pieté et par ses ecrits ; decedé en odeur de sainteté, au* || *convent* (sic) *de la rüe St. Honoré a Paris, le* 28. *Janvier* 1709. *agé de* 73. *ans.*

1er état, avant des travaux à la figure. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot.) — 20 à 30 fr.

2e état. — Avec la figure retouchée. (Cab. des estampes. — Coll. Alb. — M. de B.) — 15 à 20 fr.

Gravé en 1710, selon le P. Lelong.

105. **Poilly** (François DE), graveur français, 1623-1693. — — Pet. in-fol. H. 0,280. L. 0,192. (Le B., 97, *s. n.*) *

En buste, dans un ovale reposant sur un socle. Vu de 3/4, tourné vers la droite, regardant de face. En longue perruque bouclée, retombant sur les épaules. Il est enveloppé dans son manteau. — Autour de l'ovale : *François de Poilly d'Abbeville Graveur du Roy, Mort en* 169 *Agé de* 70 *Ans* — Sur le dessus du socle, à g. : *De Poilly ad viuum delineauit* 1680.; — à dr.: *Jean Louis Roullet sculpsit* 1699.

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot.) — 20 à 30 fr.

Voici ce que dit Mariette au sujet de cette estampe : « Roullet avoit « commencé de la graver par un motif de reconnoissance, et il en vou- « loit faire un présent aux enfants de Poilly son ancien maistre, mais « il mourut sur cet ouvrage et le laissa imparfait. P. Drevet se char-

« gea de le rachever, et le voulut aussy faire gratuitement; l'on recon-
« noist aisement son travail dans la perruque et dans plusieurs parties
« de la teste. C'est M. Poilly, le fils de François, qui m'a appris cette
« particularité. »

Le P. Lelong indique, par erreur, comme graveur de cette estampe *Rousselet* au lieu de *Roullet*.

106. **Polinier** (Jean), abbé de Sainte-Geneviève, 1646-1727. — In-fol. H. 0,369. L. 0,278. (Le B., 98, *s. n.*)*

En buste, dans un ovale équarri reposant sur un socle et dont les dehors simulent des pierres. Vu de 3/4, tourné vers la gauche, regardant de face. La tête couverte d'une calotte, les cheveux longs, couvrant en partie le front. Vêtu d'une aube. Une simple croix d'argent retenue par un cordonnet tressé passant par l'ouverture de l'aube. — Autour de l'ovale : *Joannes Polinier Abbas Stæ. Genovefæ Parisiensis Præpos. General. Canon. Regul. Congreg. Gal.*—Sur le dessus du socle, à g.: *J. P. Lescrinier* (sic) *pinx.;* — à dr.: *P. Drevet sculp.* — Au bas du portrait, couvrant l'ovale et une partie du socle, un médaillon renfermant les armoiries : *D'azur à trois fleurs de lis d'or;* supports : deux jeunes enfants dont l'un, à droite, est à genoux, ayant dans la main gauche une crosse, et soutenant de la droite une mître, que l'autre enfant, debout, tient des deux mains au-dessus de l'écusson.

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Meaume. — M. Roth. — Coll. Alb. — B. I. de V. — M. de B.) — 15 à 25 fr.

107. *Pologne :* **Frédéric-Auguste III**, électeur de Saxe et roi de Pologne, 1696-1763. — In-fol. H. 0,424. L. 0,332. (Le B., 99, *s. n.*)

En buste, dans un ovale supporté par un socle. Vu de 3/4, tourné vers la droite, regardant de face. Tête nue, les cheveux bouclés et relevés sur le devant. Couvert d'une armure, avec le grand cordon en sautoir. Un manteau doublé de fourrure lui couvre les épaules. — Autour de l'ovale : *Frid. August. D. G. Rex Poloniar. Sac. Rom. Imp. Archim. et Elect. Saxon.*—Sur le dessus du couronnement du socle, à g.: *Fr. de Troy pinxit;* — à dr.: *P. Drevet Sculpsit;* — au milieu du socle, dans un cartouche couronné, les armes accolées de *Pologne* et de *Saxe*.

1er état, ci-dessus. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Roth. — Coll. Alb. — M. de B.) — 40 à 60 fr.

2e état. — La figure retouchée, le visage rendu plus âgé et les lèvres amincies. On a ajouté à la perruque des rubans flottants. Retouches à la cravate. — Rare. (M. Roth. — B. I. de V.) — 10 à 25 fr.

Gravé vers 1734.

108. **Portail** (Antoine), IVe du nom, premier président au parlement de Paris, 1674-1736. — In-fol. H. 0,388. L. 0,289. (Le B., 100, *s. n.*) *

En buste, dans un ovale équarri, à fond noir, supporté par un mur figuré en pierre, avec cassures simulées. Vu presque de face, en grand costume de président, la tête couverte d'une longue perruque retombant sur le devant de l'épaule gauche, tandis que la droite est dissimulée dans son manteau d'hermine, formant draperie sur la bordure. — Autour de l'ovale : *Antonius Portail Illustrissimus Senatus Princeps.* — Au bas du portrait et sur le milieu du mur, un cartouche avec les armoiries : *D'azur semé de fleurs de lys d'or, à la vache d'argent, colletée, clarinée, accornée et onglée d'or, couronnée de gueules, brochant sur le tout;* l'écu surmonté de la toque de président et d'une couronne de marquis, accompagné de deux lions, dont celui de gauche est couché sur le couronnement du mur; celui de droite, la gueule ouverte, replié sur lui-même. — Dans le bas de la gravure, à g. : *R. Tourniere pinx.;* — à dr. : *P. Drevet sc.*

1er état, ci-dessus. — Fort rare. (M. Dutuit. — M. de B.) — 50 à 60 fr.

2e état. — La planche rallongée dans le bas, ce qui donne 0,025 de hauteur à l'assise portant les noms des artistes qui ont été déplacés. — Sur la première assise du mur, à g. : *R. Tournier* [pour Tournières] *pinx.;* — à dr. : *P. Drevet sc.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Mailand. — M. Roth. — Coll. Alb.) — 20 à 40 fr.

3e état. — Sous le tr. c., au milieu : *A Paris chez Bligny Peintre Doreur et Md d'Estampes, Cour du Manége aux Tuilleries.* — 5 à 10 fr.

4e état. — H. 0,262. L. 0,181. — Le portrait seul a été découpé et mis dans un autre ovale équarri. — Sous l'ovale, sur une tablette à fond blanc : *Antoine Portail* || *Premier President.* — Plus bas, à g : *R. Tournier* (sic) *P.;*—à dr.: *P. Drevet Sc.;*—Sous le tr. c. : *A Paris chez Bligny, Lancier du Roi, Md d'Estampes, Peintre et Doreur; Cour du Manége aux Thuilleries.* — Rare. (Cab. des estampes.)

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

. . . . . Mariette ne mentionne pas cette estampe. Le tableau original se trouve, dit-on, en Angleterre, dans la famille de Portail.

109. **Rancé** (Armand-Jean Le Bouthillier de), réformateur de la Trappe, 1626-1700. — In-12. H. 0,123. L. 0,079. (Le B., 77, *s. n.*)*

En buste, dans un ovale dont les côtés sont coupés par l'encadrement; l'ovale est placé sur un socle. Vu de 3/4, tourné à gauche. En costume de trappiste, le capuchon relevé sur la tête. — Sur le socle, au milieu : *Monsieur de Rancé Abbé et* || *Reformateur de la Trappe* || *Quem mirare Senem christi patientis imago est :* || *Moribus et Scriptis Spirat et ore crucem.* — *F. B.* — Sous le trait de l'encadrement, à g. : *H. Rigaud pinx.;* — à dr. : *P. Drevet Sculp.*

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth.) — 15 à 20 fr.

Le portrait original de l'abbé de Rancé, en pied, a été peint par surprise, en 1697, à la Trappe, pour le duc de Saint-Simon qui le paya à Rigaud 900 livres. L'estampe ci-dessus gravée en 1700, d'après Rigaud, n'en est qu'une réduction. Van Hulst la désigne ainsi : « Petit buste tourné *à droite,* et ainsi en contre-épreuve du tableau. Il y a une copie de cette estampe dans le sens opposé ». Or Van Hulst se trompe ici, car la gravure de Drevet est tournée à gauche, c'est-à-dire du même sens que le tableau.

110. **Rigaud** (Maria Serre, Mme), mère du suivant. — In-fol. H. 0,446. L. 0,348. (Le B., 104.)*

En buste, dans un médaillon ovale, rehaussé de magnifiques ornements, placé sur un piédestal avec cassures simulées, entre deux colonnes et appuyé contre celle de droite. Elle est vue de face, la tête couverte d'une étoffe drapée avec art et retombant par derrière. Un fichu lui recouvre les épaules et est attaché des deux côtés sur le devant du corsage avec des nœuds de ruban. Dans le haut, une draperie recouvrant en partie la bordure droite de l'ovale et dont un pan, placé sur le piédestal, en cache l'extrémité. — Sur le dessus du piédestal, sous le cadre, à g. : *Hyacinth. Rigaud pinx.* — Au milieu du piédestal : *Maria Serre* || *Mater Hyacinthi Rigaud Regii Pictoris* || *Qui Hanc a se pictam effigiem* || *in œre incidi curœvit* (sic) || *œternum* || *erga Matrem optimam* || *Pietatis Monumentum.* — Sous l'encadrement, à g. : *Drevet Sculpsit ruë du Foin devant les Mathurins.*

1er état, avec le nom de Rigaud sur le dessus du piédestal. — Extrêmement rare. (Musée de Berlin.) — 40 à 60 fr.

2e état, après la suppression du nom de Rigaud sur le piédestal. — 15 à 25 fr.

Gravé en 1702, d'après le tableau peint en 1695.

111. Rigaud (Hyacinthe), célèbre peintre de portraits, 1659-1743. — Gr. in-fol. H. 0,463. L. 0,345. (Le B., 101.) *

A mi-corps, debout dans l'embrasure d'une fenêtre dont le côté droit est formé par un pilastre, et le côté gauche par une draperie, retenue dans le haut avec des cordons à glands; un pan de cette draperie est posé sur le dessus de l'appui, et recouvre, en grande partie, la face formant tablette. Vu de face, le corps tourné à droite; la tête couverte d'un bonnet de velours; le col de la chemise dégrafé. Il est enveloppé d'une draperie couvrant l'épaule droite, et semble avoir la main appuyée sur la hanche. Dans la main gauche, il tient des pinceaux ainsi que sa *palette*, munie de couleurs et appuyée sur l'avant-bras, le pouce passé dans le doigté. — Près de lui, un chevalet supportant une toile sur laquelle se projette l'ombre du personnage.

1er état, avant toute lettre, avant les armes et l'achèvement de la bordure aux côtés des armes. — Fort rare. (M. de Behague. — M Dutuit. — M. Mailand. — M. Br. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 150 à 250 fr.

2e état, avec la lettre, la première inscription et la date de 1700. — Sous le tr. c. : *Hyacinthus Rigaud Eques natus Perpiniani ex nobilium ejusdem* || *civitatis numero. in Regia Picturæ Academia Professor.* || *Hanc ab ipso mèt coloribus expressam effigiem, œri incidit Petrus Drevet Lugdunensis Calcographus Regius ; perenne grati* || *animi monumentum ; quod illum in artis peritia sapien-tibus consiliis juvenit* (sic) *anno MDCC.* — Cette inscription est coupée, au milieu, par un petit cartouche renfermant les armoiries. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — B. I. de V. — M. de B.) — 25 à 40 fr.

3e état. — Avec une seconde inscription, la date de 1703 et avec la faute. — Cette nouvelle inscription est la suivante : *Hanc Hyacinthi Rigaud Perpinianensis pictoris* || *Regii effigiem,* || *Ab ipso met coloribus expressam, æri incidit Petrus Drevet Lugdunensis Calcographus Regius perenne grati animi* || *monumentum, Qoud* (sic, pour *Quod*) *in artis peritiâ sapientibus consiliis juverit Anno M.D.CC.III.* — Rare. (Cab. des estampes.) — 15 à 25 fr.

4e état. — Conforme au précédent, mais avec la faute *Qoud* corrigée. (Cab. des estampes. — M. Mailand. — B. I. de V.) — 15 à 20 fr.

La planche, léguée par Rigaud à l'Académie royale de peinture et sculpture, est conservée à la Chalcographie du Louvre (2 fr. 50).

Le tableau original a été peint en 1698. Mariette dit qu'il a été gravé par Drevet en 1703 (erreur ; la date du deuxième état le prouve) « en reconnoissance des excellentes instructions qu'il a receuës de cet habile peintre. »

112. **Rigaud** (Hyac.), le même que le précédent. — In-fol. H. 0,456. L. 0,334. (Le B., 102.) *

A mi-corps, debout dans l'embrasure d'une fenêtre figurée en pierre, avec cassures simulées sur les montants. Vu de face, où il regarde, le corps tourné vers la gauche, la tête couverte d'un bonnet de taffetas ; cicatrice au côté droit du front. Le col de sa chemise entr'ouvert. La main gauche, appuyée sur un portefeuille, se croise avec la main droite dans laquelle il tient un *porte-crayon*. Son manteau passant autour des reins lui couvre les bras et forme draperie sur l'appui de la fenêtre. — Derrière lui, dans la pénombre, on aperçoit son chevalet.

1er état, avant toute lettre. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — M. Br. — Coll. Alb. — B. I. de V. — M. de B.) — 150 à 250 fr.

(?) 2e état. — Dans l'appui du bas de la fenêtre : *Hyacinthe Rigaud, peintre du Roi.* (Cité dans le Catalogue Desbois.)

3e état. — Sous le tr. c , à g. : *Hyacint?. Rigaud pinxit* (sans le point sur les i) ; — à dr. : *P. Drevet Sculpsit.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — M. Mailand. — M. Roth. — B. I. de V.) — 100 à 150 fr.

4e état, avec la première inscription, mais avant le prolongement du manteau et la date de 1721. — Sur la tablette de la fenêtre, placée entre deux consoles, on lit : *Hyacinthus Rigaud Eques in Regia Picturæ* || *Academia Professor.* || *Tabulam in qua se ipse pinxit, amico dedit ludovico.* || *Dassenet; grati animi amicus cœlari curavit.* — L'ombre projeté sur la tablette permet à peine de déchiffrer les derniers mots des deux dernières lignes. (Cab. des estampes. — Bibl. des Beaux-Arts. — M. de Lapeyrie. — M. Mailand. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 20 à 50 fr.

5e état. — Retouches assez sensibles à la figure. — Un parement qui est rabattu à gauche a été ajouté, dans le haut, au vêtement. Le manteau, au-dessus du bras droit, n'offre plus les mêmes plis, ainsi que la partie qui recouvre l'appui de la fenêtre : il est agrandi, à droite, jusqu'au montant de la fenêtre dont il cache l'angle, et retombe sur la tablette en couvrant, en partie, la console de droite. — L'inscription de la tablette est également modifiée ; sa disposition est la suivante : *Hyacinthus Rigaud Eques in Regia* || *Picturæ Academia Professor* || *Tabulam in qua se ipse pinxit, amico dedit ludo...* || *Dassenet; grati animi amicus*

cœlari curavit. — Au bas de la tablette, le millésime 1721. (Cab. des estampes. — Bibl. des Beaux-Arts. — M. Br. — B. I. de V. — M. de B.) — 10 à 15 fr.

Gravé en 1714, d'après une esquisse de la même grandeur, faite par Rigaud en 1712.

113. **Rohan** (Armand-Gaston prince DE), cardinal, 1674-1749. — In-fol. H. 0,443. L. 0,335. (Le B., 41.)*

A mi-corps, dans un ovale placé sur un socle. Vu de 3/4, tourné à gauche, où il regarde, le corps légèrement à droite; les cheveux bouclés, et, sur le sommet de la tête, une calotte. En camail d'hermine dont le côté gauche est relevé sur l'épaule. — Autour de l'ovale : *Ser. Pr. Arm. Gasto. de Rohan. S. R. E. Card. Ep. et Pr. Arg. Alsat. Landg. S. R. I. Pr. Ætat* 37. — Au bas de l'ovale, sur le bord extérieur et à gauche du médaillon renfermant les armes : *Offerebat humillimus;* — à dr. du médaillon : *servus Carolus Pigné.* — Sur le dessus du socle, à g. : *Hyacᵗʰ. Rigaud pinxit.;* — à dr. : *P. Drevet sculpsit.* — Au bas du portrait, sur l'ovale et au milieu de la corniche du socle, est un médaillon contenant les armoiries couronnées, environnées du manteau d'hermine et surmontées du chapeau de cardinal.

On en connaît *six* états, dont le dernier est avec la croix du Saint-Esprit.

1er état, ci-dessus, avant la dédicace sur la tablette du socle. — Fort rare. (M. Didot. — M. de Lapeyrie.) — 40 à 60 fr.

2e état, avec cette nouvelle dédicace, sur la tablette du socle : *Serenissimo Principi Armando Gastoni de Rohan,* || *S. R. E. Cardinali, Episcopo et Principi Argentoratensi, Alsatiæ Landgravio,* || *Sacri Romani Imperii Principi.* — Rare. (Cab. des estampes. — M. Mailand.) — 20 à 30 fr.

3e état. — Conforme au précédent, mais au milieu de la tablette du socle on a ajouté ces deux vers :

Quo nihil ingenio, virtute, et saguine majus;
Hinc Romana tibi purpura quantus honos!

— Rare. (Cab. des estampes.) — 20 à 30 fr.

4e état. — Conforme au précédent, avec l'addition des mots : *Subd. Ambiam.*, à la suite du nom de *Pigné*, sur le bord extérieur de l'ovale. — Rare. (Cab. des estampes. — Bibl. des Beaux-Arts. — M. de Behague. — M. de B.) — 15 à 20 fr.

5e état. — Conforme au précédent, sauf que les deux vers ont été effacés. — Rare. (Cab. des estampes.) — 10 à 15 fr.

6e état. — Le personnage porte, suspendue à son cou par un large ruban passé sous son rabat, la croix de l'ordre du Saint-Esprit. — Au bas des armoiries, une autre petite croix a été ajoutée. — Au milieu de la tablette du socle, ces deux vers :

Quo nihil ingenio, virtute, et sanguine majus
Hinc Romana tibi purpura quantus honos.

qui avaient déjà figuré aux 3e et 4e états, ont été complétement regravés pour celui-ci avec des caractères plus gros ; les mots sont moins espacés ; le second vers est à l'alignement du premier ; la ponctuation est changée : le *point et virgule* de la première ligne enlevé et le *point d'exclamation* du second vers remplacé par un *point*. — 10 à 15 fr.

Le Blanc attribue la gravure de ce portrait à *Pierre-Imbert* Drevet, tandis que Van Hulst dit expressément qu'il a été fait, d'après le tableau peint par Rigaud en 1712, par P. Drevet *père* (en 1716, dit-il, ce qui est une erreur). Mariette le dit aussi de P. Drevet.

Une observation est ici nécessaire. Le prince de Rohan fut élevé au cardinalat le 18 mai 1712 ; il avait alors 38 ans moins 26 jours, étant né le 14 juin 1674. Le premier état du portrait décrit ci-dessus est évidemment postérieur à cette nomination, puisque la qualité de cardinal y est mentionnée dans l'inscription, qui ne lui donne néanmoins que 37 ans, ce qui est inexact. Cette erreur est répétée dans tous les états, bien que le dernier ne puisse être que postérieur au 7 juin 1713, date de sa promotion dans l'ordre du Saint-Esprit, et il avait à ce moment 39 ans moins 7 jours.

Dans le tableau, le personnage est représenté jusqu'aux genoux.

114. **Rolin** (Marcellin), 1647-1720. — Pet. in-fol. H. 0,260. L. 0,190. (Le B., 103, *s. n.*) *

A mi-corps, dans un ovale supporté par un socle. Vu de face, tête chauve. Il porte la croix pectorale suspendue à un large ruban passé sous son rabat. De sa main gauche, il tient, contre sa poitrine, un livre entr'ouvert par son index. — Autour de l'ovale : *Marcellin Rolin, Abbé General de l'Ordre des Chanoines reguliers de St. Ruf. decedé le 4. 9bre. 1720 agé de 73 ans.* — Sur le dessus du socle, à g. : *Du Fourneau pinx.*; — à dr. : *P. Drevet sculp.* — Sur la tablette du socle :

General malgré luy, Sçavant, humble, pieux,
Pauvre et dur a luy seul, on le croit bien heureux.

— Sur la base du socle : *Jean Rolin a fait graver ce portrait par respect pour la memoire de son oncle.* — Sur l'ovale et la corniche du socle, un petit médaillon renfermant ces armoiries : *D'azur à un che-*

vron accompagné de trois clés, le tout d'argent; l'écu surmonté de la mitre et de la crosse d'abbé.

Seul état connu. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb.) — 10 à 20 fr.

Mariette ajoute que ce portrait a été gravé en partie par Drevet le père et en partie par Drevet le fils.

115. *Savoie :* **Marie d'Orléans**, appelée *Demoiselle de Longueville,* dernière de sa branche, épouse de Henri II de Savoie, dernier duc de Nemours, 1625-1707. — In-fol. H. 0,421. L. 0,335. (Le B., 91.)*

A mi-jambes, assise dans un fauteuil. Vue presque de face, le corps tourné légèrement à gauche, les cheveux blancs relevés sur le devant; deux petites boucles en forme d'accroche-cœur sur le front au-dessus des sourcils; la tête couverte d'une capeline garnie de dentelles et nouée sous le menton. Vêtue d'une robe de soie noire, largement étoffée; manches courtes laissant les bras à demi nus. De la main droite, le bras étant étendu, elle tient une couronne reposant sur un coussin placé près d'elle, sur une table recouverte d'un tapis. De la main gauche, elle tient les brides en ruban de sa capeline. — Dans le haut, formant fond, une draperie avec cordons à glands attachée au fût d'une colonne. — Sous l'encadrement, à g. : *Hyacint^e. Rigaud pinxit.* [1705]; — à dr. : *Pet. Drevet sculpsit* 1707.; — au milieu : *Marie par la grace de Dieu, Souueraine de || Neufchâtel et Vallangin, Duchesse de Nemours.* — Cette inscription est séparée, au milieu, par un cartouche couronné contenant les armoiries accolées de *Savoie* et d'*Orléans-Longueville*.

Seul état connu. — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 25 à 60 fr.

La planche est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 2 fr. 50.

Le tableau de Rigaud appartient à M[me] la dnchesse de Luynes.

116. *Suède* : **Charles-Gustave X**, 1622-1660. — In-fol. H. 0,358. L. 0,246. (Le B., 106, *s. n.*)

A mi-corps, dans un ovale équarri supporté par un piédestal et dont les dehors sont parsemés de couronnes. Vu de 3/4, tourné à gauche. Cheveux longs, retombant sur les épaules. Son manteau doublé d'hermine est bouclé sur l'épaule gauche. — Au bas du portrait, ses armes dans un médaillon.

Seul état connu, avant toute lettre. — Extrêmement rare. (Musée de Berlin.) — 25 à 40 fr.

117. *Suède :* **Charles XI,** fils du précédent, 1655-1697. — In-fol. H. 0,358. L. 0,248. (Le B., 107, *s. n.*)

A mi-corps, dans un ovale équarri supporté par un piédestal et dont les dehors sont parsemés de couronnes. Vu de 3/4, tourné vers la droite, le corps à gauche; il regarde de face. Tête nue, les cheveux abondants et crépus. Couvert d'une cuirasse, par-dessus laquelle il porte un manteau doublé d'hermine, bordé d'une large broderie, et retenu sur le devant par un diamant. — Au bas du portrait, couvrant la bordure de l'ovale, un petit médaillon, de forme ovale, renferme les armoiries modernes de Suède : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur à trois couronnes d'or; aux 2 et 3, d'azur à trois barres d'argent, au lion d'or, couronné du même, armé et lampassé de gueules, brochant sur les barres; à la croix patté d'or, brochante sur l'écartelé;* l'écu surmonté de la couronne royale.

Seul état connu, avant toute lettre. — Très-rare. (Cab. des estampes.) — 25 à 40 fr.

118. *Suède :* **Ulrique-Éléonore,** fille de Charles XI et épouse de Frédéric DE HESSE-CASSEL, 1688-1741. — In-fol. H. 0,354. L. 0,245. (Le B., 108, *s. n.*)

A mi-corps, dans un ovale équarri supporté par un piédestal et dont les dehors sont parsemés de couronnes. Elle est vue de 3/4, tournée vers la droite, regardant vers la gauche. Tête nue, les cheveux relevés sur le devant et bouclés, terminés, derrière la nuque, en une longue frisure retombant sur l'épaule droite. En corsage décolleté, bordé de dentelle et recouvert par un manteau doublé d'hermine. Brillant avec perle, en forme de poire, attaché au haut du corsage. — Dans le haut, au milieu de la bordure de l'ovale, une petite croix pattée. Au bas du portrait, couvrant l'ovale, un petit médaillon renfermant un double écusson d'armoiries, surmonté de la couronne royale; les armoiries ne sont figurées qu'aux traits sans indication d'émaux.

Seul état connu, avant toute lettre. (Cab. des estampes. — M. de B.) — 25 à 40 fr.

Ce portrait et les deux précédents sont fort rares. Mariette en attribue la gravure à Pierre Drevet, et Bénard, auteur du catalogue Paignon-Dijonval, prétend même que le dessin en est de cet artiste. En

effet, dans le catalogue de la vente de Cl. Drevet, où ont figuré les planches de ces trois portraits, on les a classées au nom de Drevet dans la liste des peintres et dessinateurs.

119. **Titon** (Maximilien), seigneur d'Ognon, 1631-1711. — In-fol. H. 0,426. L. 0,335. (Le B., 109.) *

A mi-jambes, debout entre deux colonnes. Vu de 3/4, regardant à gauche, le corps tourné à droite, la tête couverte d'une longue perruque. Une draperie attachée dans le haut, entre les colonnes, s'enroule autour de celle de droite, où est simulée une cassure, et son extrémité repose sur le socle de la colonne qu'elle cache entièrement. — Le personnage s'appuie sur cette draperie du coude gauche, la main pendante, tandis que sa main droite est posée sur sa hanche. Vêtu d'un magnifique habit, entr'ouvert dans le haut et laissant passer son jabot de dentelle; un manteau lui couvre les épaules et en partie les bras. — Entre le tr. c. et l'encadrement, à g. : *Hyacinthe* (sic) *Rigaud Pinxit.*; — à dr.: *Petrus Drevet Sculpsit.* — Sous l'encadrement, au milieu : *Maximilien Titon Escuier Conseiller* || *Secretaire du Roy, maison couronne de France et de ses finances* || *Directeur du Magazin Royal des Armes de sa Majesté.* — Cette inscription est séparée par un cartouche contenant ses armoiries : *De gueules à un chevron d'or, accompagné de trois casques d'argent, les deux du chef posés de profil, celui de la pointe posé de face;* l'écu surmonté d'un casque orné de ses lambrequins.

1er état, ci-dessus, avec les armoiries indiquées au trait. — Fort rare. (M. Br. — Coll. Alb. — M. de B.) — 30 à 50 fr.

2e état. — Le prénom du peintre a été rectifié *Hyacinth?;* le millésime 1690, indiquant la date de la gravure, a été ajouté après le mot *Sculpsit;* les armoiries ont été finies. — 20 à 30 fr.

3e état. — A la fin de la souscription, on a ajouté : *en* 1666. — Rare. (M. Roth.) — 15 à 20 fr.

Le catalogue Paignon-Dijonval cite *quatre* états de ce portrait, avec des différences dans les années et dans les qualités du personnage.

Le portrait original de Titon, peint en 1688, coûta 270 livres. — Celui de sa femme a été gravé par L. Desplaces, d'après N. de Largillière.

120. **Troy** (François DE), peintre français, 1645-1730. — In-fol. H. 0,410. L. 0,307. (Le B., 113.) *

A mi-corps, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, dont une draperie

cache en partie le montant droit. Vu de face, la tête couverte d'une espèce de bonnet; le col de sa chemise ainsi que le haut de son habit sont ouverts et laissent apercevoir la poitrine. Dans sa main gauche, il tient ses pinceaux ainsi que sa palette retenue par le pouce; l'avant-bras sur le rebord de la fenêtre où repose aussi sa main droite, dans laquelle il tient son appui-main.

État avant toute lettre, seul connu. — Très-rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — M. Didot. — M. Dutuit. — M. Br. — Coll. Alb.) — 60 à 100 fr.

D'après de Troy lui-même.

121. **Verduc** (Jean-Baptiste), médecin français, mort en 1694. — In-4°. H. 0,164. L. 0,103. (Le B., 114, *s. n.*)*

En buste, dans un médaillon ovale placé sur un socle. Vu de 3/4, tourné vers la gauche; en perruque; les épaules couvertes par son manteau, qui est entr'ouvert dans le haut et laisse voir son jabot de dentelle.—Autour de l'ovale: *Iean Baptiste Verduc Docteur en medecine agé de* 28 *ans.* — Sur la bordure blanche extérieure de l'ovale: *Charpentier pinxit — Drevet Sculpsit.* — Sur le corps du socle, ce quatrain :

Par de nouveaux secrets cet excellent Genie
Penetre la nature, explique ses ressorts :
Et ce qu'il nous apprend pour la santé du corps ;
En prolongeant nos jours eternise sa vie.

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — B. I. de V.) — 15 à 20 fr.

122. **Verthamon** (Jean-Baptiste), évêque de Pamiers, 1646-1735. — In-fol. H. 0,406. L. 0,313. (Le B., 47, *s. n.*)*

En buste, dans un ovale supporté par un socle. Vu presque de face, le corps légèrement tourné à droite; la tête couverte d'une calotte, cheveux longs et abondants. En petit costume d'évêque, les épaules couvertes de la pèlerine. La croix pectorale suspendue à un large ruban, bordé d'un cordonnet, passant sous le rabat. — Autour de l'ovale : *Ioannes Baptista de Verthamon Episcopus et Dominus Appamiarum &c.* —Sur le dessus du socle, à g.: *Vignon pinxit.;* — à dr.: *Drevet Sculpsit.* —Au bas du portrait, retenu à l'ovale et recouvrant le milieu du socle, un cartouche renfermant ses armoiries : *Écartelé : au* 1, *de gueules au lion léopardé d'or; aux* 2 *et* 3, *cinq points d'or, équipollés à quatre*

d'azur; au 4, de gueules plein; l'écu couronné, accompagné de la mître et de la crosse, surmonté du chapeau d'évêque.

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — Coll. Alb. — B. I. de V.)

Le Blanc attribue la gravure de ce portrait à Pierre-Imbert Drevet; le P. Lelong la reporte à l'année 1695, date antérieure même à la naissance de Drevet le fils.

123. Villars (Claude-Louis-Hector, duc DE), maréchal de France, 1653-1734. — In-fol. H., prise au milieu du cintre, 0,509. L. 0,351. (Le B., 115.)*

Jusqu'aux genoux. Debout, dans un cadre cintré dans le haut. Sur le montant gauche quelques cassures légèrement accusées. Vu de 3/4, regardant à droite, le corps tourné à gauche; une grande perruque retombant par derrière. Couvert d'une armure avec le grand cordon, en sautoir, à l'extrémité duquel pend la croix du St-Esprit. Il porte autour du cou, suspendus à un cordon, les insignes de la Toison d'or. Sa main gauche, appuyée sur la hanche, tient relevé le grand cordon. — Sur son bras repose son manteau d'hermine, dont l'extrémité recouvre un petit tertre sur lequel est placé, debout, son bâton de commandement qu'il tient dans sa main droite, le bras étendu. — Dans le fond, à droite, est une vue de la bataille de Denain, qu'il gagna en 1712. — Sur le milieu de la tablette du cadre, un médaillon où sont gravées ses armoiries : *D'azur à trois molettes d'or; au chef d'argent chargé d'un lion passant de gueules.* Ce médaillon, accompagné des insignes de maréchal de France placés en croix derrière l'écusson, est surmonté de la couronne ducale et environné du manteau de pair; supports : deux lions.

1er état, avant toute lettre et avant les trophées dans les angles du haut. Non terminé, avant beaucoup de travaux à la cuirasse, à la croix du Saint-Esprit et à la fourrure du manteau. — On n'en connaît qu'une épreuve, provenant de la collection Marshall, et qui est aujourd'hui dans celle de M. Morrison, à Londres.

2e état, avant toute lettre et avant les trophées dans les angles du haut. Terminé. — De toute rareté. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb.) — 200 à 300 fr.

3e état. — Sur le trophée de gauche, on lit sur un bouclier cette inscription placée sur deux rangs séparés par la courroie d'un ceinturon : *De bellatis ad Fredelingam || cæsarianis ger- || mania gallis || patefacta. MDCCII. Germanis || ad Hocstetum || deletis ister gal- || lis adsertus MDCCIII.* — Sur le trophée de droite : *Perrupto || dononiensi vallo Landreci- || um liberatum dua || cum querectum || Bu- || chemium cum trigen || ta*

millia hostium in || *fidem victoris deditis* || *M.DCC.XII.—Landavia &* || *Friburgo expu* || *gnatis hostes ad* || *pacem adacti pax* || *que victricibus* || *d'extris obsignata.* || *M.DCC.XIII.*—Sur la tablette du cadre, cette inscription occupant neuf lignes : *Louis Hector Duc de Villars* || *Pair et Maréchal de France, Prince de Martigues, Vicomte de Melun, Comman-* || *deur des ordres du Roy, Chevalier de la Toyson* (sic) *d'or, Gouverneur des ville,* || *fort, et château de Fribourg, et du Briskau, Gouverneur general des Eves-* || *chés et pays Messin, Gouverneur general de Provence, Marseille, Arles, et* || *terres adjacentes, Generalissime des armées du Roy, son plenipotentiaire* || *et ambassadeur extraordinaire pour les traitez* (sic) *de paix a Rastatt, et chef* || *de l'ambassade pour la Signature de la paix generalle* (sic) *a Baden en* || *Suisses* (sic), *President du Conseil de guerre du conseil de Regence.*—Cette inscription est partagée, au milieu, par les armoiries. — Au bas du tr. c., à g.: *Peint par Hya*^{e}. *Rigaud;* — à dr.: *gravé par P. Drevet.* — 40 à 60 fr.

4e état. — L'inscription ci-dessus de neuf lignes a été remplacée par la suivante formant six lignes : *Louis Hector Duc de Villars* || *Pair et Marechal Geneneral* (sic) *de France Prince de Martigues grand d'Espagne* || *Marquis de la Nocle, Comte de la Rochemillay, Viccomte* (sic) *de Melun &c.* || *Chevallier* (sic) *des Ordres du Roy, et de la Toison d'Or Gouverneur General* || *de Provence, Ministre d'Etat Embassadeur* (sic) *Extraordinaire, et General des Armées de* || *France en Italie.* — Les armoiries séparent cette inscription par le milieu. — 25 à 40 fr.

Selon Van Hulst, le portrait original du maréchal de Villars a été peint par Rigaud en 1704. S'il en est ainsi, le graveur n'a dû y prendre que la tête et l'attitude, car nous voyons, même sur le premier état de l'estampe ci-dessus, le grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit et la Toison d'Or, qui ne pouvaient pas figurer au tableau de Rigaud en 1704, la première nomination n'étant que du 2 février 1705, et la seconde seulement du mois de mars 1714. En effet, le même Van Hulst nous informe que la gravure est de cette dernière année, et que l'encadrement cintré et chargé de trophées et d'inscriptions a été ajouté par le graveur sur un dessin d'une main étrangère.

Nagler, Le Blanc, Defer, et tous les catalographes ont prétendu que l'état avec *neuf lignes* d'inscription (le 3e décrit ci-dessus) est *postérieur* à celui avec *six lignes* d'inscription (le 4e ci-dessus), sans s'arrêter à cette considération que l'état avec neuf lignes est bien plus beau d'épreuves que l'autre, ce qu'on voudrait expliquer par la retouche de la planche. On invoque, à l'appui, cet argument que certaines qualités mentionnées dans l'état avec neuf lignes ne figurent pas dans l'autre état et seraient d'une date plus récente. Or il n'en est rien, et précisément il faut tirer de ces inscriptions une conclusion tout opposée.

L'état avec *neuf* lignes a été publié seulement après la mort de

Louis XIV, ce qui est indiqué par la qualité de *Président du Conseil de guerre du Conseil de Régence,* qualité que Villars reçut en septembre 1715. Le tirage est antérieur à l'année 1718, où il devint membre du conseil de régence.

L'état avec *six* lignes est *postérieur* au précédent d'environ *dix-huit ans.* Nous lisons, en effet, dans l'inscription les qualités suivantes : 1° celle de *Ministre d'État,* que Villars n'eut qu'après la mort du Régent, au commencement de 1724; 2° celle de *Général des armées de France en Italie,* qu'il reçut le 18 octobre 1733, pour diriger contre l'Autriche la guerre qui se ralluma à l'occasion de la seconde élection de Stanislas, beau-père de Louis XV, au trône de Pologne; 3° celle de *Maréchal général de France,* titre qui fut donné à Villars en 1733, en même temps que le précédent, et que Turenne seul avait porté avant lui. A cette date, nul besoin n'était de rappeler les charges militaires ou diplomatiques que Villars avait exercées à une époque déjà éloignée, et qui sont mentionnées dans l'inscription de l'état avec neuf lignes publié peu de temps après les traités de Rastadt et de Baden. L'état avec six lignes fut donc publié au moment de la guerre avec l'Autriche, soit à la fin de 1733, soit au commencement de l'année suivante, sans doute à l'occasion de la rentrée du vieux héros de Denain dans la carrière des armes, et il est évidemment antérieur à sa mort, qui eut lieu le 17 juin 1734. Villars avait alors quatre-vingts ans, mais l'éditeur lui conserva néanmoins la figure telle que Rigaud l'avait peinte en 1704.

124. **Ville** (Arnold de). — Gr. in-4°. H. 0,254. L. 0,195. (Le B., 116, *s. n.*) *

A mi-corps, dans un ovale supporté par un socle. Vu presque de face, le corps tourné à gauche; en grande perruque retombant sur l'épaule gauche en boucles et nouée à son extrémité. Vêtu d'un justaucorps recouvert d'une simple cuirasse. — Au bas du portrait, sur l'ovale et le socle, un médaillon renfermant ses armoiries : *D'argent à un lion couronné de gueules, accompagné d'une fasce d'azur brochante.*— Sur le dessus du socle, dans le blanc, à g. : [J.-Bapt.] *Santerre pinxit;* — à dr. : *Drevet Sculpsit.* — Sur la tablette : *Messire Arnold de Ville* || *Baron libre du St. Empire, des Moldave* (sic) *Seigneur du* || *ban de Sele de Biemeré inventeur de la Machine de Marly.*

1er état, ci-dessus. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — B. I. de V.) — 20 à 30 fr.

2e état. — Dans l'inscription, le mot *Sele* a été remplacé par *Zele.* — Fort rare. (Coll. Alb.) — 15 à 20 fr.

3e état. — Reprises dans la perruque. — Dans l'inscription, au mot :

inventeur on a substitué la qualité de *directeur*. — Rare. (Cab. des estampes.) — 10 à 15 fr.

Gravé en 1708, selon le P. Lelong.

Planche non terminée.

125. *Mantoue :* **Suzanne-Henriette de Lorraine**, épouse de François-Charles **de Gonzague**, duc de Mantoue.

D'après un tableau de Rigaud, peint en 1704 ; mais la planche gravée par Drevet, au dire de Van Hulst, n'aurait jamais été terminée. — Qu'est-elle devenue ?

PORTRAITS FAUSSEMENT ATTRIBUÉS A P. DREVET.

I. Bertin (Nic.), peintre.

Cité par Le Blanc, nº 19, mais complétement inconnu.

II. Cambout de Pont-Chateau (Séb.-Jos. du).

D'après Jouvenet.
Cité par Le Blanc, nº 35, comme ayant été gravé en commun avec Picart ; mais, d'après le P. Lelong, il est de Picart seul.

III. Cereste (Mme de).

D'après H. Rigaud.
Cité par Le Blanc, nº 36, probablement d'après le P. Lelong, qui l'attribue en effet à Drevet, en ajoutant que ce portrait a été gravé en 1728. Inconnu.

IV. Chevalier (Mlle).

Cité par Le Blanc, nº 38, comme ayant été gravé en commun avec Vallée. Inconnu.

V. Combé (Mme de). In-8º.

Cité par Le Blanc, nº 40. Le P. Lelong l'indique aussi comme étant de la gravure de Drevet. Inconnu.

VI. Desjardins (Martin), sculpteur.

Cité par Le Blanc, nº 47, comme ayant été gravé d'après Nic. de Largillière,

mais, en réalité, Le Blanc a confondu ce portrait avec celui de *Mitantier*, on l'état avec le nom du personnage est fort rare, et dont l'original est, en effet, du pinceau de Largillière.

VII. *France* : PHILIPPE DE FRANCE, DUC D'ANJOU.

Cité par Le Blanc, n° 14, avec la date de 1700, mais c'est sans doute un double emploi avec un des portraits du même prince, décrits plus haut, n°s 40 et 41.

VIII. LE PELLETIER DE LA HOUSSAYE (Nic.).

Cité par Le Blanc, n° 80, comme ayant été gravé d'après Nic. de Largillière. Il l'a confondu avec le portrait avant la lettre de *Fourcy de Chessy*, décrit plus haut, n° 51, et gravé, en effet, d'après de Largillière.

(Voir aussi dans le catalogue de l'œuvre de P.-Imbert Drevet les n°s 10, 18, 19, 25, 26, 27, 28, 30 et 33.)



PIERRE-IMBERT DREVET

(1697-1739)

ŒUVRE GRAVÉ

DE

P.-IMBERT DREVET

I. SUJETS SACRÉS.

1. **Adam et Ève** devant l'Éternel après leur péché. — In-fol. H. 0,303. L. 0,223. (Le B., 1, *s. n.*)

En pied. A gauche, Adam, debout, vu presque de face, les bras étendus vers sa compagne, comme pour rejeter ses fautes sur elle. Ève, vue de 3/4, est agenouillée à côté de lui. La main droite appuyée contre la poitrine, elle indique de la main gauche le serpent qui rampe à ses pieds. Dans une attitude suppliante, ils lèvent leurs yeux vers l'Eternel qui plane dans les cieux soutenu et accompagné de plusieurs anges. A côté d'Ève, on voit un paon, et, plus à droite, un lion. Vue étendue sur une campagne où l'on aperçoit divers animaux. — Au bas, touchant à la bordure, un écusson portant les armes de de Beringhen : *D'argent à trois pals de gueules; au chef d'azur, chargé de deux quintefeuilles d'argent;* couronne de marquis; supports : deux griffons.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Fort rare. (Cab. des estampes.)
2e état, avec la lettre. — Dans la bordure, à g. : *peint par M. Coypel Ecuyer 1er. peintre du Roy et de Son A. R. Monseig. le Duc d'Orleans regent du Royaume ;* — à dr. : *gravé par P. Drevet le fils.* — Sous le tr. c., de deux côtés des armoiries : *A Mgr. Le Marquis de Beringhen, Chevallier des ordres du Roy,* || *Premier Ecuyer de sa Majesté, &c.;* — plus bas, à dr. : *Par son tres humble et tres obeissant serviteur Drevet.;* — à

g. : *A Paris chez P. Drevet graveur du Roy rue S. jacques à l'annonciation. Avec privil. du Roy.* (Cabinet des estampes.)

3e état. — Dans l'adresse, à la place de : *rue S. jacques à l'annonciation,* on lit : *aux Galleries du Louvre.*

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 4 fr. 50.

Cette belle estampe, citée par Mariette, a été exécutée après le 7 février 1724, date de la nomination du marquis de Beringhen au poste de premier écuyer, mais avant le 26 juillet 1726, date de l'établissement des Drevet aux galeries du Louvre. Toutefois, le 3e état est postérieur à cette dernière date.

2. **Adam et Ève.**—In-4°. H. 0,320. L. 0,235. (Le B., 2, *s. n.*)

Réduction de la gravure précédente.— Sous le tr. c., à g.: *Peint par Mr Coypel Esr. 1er. Peintre du Roy, et de S. A. R. Mongr. le Duc d'Orleans Regent du Re.;* — à dr.: *Gravé par Pierre Drevet le fils.* — Sous le tr. c., à g., cette legende en français : *Parceque vous avez peché, je || multiplirai vos miseres, et vous || mangerez votre pain a la sueur || de votre front. Au Chap.* 3 *de la Genese.;* — à dr., la même légende en latin : *Quia hoc fecisti... multiplicabo || ærumnas tuas, et in sudore vultus || tui vesceris panē. Gen. C.* 3.—Plus bas : *A Paris rue St. Jacq. Chez P. Drevet a l'Annonciation. avec Privilege.*

Seul état connu. — Fort rare. (M. de Baudicour.)

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Estampe citée dans le catalogue de Mariette.

3. **Rebecca recevant les présents des mains d'Éliézer.** — Gr. in-fol. H. 0,517. L. 0,410. (Le B., 3.)

En pied. Rebecca, adossée à un puits ombragé de grands arbres, vue de 3/4, tournée vers la gauche, la tête inclinée sur l'épaule droite, les yeux baissés, prend de la main droite un bracelet que lui présente Eliézer. L'envoyé d'Abraham est coiffé d'un turban ; un manteau sur ses épaules et un cimeterre au côté droit. Sa main droite, entr'ouverte, est portée derrière son dos. A ses pieds, sur sa gauche, un bassin. A la gauche de Rebecca, cinq femmes dans diverses attitudes ; celle qui se trouve au premier plan est courbée, les yeux fixés sur le bracelet, et les mains appuyées sur une cruche posée à terre. Derrière Rebecca, une jeune fille, tenant de la main gauche le levier du puits et appuyée du

bras droit sur la margelle, renverse l'eau de sa cruche. Près d'Eliézer, ses chameaux, dont l'un est tenu par un serviteur, et l'autre se désaltère. Dans le fond, à gauche, une montagne au pied de laquelle il y a des bouquets d'arbres et des maisons. — Le trait carré du bas de cette estampe est coupé par un arc de cercle et laissé en blanc pour les armoiries

1er état, ci-dessus, avant la bordure qui entoure l'estampe; avant les armes, la dédicace au roi et l'explication du sujet. — La seule épreuve connue de cet état se trouve dans la collection de M. Dutuit. Elle provient de celle de Debois, et a été acheté 680 fr. en 1864.

2e état, avant la lettre, mais avec la bordure et les armes royales. — H. 0,534. L. 0,425. — Rarissime. L'épreuve qui est conservée au Cabinet des estampes a été payée 1,000 fr. à la vente Dufresne, en 1812.

3e état, avec la lettre. — Sous le tr. c., à g. : *peint par Mr. Coypel 1er peint. du Roy et de S. A. R. Mgr. le duc d'orleans regent du Re.;* — à dr. : *gravé par P. Drevet.* — Du côté g., cette légende : *Postquam autem biberunt cameli, protulit vir* || *in aures aureas et armillas totidem. Genes.* XXIV, 22 ; — du côté dr., la même légende en français : *L'Envoié d'Abraham, après que tous ses* || *Chameaux eurent bu, presenta à Rebecca deux* || *pendents-d'oreille, et autant de bracelets.* — Au milieu, entre ces légendes et de deux côtés des armes de France : *Dedié au Roy.* — Plus bas : *Par Son tres humble, et tres Obeïssant, et tres fidelle* (sic) *Sujet et Seruiteur* || *Antoine Coypel* 1re (sic) *peint. de sa Majesté.*—A g., sous la légende latine : *Ce tableau est au Cabinet du Roy.* — Plus bas, vers le milieu : *Se vend à Paris chez P. Drevet rue S. Jacques à l'annonciation. avec privil.* — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de Baudicour.)

4e état. — Conforme au précédent, mais avec les secondes tailles sur un nuage près de la montagne, à gauche.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Estampe citée par Mariette dans l'œuvre de Drevet le fils. Le tableau original est conservé au musée du Louvre.

4. Présentation de la sainte Vierge au Temple. — In-fol. H. 0,.... L. 0,.... (Le B., 4, *s. n.*)

Voici ce que dit Mariette, dans son catalogue manuscrit, au sujet de cette estampe qui n'a pu être retrouvée nulle part :

« Le Grand Prestre recevant la sainte Vierge qui est offerte au Tem-
« ple par ses parents, gravé par Drevet le fils pour son coup d'essay,
« d'après Charles Le Brun. »

C'est le premier morceau de Pierre-Imbert Drevet.

5. **La sainte Famille.** — In-fol. H. 0,.... L. 0,.... (Le B., 7.)

D'après Ant. Dieu.

Cette estampe a été impossible à retrouver. Huber et Rost disent qu'elle porte en souscription : *Le parfait modele de toutes les familles chrétiennes.*

Mariette ne la cite point. Est-elle sûrement de Drevet?

6. **Présentation de l'enfant Jésus au Temple.** — Gr. in-fol. en travers. L. 0,675. H. 0,526. (Le B., 9.)

La scène se passe sous un portique, orné de colonnes torses, et séparées de l'intérieur du temple par une portière qui s'étend à la gauche. Tous les personnages sont en pied. Au milieu, saint Siméon, debout sur les gradins, vu de 3/4, les yeux levés vers le ciel, tient sur son bras droit l'enfant Jésus, étendu sur un linge dont il retient, de sa main gauche, l'autre extrémité. A sa gauche, la sainte Vierge, agenouillée, vue de profil, les mains croisées sur la poitrine. A leur droite, une femme (Marie de Salomé), et un homme tenant une cage avec des pigeons; et, plus à droite encore, une autre femme avec un enfant au sein et accompagnée d'un petit garçon. Derrière elle, une jeune fille, dissimulée en partie par une colonne, et portant une corbeille sur la tête. A l'extrémité droite, deux hommes. A gauche de Siméon, au premier plan, deux acolytes, dont l'un tient un encensoir, et l'autre, la boîte à encens. Au-dessus d'eux, sur la plate-forme, une table portant des vases et devant laquelle est assis un pontife, et un vieillard (saint Joseph), accompagné de trois jeunes garçons.

1er état, avant la lettre, les armes et la seconde colonne à la gauche de la composition. — L'épreuve de cet état conservée au Cab. des estampes, et la seule connue, a été acquise à la vente Debois au prix de 800 fr.

2e état, avant toute lettre et les armes, mais avec la seconde colonne. — L'épreuve de cet état, où la planche est entièrement terminée, se trouve dans la collection de M. Rovinski, à Saint-Pétersbourg. C'est la seule connue et elle provient du cabinet de M. Wlassoff, amateur de Moscou, qui l'avait payée 1,500 fr. en 1820 (*Catalogue de la collection Wlassoff;* Moscou, 1821, in-8 ; p. 169). Elle est d'un ton argentin et d'une beauté sans égale.

3e état, avec la lettre et l'addition d'une seconde colonne à la gauche. —Dans la bordure, au coin droit : *Avec Privilege du Roy.*—Sous le tr. c.: *Excellentissimo Nobilissimo-que Viro D. D. Ludovico || de Pardaillan, de Gondrin, Duci d'Epernon, Franciæ Pari. || Dicat et consecrat || Petrus Drevet.* — Au milieu de cette dédicace, se trouve un écusson avec les

armes des Pardaillan. — A g., au-dessous : *L'un des Tableaux du Cœur de l'Eglise de Notre Dame de Paris;* — à dr.: *Peint par Mr L. de Boullongne Ecuier, premier Peintre du Roy, et gravé par P. Drevet.* (M. de Baudicour. — B. I. de V.)

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 8 fr.

Chef-d'œuvre de gravure, exécuté depuis 1721, date de l'élévation à pairie du duc d'Antin, à qui cette estampe est dédiée. Citée dans le catalogue de Mariette.

7. **Jésus-Christ au Jardin des Oliviers.** — Gr. in-fol. H. 0,533. L. 0,402. (Le B., 12.)

En pied. La scène principale est figurée au haut de l'estampe. Sur le sommet d'une montagne, Jésus-Christ est assis, à-demi renversé dans les bras d'un ange agenouillé; devant lui, un autre ange, les bras étendus en avant, semble vouloir le secourir. Vu de 3/4, tourné vers la droite, tête nue et entourée de rayons, vêtu d'une longue tunique avec une ceinture à la taille. Ses yeux, exprimant la résignation, sont fixés sur un calice que l'on voit, à droite, au milieu de rayons et couronné de nuages, à travers lesquels passent des têtes d'enfants ailés. A gauche, sur le versant de la montagne, un arbre incliné, accompagné d'arbustes, au travers des branchages desquels on aperçoit la lune. Sur le premier plan de l'estampe, au-dessous du Christ, dans un pli du terrain, trois de ses disciples sont endormis dans diverses attitudes. — A droite, au-dessus du tr. c., dans la gravure : *Gravé Par Pierre Dreuet fils* || *Priez Dieu Pour Luy.* — Dans la baguette du cadre entourant la gravure, au bas, à g.: *Retout* (sic) *pinx.;* — à dr.: *Drevet sculp.* — Sous le cadre, dans la marge : *Et Ipse avulsus est ab eis quantum Jactus est Lapidis : et Positis Genibus Orabat,* || *Dicens : Pater, Si Vis, Transfer Calicem Istum à me : Verumtamen non mea Voluntas, Sed tua fiat.* || *Apparuit autem Illi Angelus de Cœlo, Confortans eum. Et factus In Agonia, Prolixiùs Orabat.* — Au-dessous, à dr.: *St. Luc C.* XXII. *v.* 41. 42. 43.

1er état, ci-dessus, avant l'adresse. — Rare. (Cab. des estampes.)

2e état, avec l'adresse. — Sous la légende, à g. : *A Paris chez L. Surugue Graveur du Roy rue des Noyers vis-à-vis le mur St. Yves. Avec Privilege du Roy.*

3e état. — A la suite de l'adresse de Surugue, on a ajouté : *et présentement chés Buldet rue de Gesvres.*

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 4 fr. 50.

C'est probablement le dernier travail de Pierre-Imbert Drevet.

8. La Résurrection de Jésus-Christ. — Gr. in-fol. H. 0,543. L. 0,414. (Le B., 15.)

Au haut de l'estampe, Jésus-Christ, entouré de rayons, vu presque de face, les yeux levés vers le ciel, les bras étendus, s'élève dans l'espace. Au dessous, à g., un ange assis sur le couvercle du tombeau; au milieu, quatre soldats, dont trois sont couchés, et le quatrième, debout, saisi de frayeur. A droite, sur le second plan, les trois Marie. — Dans la première bordure, à g. : *a Paris chez P. Drevet graveur du Roy rue S. jacques à l'Annonciation avec privil.;* — à dr. : *Sculpebat P. Drevet ætatis suæ* 19. — Dans la première bordure, à g. : *pingebat F. Joannes Andray ord F. F. præd.* — Sous le tr. c., au milieu, un cartouche attaché à la bordure, et contenant les armes des Argouges : *Ecartelé d'or et d'azur, à trois quintefeuilles de gueules,* 2 *en chef et* 1 *en pointe, brochantes sur le tout.* — De deux côtés des armoiries, cette dédicace : *Illustrissimo et nobillissimo viro D. D. Hyeronimo d'Argouges* || *Parisiensis Urbis Prætori et Libellorum Supplicum magistro, Domino de Fleury &c.* — Plus bas, à dr. : *Dicat Vovet et Consecrat Petrus Drevet, filius.*

Seul état connu. (Cab. des estampes. — M. de Baudicour.)

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 4 fr. 50.

Gravé par Drevet le fils en 1716, à l'âge de 19 ans. Le tableau original se trouve à l'église de Fontenay-le-Comte.

9. Thérèse (sainte). — In-4°. H. 0,317. L. 0,237. (Le B., 17, *s. n.*)

En pied, dans sa cellule, agenouillée et presque assise devant un prie-Dieu. Vue de 3/4, tournée à la droite, les yeux levés vers le ciel, dans une attitude d'extase; le bras droit appuyé sur le prie-Dieu; le bras gauche abaissé le long du corps. A sa droite, dans l'espace, un ange lui lance un trait de feu. Derrière lui, des rayons d'une bibliothèque. A gauche, une chaire en bois, empaillée, porte un fuseau; une quenouille est appuyée contre. — Sous le tr. c., à g. : *I. Lingre inv. et pinx.*, — à dr. : *P. Drevet sculpsit.* — Au milieu : *Vulnerasti Cor meum.* — Au dessous, sur deux colonnes, ce quatrain :

Mon cœur percé d'un trait de feu
S'embrase d'un amour celeste.
Et pour ne posseder que Dieu
Il abandonne tout le reste.

1er état, ci-dessus.— Rare. (Cab. des estampes.)

2e état. — Avec cette adresse: *Paris, Dallenne. Rue des Bons enfans*, 27.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

Citée dans le catalogue de Drevet le fils par Mariette.

ESTAMPES FAUSSEMENT ATTRIBUÉES A PIERRE-IMBERT DREVET.

A. E'Lntrée de Jésus-Christ a Jérusalem. — In-fol. (Le B., 11.)

D'après Nic. Vleughels.

Le Blanc attribue cette estampe à Drevet le fils, mais Mariette la dit gravée par S. Vallée et publiée seulement par Drevet le père, qui y a mis son *exc.* Elle a figuré ainsi décrite dans le catalogue de la vente de Cl. Drevet.

B. Jean-Baptiste (saint). — Gr. in-fol. en travers. (Le B., 16.)

D'après J. Andray. — Le saint reproche à Hérode d'avoir épousé la femme de son frère.

Le Blanc, et Huber et Rost rangent cette estampe dans l'œuvre de Drevet le fils, mais ces derniers avertissent qu'elle a paru *chez* Drevet, qui alors n'en aurait été que l'éditeur.

D'autres estampes ont encore été faussement attribuées à Pierre-Imbert Drevet par Huber et Rost et par Le Blanc. Elles sont mentionnées plus haut, dans le catalogue de l'œuvre de Drevet le père, et en voici la liste :

I. Le Sacrifice d'Abraham. (Voir à la p. 3.)

II. L'Annonciation. (Voir à la p. 4 et 5.)

III. L'Adoration des Bergers. (Voir à la p. 5.)

IV. L'Entrée de Jésus-Christ a Jérusalem. (Voir à la p. 10.)

V. Le Calvaire. (Voir à la p. 6.)

VI. Jésus en croix. (Voir à la p. 10.)

II. PORTRAITS.

10. *Angleterre :* **Marie-Clémentine Sobieska**, petite-fille de Jean III, roi de Pologne, et épouse de Jacques-François-Édouard Stuart (Jacques III), dit *le Premier Prétendant*, 1701-1735. — In-fol. H. 0,436. L. 0,311. (Le B., 22.)

A mi-corps, dans un cadre figuré en pierre, au milieu d'un ovale. Vue de face, le corps tourné légèrement à droite, tête nue, cheveux bouclés, tombant par derrière en longues frisures qu'elle soutient de la main gauche. Un nœud de perles retenant une aigrette est placé dans les cheveux sur le côté gauche de la tête. Elle est vêtue d'une robe décolletée, à ramages, avec corsage en pointe bordé d'hermine ; ceinture de pierres fines, manches d'ange bordées de dentelle. Elle s'appuie de la main droite sur le coin d'une table où est posée une couronne. — Dans la bordure du cadre, à g.: *Davids pinxit Romœ;* — à dr.: *P. Drevet Sculpsit.*

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — B. I. de V. — M. de B.) — 50 à 100 fr.

Par une erreur évidente, Le Blanc cite une seconde fois ce même portrait au nom de Drevet le père (nº 105), bien qu'on y reconnaisse facilement le burin élégant du fils. Mariette, néanmoins, l'attribue au père.

11. **Bernard** (Samuel), fameux financier, 1651-1739. — Gr. in-fol. H. 0,621. L. 0,425. (Le B., 18.) *

En pied, sur une plateforme, au haut d'un escalier. Assis dans un fauteuil adossé au socle d'une colonne. Il est vu de 3/4, regardant à droite, le corps étant de face ; en longue perruque retombant sur les épaules. Il s'appuie du coude sur une table magnifiquement sculptée, placée près de lui, et sur laquelle sont posés une sphère, un encrier muni d'une plume d'oie et des feuilles de papier, dont l'une pliée porte un cachet. De sa main droite, il montre, avec l'index, la mer où sont à l'ancre plusieurs bâtiments. Dans le haut de la gravure, est une draperie attachée au fût de la colonne par des cordons à glands. — Sur la tablette du cadre : *Samüel Bernard.* || *Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Comte de Coubert.* — Cette inscription est séparée par un médaillon

renfermant ses armoiries : *D'azur à l'ancre d'argent, senestrée en chef d'une étoile du même, rayonnante d'or;* l'écu entouré du collier de St. Michel et surmonté d'une couronne de comte ; supports : deux lévriers contournés et colletés d'argent. — A g., sous l'inscription, on lit : *Peint par Hyacinthe Rigaud Chevalier de l'Ordre de St Michel.*; — à dr.: *Gravé par Drevet.* 1729.

1er état, ci-dessus, avant les travaux à la pointe sèche sur les lumières de la main gauche. — Rarissime. Épreuve unique au Cab. des estampes.

2e état, avec les travaux sur les lumières de la main gauche. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Morrison. — B. I. de V. — M. de B. — 50 à 100 fr.

3e état. — Il n'y a de changé que l'inscription, qu'on a augmentée d'une troisième ligne où on lit : *Conseiller d'Estat.* — 20 à 30 fr.

La planche est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 8 fr.

Non cité par Mariette.

Le portrait original, peint par Rigaud en 1725-1726, appartient à M. le comte Forestier de Coubert.

12. **Bossuet** (Jacques-Bénigne), 1627-1704. — Gr. in-fol. H. 0,476. L. 0,333. (Le B., 19.) *

En pied. Il est représenté en grand costume d'évêque, avec le camail d'hermine sur les épaules. Debout, près d'un fauteuil placé un peu en arrière sur sa gauche et caché en partie par son manteau formant draperie. Vu de face, tête nue. Il porte la croix pectorale suspendue à un large ruban. De sa main gauche, il tient son bonnet carré appuyé contre son surplis. De la main droite, le bras étendu, il tient un volume posé verticalement sur le pan de son manteau qui recouvre une table où l'on voit des livres, une liasse de papiers, une sonnette et une écritoire avec une plume d'oie. Aux pieds de la table et dessous, sont épars des in-folio dont l'un est muni d'un signet de papier sur lequel on lit : *graué* || *par P.* || *Dreuet. f. s.* — Sur le dos d'un autre volume, posé verticalement, on lit, en lettres à fond blanc : *Peint* || *par H* || *Rigaud.* — Dans le haut, une draperie flottante attachée à deux colonnes par des cordons à glands. — Sous le cadre, à g. : *Hyacinthus Rigaud pinxit* — à dr. : *Petrus Drevet sculpsit* 1723. — Au milieu : *Jacobus Benignus Bossuet Episcopus* || *Meldensis Comes Constorianus* (sic) *antea Serenissimi Delphini præceptor et primus Serenissimæ Ducis Burgundiæ Eleemo-* || *synarius, natus anno* (le reste de cette ligne est en blanc). || *Hanc Effigiem, æternum amoris ac venerationis monumentum incidi curavit Jacobus Benignus Bossuet Episcopus Trecenses* (sic) *ex fratre*

nepos. — Cette inscription est séparée, au milieu, par ses armoiries : *D'azur à trois roues d'or;* l'écu surmonté du chapeau d'évêque et d'une couronne de baron.

1er état, ci-dessus, dit *au fauteuil blanc,* c'est-à-dire avant les troisièmes tailles sur le dos du fauteuil; avant les dates de naissance et de mort, avec les mots estropiés *Constorianus* et *Trecenses* et sans *la virgule* après le mot *præceptor.* — De toute rareté. (Cab. des estampes. — Coll. Alb.) — 1500 fr. et plus.

2e état. — Conforme au précédent, mais, à la troisième ligne de l'inscription, à la place de *anno,* on a mis, dans l'espace réservé, les dates de naissance et de mort, de sorte qu'elle est ainsi complétée : *natus 27a. Septembris an.* 1627. *obiit 12a. Aprilis* 1704. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Br.) — 500 à 1000 fr. et plus.

3e état. — Conforme au précédent, mais avec la rectification des mots *Consistorianus* et *Trecensis* et avec la virgule après le mot *præceptor.* — Fort rare. (Coll. Alb. — B. I. de V.) — 500 à 800 fr.

4e état. — Conforme au précédent, mais avec les troisièmes tailles sur le dos du fauteuil. — 100 à 250 fr.

5e état et suivants. — Ces états sont conformes au 4e, mais, à la suite des mots : *Hyacinthus Rigaud pinxit,* à g., sous le cadre, on trouve un, deux, trois, et ainsi de suite, jusqu'à sept et huit *points,* qui indiquent, paraît-il, autant de centaines tirées sur ce portrait. — 20 à 60 fr.

La planche est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 5 fr.

Chef-d'œuvre de gravure de Drevet fils, âgé alors de vingt-six ans. « L'on ne peut désirer rien de plus accomply que cette admirable estampe », dit Mariette. — Le tableau original de Rigaud se trouve actuellement au musée du Louvre. Il a été commencé en 1699, où Rigaud peignit la tête, mais il ne fut achevé qu'en 1705, après la mort du célèbre prélat. En 1698, Rigaud l'avait peint en buste, pour le grand-duc de Toscane; ce petit portrait a été gravé plusieurs fois, entre autres par F. Chereau et par Édelinck.

Je possède aussi de ce portrait une copie contemporaine, fort trompeuse et presque introuvable.

13. **Cisternay du Fay** (Charles-Jérôme DE), bibliophile, 1662-1723. — In-8°. H. 0,137. L. 0,084. (Le B., 21.) *

A mi-corps, dans un ovale armorié monté sur un socle. Vu de 3/4, regardant à gauche, le corps tourné vers la droite; en perruque. Couvert d'une cuirasse, avec manteau doublé de fourrure sur les épaules. Il semble tenir la main gauche sur la hanche. — Au bas du portrait, attenan à la bordure de l'ovale, un petit cartouche au milieu duquel

sont les armoiries : *Écartelé : au 1, d'azur au dragon ailé d'or, armé et lampassé de gueules; au 2, bandé de gueules et d'argent de six pièces; au 3, d'azur à la tour crénelée d'argent, ajournée et maçonnée de sable; au 4, d'argent à quatre fasces vivrées de gueules; à la bande d'azur semée de fleurs de lis d'or, brochante, qui est de* Gencien.

1er état, avant toute lettre et avant les armes. — Rarissime. Le Musée Britannique en possède une épreuve, provenant de la collection Félix Slade. Une autre épreuve à la Bibliothèque impériale de Vienne.
2e état, décrit ci-dessus, avant la lettre, mais avec les armes. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Dutuit.) — 30 à 50 fr.
3e état. — Sur le bord du socle, à g. : *H. Rigaud p.* ; — à dr. : *P. Drevet s.* — Sur la tablette du socle, on lit : *Charles Jerôme* || *De Cisternay du Fay* || *Capitaine aux Gardes Françoises.* — Sous le tr. c. : *Me læsit Mavors, læsum mulsere Camœnæ.* — 10 à 20 fr.

Ce portrait, gravé par Drevet fils d'après le tableau peint par Rigaud en 1712, était destiné à figurer en tête du catalogue de la bibliothèque de cet amateur, catalogue qui parut cependant, sous le titre de *Bibliotheca Fayana*, en 1725, tandis que l'estampe ne fut prête qu'en 1728, de façon qu'on ne la trouve pas dans tous les exemplaires.

14. Couvay (Pierre-Nolasque), secrétaire du roi, 1686-1751. — In-fol. H. 0,396. L. 0,291. (Le B., 24.)*

A mi-corps, dans un ovale figuré en pierre, avec cassures simulées. Vu presque de face, le corps tourné vers la gauche, regardant à droite; en longue perruque. Vêtu d'un habit ouvert par le haut et sur lequel sont brodés les insignes de l'ordre du Christ; manches à parements brodés. Il tient sa main droite contre sa poitrine, le pouce et l'index écartés. — Autour de l'ovale : *Petrus Nolascus Couvay, Christi Ordinis Eques, et Reg. Christianiss. a Consiliis et Secretiss. Ætatis suæ XXXIX.* — Au bas de l'ovale, sur le milieu du socle, dans un cartouche, les armoiries : *Parti: au 1, écartelé : aux 1 et 4, de gueules à un lion d'argent renfermé dans un double trescheur, fleuronné et contrefleuronné d'argent; aux 2 et 3, de gueules à la fasce échiquetée de gueules et d'argent; au 2, d'or à quatre pals de gueules; à la bordure d'azur chargée de..... d'or.* — Sur le dessus du couronnement du socle, deux sauvages armés de massues, accompagnant les armoiries : celui de gauche est à demi couché, montrant de la main l'écusson; celui de droite est à genoux sur l'une des volutes du cartouche, la jambe gauche pendante. Le blason est surmonté d'un casque, vu de face, orné de ses lambrequins; couronne de marquis; cimier : un col de cygne; le tout surmonté d'une banderole avec cette

devise : *Aspirans.* — Au bas du socle, à g. : *R. Tournierre* (sic) *pinxit;* — à dr. : *P. Drevet sculp.* [1725].

1er état, avant les noms des artistes. — Fort rare. (M. A. Morrison.)
2e état, décrit ci-dessus, avec les noms des artistes. — 15 à 25 fr.

15. **Dubois** (Guillaume), cardinal et homme d'État français, 1656-1723. — In-fol. H. 0,437. L. 0,349. (Le B., 26, *s. n.*)*

Presque entier, vu de 3/4, tourné à droite. Assis dans un fauteuil, le bras gauche étendu et caché dans son manteau. Il s'appuie sur une table et tient dans la main un pli avec la suscription : *Au Roy.* En costume d'archevêque, avec le camail d'hermine sur les épaules ; la tête couverte d'une perruque. De la main droite, il tient sur ses genoux son bonnet carré. Sur la table, des parchemins munis de leurs sceaux pendants, et une écritoire avec une plume d'oie. Au-dessus de la table, une belle pendule montée sur un socle près duquel on voit quatre volumes. — Dans le haut, une draperie avec cordon à glands.

1er état, avant toute lettre et avant le médaillon renfermant les armes. — De toute rareté. L'épreuve de cet état, conservée dans ma collection, est peut-être unique en France. Les mots : *Au Roy*, l'inscription et le médaillon avec les armes y sont figurés à la main. Une autre épreuve fait partie de la Collection Albertine. — 200 à 300 fr.
2e état. — Dans le cadre à g. : *Peint par Hyacinthe Rigaud* 1723.; — à dr. : *Gravé par P. Drevet* 1724. — Sous le cadre, au milieu : *Guillaume Cardinal Dubois, Archevesque* || *Duc de Cambray, Prince du St. Empire. Premier Ministre.* || *Né le* 6. *Septembre* 1656. *mort le* 10 *Aoust* 1723. — Cette inscription est séparée par un médaillon renfermant les armoiries : *D'azur à trois arbrisseaux d'or; au chef de gueules chargé de trois molettes d'argent.* — 20 à 60 fr.

La planche est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 2 fr. 50.

16. **Fénelon** (François de Salignac, de la Mothe), 1651-1715. — In-fol. H. 0,241. L. 0,183. (Le B., 43, *s. n.*)*

A mi-corps, dans un ovale. Vu de 3/4, tourné à gauche, regardant en face. En petit costume d'archevêque, coiffé de la calotte, les épaules recouvertes de la pèlerine à capuchon. Il porte la croix pectorale suspendue à un large ruban. — Autour de l'ovale : *Franciscus de Salignac vel Salagnac de La Mothe Fenelon. Archiepiscopus. Dux Cameracensis.* — Sous le portrait, au milieu du dessus du socle, un médaillon

renfermant ses armes : *D'or à trois bandes de sinople.* — Sous le médaillon, au milieu de la tablette du socle, ce quatrain :

Princes que le Ciel a fait naître
Pour nous donner de justes loix
Choisissez ce Mentor pour Maître
Il scait l'art de former les Rois.

Au pied du socle, à g. : *J. Vivien pinxit ;* — à dr. : *P. Drevet sculp.*

Seul état connu. — 15 à 30 fr.

Mariette ne cite pas ce portrait, dont l'original est au musée de Versailles.

17. *France :* **Élisabeth-Charlotte de Bavière**, appelée la **duchesse d'Orléans** et surnommée *la Palatine,* seconde épouse de PHILIPPE Ier, duc D'ORLÉANS, et mère du Régent, 1652-1722. — In-8° en travers. L. 0,127. H. 0,084. (Le B., 37.) *

A mi-corps, dans un médaillon ovale supporté par un socle entouré de fleurs, de fruits et de divers attributs. Elle est vue presque de face, tournée vers la droite, regardant à gauche, les cheveux relevés et cachés en partie par un voile retombant derrière. Légèrement décolletée ; le manteau fleurdelisé, doublé d'hermine, sur les épaules.

1er état, ci-dessus, avant la lettre. — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 40 à 60 fr.

2e état. — Sous le tr. c., à g. : *Hyacints. Rigaud pinxit. ;* — à dr. : *Petrs. Drevet sculpsit.* — 15 à 30 fr.

Un grand portrait de cette princesse représentée jusqu'aux genoux, et dont l'estampe ci-dessus est une réduction, a été peint par Rigaud en 1713 et gravé l'année suivante par Simonneau l'aîné, et aussi par Marie Hortemels.

La gravure ci-dessus date de 1723, et voici les renseignements que nous fournit Van Hulst à cet égard : « Buste sans mains, enchâssé « dans une composition de vignette qui a été faite pour être mise en tête « de l'oraison funèbre de cette princesse. La tête d'après celle du grand « tableau, la draperie ajustée exprès par M. Rigaud pour la place. »

Cette *Oraison funèbre*, non citée par Quérard, est intitulée : *Oraison funebre* || *de tres-haute,* || *tres-puissante et tres-excellente* || *Princesse* || *Madame Elisabeth-Charlotte* || *Palatine de Baviere,* || *Duchesse* || *douairiere d'Orleans.* || *Prononcée dans l'Eglise de Laôn, le* 18 *mars* 1723. || *Par le*

Pere Cathalan, de la Compagnie de Jesus. (Au-dessous, les armes de la princesse, gravées probablement par Drevet.) — *A Paris,* || *Chez la Veuve Mazieres, Libraire, ruë St-Jacques,* || *prés la ruë de la Parcheminerie, à la Providence.* || M.D.CC.XXIII. In-4°.

18. *France :* **Louise-Adélaïde d'Orléans** (Mlle **de Chartres**), abbesse de Chelles, fille du Régent, 1698-1743. — In-fol. H. 0,476. L. 0,377. (Le B., 39, *s. n.*) *

A mi-jambes, dans un ovale armorié, sur un socle et dans un cadre carré. Vue presque de face, le corps légèrement tourné à gauche. En costume d'abbesse, avec une simple croix suspendue au cou par un ruban passant sous sa guimpe. Les bras croisés sur la poitrine, elle tient un livre fermé dans sa main gauche, le pouce pris entre les feuillets. — Autour de l'ovale : *Louise Adelaide d'Orleans, Abbesse de Chelles.* — Au bas de l'ovale, dans la bordure extérieure : *Antonius Dejean Clericus Cadomœus.* — Sur le dessus du socle, à g. : *Peint par Gobert ;* — à dr. : *Gravé par Drevet.*

Seul état connu. — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — M. Br. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 30 à 70 fr.

19. *France* : **Louise-Adélaïde d'Orléans**, la même que la précédente. — In-fol. H. 0,423. L. 0,365. *

A mi-corps, dans un ovale, sur un piédestal armorié et dans un cadre carré. Vue de 3/4, tournée vers la gauche, où elle regarde. En costume d'abbesse. Sa main droite est posée au bas de sa guimpe, les doigts écartés. De sa main gauche, elle tourne les feuillets d'un livre posé sur une table recouverte d'un tapis. A sa droite, est un pilier.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre et avant le texte gravé sur le livre. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de B.) — 150 à 250 fr.

2e état, avec la lettre. — Autour de l'ovale : *Louise Adelaide d'Orléans Abbesse de Chelles.* — Sous le portrait, dans l'ovale : *Fr. J. Prosper d'Anthenaize Monac. Bened. E* || *Congreg. S^ti^. Mauri.* — A g. et à dr. des armoiries, deux branches de lis avec guirlandes de fleurs encadrent l'ovale et accompagnent deux crosses d'abbesse. — Au bas du piédestal, à g. : *Gobert pinxit.;* — à dr. : *Drevet sculsit* (sic). — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb.) — 30 à 70 fr.

Mariette attribue la gravure de l'un de ces deux portraits de l'ab-

besse de Chelles à Drevet le père, et de l'autre, à Drevet le fils, sans plus de précision.

20. *France :* **Louise-Adélaïde d'Orléans,** la même que la précédente. — In-4°. H. 0,218. L. 0,171.*

Dans un cadre carré. C'est une réduction du portrait précédent. — A sa droite, contre le pilier, est appuyée sa crosse.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre. — Rarissime. On en connaît une épreuve conservée dans la collection de Mgr le duc d'Aumale; elle a été payée 130 fr. en 1873.

2e état, avec la lettre. — Sous le tr. c., à g. : *Gobert pinx.;* — à dr. : *P. Drevet scul.*; — au milieu : *Louise Adelaide d'Orleans Abbesse de Chelles.* — Inscription séparée par les armes dans un médaillon, accompagné de six vers, dont trois à gauche et trois à droite :

Adélaïde en Dieu fixant son esperance
Aquitté les grandeurs pour chercher le vrai bien,
Le rang ou l'élevoit son auguste naissance
Ne fut pour l'arrêter qu'un impuissant lien.
Aqui contemple un etre immense
Ce vaste monde n'est plus rien.

Au-dessous des trois premiers vers, à dr. : *Monachi Benedictini Noviomences dicant, V. C.* — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb.) — 20 à 50 fr.

21. *France :* **Louis d'Orléans,** fils du Régent, 1703-1752. — In-4°. H. 0,231. L. 0,163. (Le B., 38, *s. n.*)*

A mi-corps, dans un ovale armorié posé sur un socle. Personnage vu de 3/4, tourné vers la gauche, regardant à droite, tête nue, les cheveux bouclés, noués derrière par un ruban. Couvert d'une cuirasse, avec le grand-cordon et les insignes de la Toison d'or suspendues à un large ruban passé autour de son cou. La main gauche semble posée sur la hanche. Le bras droit est couvert par son manteau. — Autour de l'ovale : *Ludovicus Dux Aurelianensium.* — A g. des armes, sur le dessus du socle : *Car. Coypel pinx :;* — à dr. : *P. Drevet sculp.*

1er état, ci-dessus, avant l'inscription sur la corniche du socle. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — M. Br. — Coll. Alb. — M. de B.) — 15 à 30 fr.

2e état. — Sur la corniche du socle : *Louis Duc d'Orleans* || *Fils du*

Regent, || *Mort a S^e^. Genevieve le 4 Fevrer* (sic) 1752. *le 8 transporté au Val-de-Grace.*— Cette inscription est séparée par le cartouche contenant les armoiries. — Sous le tr. c. : *A Paris chez Bligny, M^d^ d'Estampes Cour du Manége aux Tuileries.* — 5 à 15 fr.

La planche a figuré à la vente de Cl. Drevet.

22. *France :* **Louis XV**, conduit par Minerve au temple de l'Immortalité, 1710-1774. — In-fol. H. 0,387. L. 0,332. (Le B., 29.)*

En pied tous les deux. Dans un ovale équarri aux angles losangés et parsemés de fleurs de lis. *Minerve,* supportée par des nuages, est en tunique blanche, légèrement décolletée et entr'ouverte sur le côté, laissant à nu la jambe gauche; la tête couverte d'un casque surmonté d'un panache blanc, le bras gauche nu, levé et étendu, elle montre à Louis XV le temple de l'Immortalité, situé, au milieu d'un rayonnement, sur une montagne escarpée. Elle protége le jeune roi de son bras droit armé d'un bouclier.

Le jeune Louis XV, debout, dans une attitude d'extase, est vu de profil, la tête nue, les cheveux bouclés, les yeux levés vers le temple. Il est couvert d'une cuirasse où brille un soleil; sur ses épaules, le manteau royal d'hermine; l'épée au côté droit. Son bras gauche est nu et élevé en l'air; le droit écarté, la main vers la terre. Les jambes à demi nues; les pieds chaussés de sandales.—Sous le tr. c., à g.: *Peint par Mr Coypel ec^er^ p^er^ P^tre^ du Roy ;* — à dr.: *Gravé par Pierre Drevet;* — au milieu : *Tali Se Dea Jactat Alumno* || *A Monseigneur François de Neufville Duc de Villeroy* || *Pair et premier Marechal de france, Chevalier des ordres du Roy, Gouverneur de sa personne, Ministre d'Etat, Chef des* || *Conseils de finance et de Commerce, Con^er^ au Conseil de Regence, Gouverneur et Lieutenant Gñal. pour sa Majéste* (sic) *de Villes* || *de Lyon, Provinces de Lyonnois, Foréz et Beaujolois, &c.* — *Par son tres humble et tres obeïssant Serviteur Antoine Coypel premier peintre du Roi.* — Cette dédicace est coupée, au milieu, par un médaillon renfermant les armoiries du Duc de Villeroy : *D'azur à un chevron accompagné de trois croix ancrées, le tout d'or.*

(?) 1er état, avant la lettre (cité dans le catalogue Paignon-Dijonval).

2e état, décrit ci-dessus, avec les qualités de Coypel, en abrégé, à g., sous le tr. c. — Rare. (Cab. des estampes.) — 25 à 40 fr.

3e état. — Sous le tr. c., à g. : *Peint par M. Coypel Écuyer premier peintre du Roi.* — 15 à 25 fr.

4e état. — Dans la dédicace, à la 4e ligne, les fautes : *Majéste de Villes* ont été rectifiées : *Majesté des Villes.* — Au bas de la dédicace, à

g. : *A Paris chés la veuve de F. Chereau graveur du Roy, rue St Jacques aux deux Piliers d'Or. A. P. D. R.* — Rare. (Coll. Alb.) — 15 à 25 fr.

Ce portrait a été gravé entre 1707 et 1722.

23. **Le Blanc** (Claude), homme d'État, mort en 1728. — In-4°. H. 0,215. L. 0,153. (Le B., 30.) *

A mi-corps, dans un ovale armorié. Vu de 3/4, tourné à droite, la tête couverte d'une perruque retombant sur les épaules. Cravate blanche avec de longs bouts en dentelle. Le grand cordon en sautoir; l'épaule gauche couverte par son manteau ; la droite, à demi cachée, laisse voir la manche, à large parement, de son habit garni de quatre gros boutons dans le haut.— Autour de l'ovale : *Claude Le Blanc, Ministre et Secretaire d'Etat de la Guerre.*—Sur le dessus du socle, à g.: *A. le Prieur pinx.*; — à dr.: *P. Drevet Sculp.* — Au milieu du socle, retenu au cadre de l'ovale, un cartouche avec médaillon renfermant les armes : *D'or à une aigle d'azur, le vol abaissé.* — A la base du socle : *Adversis rerum immersabilis undis.*

1er état, avant toute lettre. — Rarissime. (M. de B.)
2e état, décrit ci-dessus, avec la lettre. — 10 à 20 fr.

Mariette cite ce portrait dans le catalogue de l'œuvre de Drevet le fils.

24. **Lecouvreur** (Adrienne Couvreur, *dite*), célèbre actrice française, 1693-1730 — In-fol. H. 0,408. L. 0,290. (Le B., 31.) *

A mi-jambes, dans un ovale supporté par un piédestal figuré en pierres. Dans le rôle de *Cornélie*. Debout, vue de face, les cheveux nattés retombant sur l'épaule gauche; la tête couverte d'un long voile; les yeux levés aux ciel. Vêtue d'une robe de velours noir, décolletée, laissant la gorge à nu. La manche gauche de sa robe est relevée jusqu'au coude. Elle tient dans ses mains, contre sa poitrine, une urne funéraire contenant les cendres de Pompée.

1er état, avant toute lettre. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Br. — Coll. Alb.) — Les belles épreuves se vendent jusqu'à 300 fr.
2e état, dit *avec la faute*. — Au haut de l'ovale : *Adrienne Le Couvreur.* — Au bas : *Morte a Paris le* 20 *Mars.*1730 *agé* (sic) *de trente sept ans.* — Sur la tablette du piédestal, ce quatrain :

C'est peu de voir icy, pour attendrir vos cœurs,
Les cendres de Pompée & Cornelie en pleurs,
Reconnoissés, pleurés cette Actrice admirable
Qui n'eut point de model (sic) *et fut inimitable.*

A g., à la base du piédestal, on lit : *Peint par Ch. Coypel.*, — à dr. : *Gravé par P. Drevet.* — Les épreuves de cet état valent environ 100 fr.

3e état. — La faute d'orthographe du mot *model* est corrigée. — 25 à 50 fr.

Mariette ne cite pas ce portrait dans son catalogue.

25. **Loo** (Dom Arnoul DE), bénédictin, 1644-1713. — In-fol. H. 0,284. L. 0,215. (Le B., 33, *s. n.*) *

A mi-jambes, assis dans un fauteuil en bois. Vu presque de face, le corps tourné vers la gauche ; la tête complétement rasée. Physionomie souriante. En costume de religieux ; le capuchon de sa robe un peu rabattu. Il tient dans sa main gauche une feuille double de papier couverte d'écriture. La main droite repose sur le bras du fauteuil. — Une colonnade à sa droite ; on aperçoit deux rangées d'in-folio entre les piliers. Un livre ouvert est placé entre les deux premières colonnes. Derrière lui, dans le haut, une draperie tombant derrière le fauteuil. — Sous le tr. c., à g. : *J. Jouvenet pinxit ;* — à dr. : *P. Drevet scul.* ; — au milieu : *Le t. r. p. Dom Arnoul de Loo.* || *Superieur General de la Congregation de St. Maur, decedé.* || *en 1713. âgé de 69. ans.*

Seul état connu. — 15 à 25 fr.

Mariette attribue la gravure de ce portrait à Drevet le père, ce qui est contesté.

26. **Mailly** (François DE), cardinal, archevêque de Reims, 1658-1721. — In-fol. H. 0,453. L. 0,360. (Le B., 35.) *

En buste, dans un ovale équarri, figuré en pierre et supporté par un socle armorié. Personnage vu de face, tête nue, cheveux légèrement bouclés. En petit costume d'archevêque avec le camail d'hermine, relevé sur l'épaule gauche. — Autour de l'ovale : *Franciscus de Mailly S. R. E. Cardinalis, Arch. Dux Remensis, Primus Par Franciæ. &c.* — Au milieu du socle, un cartouche relié à l'ovale et contenant un médaillon avec les armes : *D'or à trois maillets de sinople ;* l'écu couronné et surmonté du chapeau de cardinal. — A g. du cartouche, sur le socle : [Ch.-A.] *Van Loo pinxit ;* — à dr. : *P. Drevet sculpsit.*

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — B. I. de V. — M. de B.) — 25 à 50 fr.

Mariette attribue la gravure de ce portrait à Drevet le père, et, à un autre endroit de son catalogue, il en cite un second comme étant du burin du *fils,* et qui est probablement celui du numéro suivant.

27. **Mailly** (François DE), le même que le précédent. — In-8° en travers. L. 0,113. H. 0,078. (Le B., 34, *s. n.*) *

En buste, dans un médaillon ovale, entouré d'attributs et supporté par un piédestal. Personnage vu de face, tête nue, les cheveux légèrement bouclés. En camail d'hermine. — Derrière l'ovale, la croix archiépiscopale et la crosse posées en sautoir. A côté de l'ovale, à g., une sphère recouverte en partie par une draperie placée dans le haut du cadre; en avant, un chapeau de cardinal et des livres épars; à droite, une mitre posée sur un volume, couché à plat, et des fleurs. — Sous le tr. c., à g.: [Ch.-A.] *Vanloo pinx.;* — à dr. : *P. Drevet sculp.*

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — Une épreuve avant le texte au verso dans la collection de M. Didot.) — 15 à 30 fr.

Ce portrait figure en tête de l'*Oraison funèbre* du cardinal, par le P. Candide Chalippe, Recollet ; Paris, chez la veuve Mazières, en 1722, in-4°. (Voir plus loin, dans le catalogue de Cl. Drevet, le n° 6.)

28. **Neufville de Villeroy** (François-Paul DE), archevêque de Lyon, 1677-1731. — Pet. in-fol. H. 0,243. L. 0,175. (Le B., 36, *s. n.*) *

En buste, dans un ovale. Vu de face, la tête nue, les cheveux bouclés. En petit costume d'archevêque; la croix pectorale suspendue par un large ruban passant sous le rabat. — Autour de l'ovale : *Fr. Paul. De. Neufville. De. Villeroy. Archiep. et. Comes. Lugd. Galliar. Primas.*— Sur le dessus du socle, à g. : *Santerre pinx.;* — à dr. : *Drevet scul.* — Au milieu du socle et au bas de l'ovale, un simple médaillon renfermant ses armoiries : *D'azur à un chevron accompagné de trois croix ancrées, le tout d'or;* l'écu surmonté d'une couronne de marquis ainsi que d'une croix archiépiscopale, accompagnée du chapeau de cardinal.

Seul état connu. — 15 à 25 fr.

Mariette attribue à Drevet le père la gravure de ce portrait, qui a été exécuté avant 1731.

29. **Pucelle** (René), magistrat français, 1655-1745. — In-fol. H. 0,425. L. 0,328. (Le B., 40.) *

A mi-corps, dans l'embrasure d'une fenêtre cintrée, figurée en pierre et garnie, dans le haut, d'une draperie avec cordons à glands qui cache le cintre. En grand costume d'abbé, avec la robe de conseiller en surtout. Vu de face, légèrement tourné vers la gauche, tête nue, les cheveux frisés et abondants. La manche de sa robe de conseiller tombe en dehors de l'appui de la fenêtre et forme draperie. — Sur le milieu de la tablette du socle, un cartouche renfermant ses armoiries : *Ecartelé : aux* 1 *et* 4, *d'azur à une croix engreslée, cantonnée, au premier et quatrième canton, d'un croissant, au deuxième et troisième, d'un trèfle, le tout d'or; aux* 2 *et* 3, *d'argent à une croix de gueules, chargée de neuf coquilles d'or;* l'écu surmonté d'une mitre et d'une crosse d'abbé ; supports : deux lions couchés et contournés.

1er état, avant toute lettre. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — M. Br. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 50 à 80 fr.

2e état : — Sous le tr. c., à g.: *Peint par Hyacinthe Rigaud, Chevalier de l'Ordre de St Michel;* — à dr.: *Gravé par P. Drevet en* 1739.; — au milieu : *René Pucelle, Conseiller au Parlement,* || *Abbé de Saint Leonard de Corbigny.* || *Né le* 1er. *Février* 1655. — 15 à 25 fr.

Mariette ne cite pas ce portrait, qui est le dernier travail de Pierre-Imbert Drevet. Le tableau original a été peint par Rigaud en 1721. Le cadre architectonique, les rideaux et les armoiries ont été composés exprès pour cette estampe.

30. **Sainte-Marthe** (Denis DE), historien et théologien français, 1650-1725. — In-fol. H. 0,303. L. 0,221. (Le B., 42, *s. n.*) *

A mi-corps, vu de face. En costume de bénédictin, le capuchon relevé sur la tête. Il est assis dans un fauteuil de cuir, devant une table recouverte d'un tapis, sur laquelle est un manuscrit qu'il feuillette de la main gauche. Sa main droite, posée au haut d'un grand in-folio incliné, au dos duquel on lit : *Gallia* || *Christia* || *To III,* tient, entre le pouce et l'index, une plume d'oie. Près de ces volumes, et retenant une feuille de papier placée sur le bord de la table, est un encrier en faïence sur lequel est couchée une plume d'oie. — Dans le fond, à gauche, une bibliothèque garnie de volumes avec le titre des ouvrages. Sur le premier rayon on lit : *Reponse* || *Aux pla* || *des prot.—Entpr.* || *dv P.* || *d'Orange.— Vie de* || *Cassiod.—Traité* || *de la* || *Confessi.* — Sur le second rayon se voient les volumes de : *Gallia Christiana t. I. II.—Vie de St Gregoire—*

S[ti] Gregorii || Opera || t. IV. III. II.—Dans l'angle droit du cadre, et derrière le personnage, se trouve une draperie qui cache en partie la bibliothèque. — Sous le tr. c., à g. : [Jacques] *Cazes pinxit.* ; — à dr.: *P. Drevet sculpsit;* — au milieu : *Dom Denys de S[te]. Marthe. || Superieur Général de la Congrégation de S[t]. Maur. || né le* 24. *May* 1650. *décédé le* 30. *Mars* 1725.

Seul état connu. — 10 à 25 fr.

Il figure en tête du t. IV de la *Gallia Christiana* (Paris, 1728).
Mariette attribue la gravure de ce portrait à Drevet le père, ce qui est contesté.

31. **Tressan** (Louis DE LA VERGNE DE), comte de Lyon, archevêque de Rouen, mort en 1733. — In-fol. H. 0,275. L. 0,204. (Le B., 44.) *

Il est représenté agenouillé sur des gradins. Vu presque de profil, tourné à gauche. En grand costume d'archevêque, la calotte sur le sommet de la tête; la main droite posée sur sa poitrine, les doigts écartés; le bras gauche pendant, la main presque ouverte. Devant lui, la S[te] Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, assise sur un nuage et soutenue par des chérubins. Elle tient de la main droite, entre le pouce et l'index, le bord de son voile; sa main gauche est posée sur la hanche de l'enfant Jésus. A sa gauche, deux colonnes derrière lesquelles une draperie, relevée sur la droite, laisse voir dans le fond la cathédrale de Rouen. Devant l'archevêque, sur les marches, aux pieds de la Vierge, un coussin supportant la mitre, la croix et la crosse du prélat.

1[er] état, avant les noms des artistes. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Br. — Coll. Alb.) — 30 à 50 fr.

2[e] état. — Sous le tr. c., à g. : *M[r].* [J.-B.] *Vanloo pinx;* — à dr. : *P. Drevet scul.* — 10 à 15 fr.

Estampe non citée par Mariette, gravée pour servir de frontispice à un grand missel de Rouen, dont voici le titre :

Missale || ecclesiæ || Rotomagensis || Authoritate Illustrissimi Et Reverendissimi in || Christo Patris DD. LUDOVICI DE LAVERGNE DE || TRESSAN *Rotomagensis Archiepiscopi, Primatis Normaniæ || de consensu venerabilis Capituli editum.* — (Au-dessous, les armes du prélat.) — ROTOMAGI || *Apud Jore Patrum et Filium Illustrissimi ac Reverendissimi Archiepiscopi, ejusque Cleri Biblio-Typographos in vico Judæorum.* MDCCXVIII. In-fol. (Frère, *Manuel du Bibliographe normand.*)

Dans le *Catalogue raisonné du cabinet des estampes* de M. Winckler,

rédigé par J.-G. Stimmel (Leipzig, 1810, in-12; t. IV), cette estampe est ainsi décrite : — « M. de Tressan, archevêque de Rouen, *aux pieds de sa maîtresse et de son enfant, sous l'image de la Vierge.* » — Cette assertion est certainement calomnieuse. On n'aurait pas osé introduire dans un bréviaire un pareil sacrilége ! D'ailleurs, les têtes de la Vierge et de l'enfant Jésus ne sont nullement des portraits.

32. **Tressan** (Louis de La Vergne de), le même que le précédent. — In-8°. H. 0,154. L. 0,106. (Le B., 45.)

Cette estampe, qui est une réduction de la précédente, a été faite pour un bréviaire intitulé : *Breviarium ecclesiæ Rotomagensis,* etc. ; Rotomagi, *apud Jore Patrem et Filium,* 1728, 2 vol. gr. in-8. Il y en a eu trois éditions avec la même date, et une contrefaçon intitulée : *Breviarium Rotomagense,* etc., avec la date de 1736. La gravure de l'archevêque de Tressan aux pieds de la Vierge y est contrefaite également. Elle est plus petite (H. 0,116. L. 0,070.), et porte au bas : *Israel Folkema sculp.*

Seul état connu, avant toute lettre. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — Coll. Alb. — B. I. de V.) — 15 à 30 fr.

Dans cette planche, Drevet fils ne grava que les figures ; le reste est dû au burin de Claude Audran.

33. **Verthamon** (Isaac-Jacques de), prélat français, 1669-1725. — In-fol. H. 0,440. L. 0,330. (Le B., 46, *s. n.*) *

A mi-corps, dans un ovale supporté par un socle. Vu de 3/4, tourné vers la gauche; cheveux abondants, relevés sur le devant; le sommet de la tête couvert par sa calotte. Vêtu du petit costume d'évêque, les épaules couvertes par sa pèlerine à capuchon; une simple croix d'argent, retenue à un large ruban passant sous son rabat. — Autour de l'ovale : *Isaac Jaques* (sic) *de Verthamon Eveque de Conserans âgé de* 41 *ans en* 1710. — Sur le dessus du couronnement du socle, à g.: *F. Detroy* (sic) *pinx.;* — à dr.: *P. Drevet sculp.* — Au bas du portrait, retenu à la bordure et au milieu de la corniche du socle, un cartouche contenant ses armoiries : *Ecartelé : au* 1, *de gueules au lion leopardé d'or; aux* 2 *et* 3, *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur; au* 4, *de gueules plein ;* l'écu timbré d'une couronne de comte, surmontée d'un chapeau d'évêque et accompagnée d'une mitre et d'une crosse.

Seul état connu. — Assez rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — Coll. Alb.) — 15 à 30 fr.

Mariette attribue la gravure de ce portrait à Drevet le père, ce qui devrait être si elle a été faite en 1710, mais plus probablement cette date se rapporte à l'exécution du tableau original.

PORTRAITS FAUSSEMENT ATTRIBUÉS A PIERRE-IMBERT DREVET.

I. CAMUS de PONTCARRÉ.

II. COTTE (Rob. DE).

III. DODUN, marquis D'HERBAULT.

IV et V. *France*: LOUIS XV.

VI. LILLIENSTEDT.

VII. ROHAN (card. DE).

VIII. VERTHAMON (J.-Bapt. DE).

Ces portraits sont décrits plus haut, dans le catalogue de l'œuvre de Pierre Drevet qui les a gravés, souvent en commun avec son fils.

CLAUDE DREVET

(vers 1705-1781)

ŒUVRE GRAVÉ

DE

CLAUDE DREVET

I. SUJETS SACRÉS.

1. Jésus-Christ couronné d'épines. — In-fol. H. 0,241. L. 0,189. (Le B., 1, *s. n.*)

En pied, dans le vestibule d'une prison. Jésus-Christ assis, vu de 3/4, tourné vers la droite, le haut du corps à nu, les mains liées, est entouré de soldats dont l'un lui met sur la tête la couronne d'épines, tandis que les autres l'insultent. — Sous le tr. c., à g. : *Ant. van Dyck pinx.*; — à dr. : *Cl. Drevet. sculp.*

1er état, ci-dessus, avant la légende et l'adresse de l'éditeur. — Rare. (Cab. des estampes.)

2e état. — Sous le tr. c. : *Plectentes coronam de spinis posuerunt super* || *caput eius, et arundinem in dextera eius. Matth.* 27. || *à Paris chez Pierre Drevet rue S. jâque* (sic) *à l'Anontiation.* — Rare. (M. de Baudicour.)

2. Calice de la Passion de N.-S.-J.-Ch. — In-.... H. 0,... L. 0,... (Le B., 3, *s. n.*)

Mariette désigne ainsi cette estampe : « Les Anges consolant Jésus-« Christ, gr. par Claude Drevet, d'après Ch. Lebrun. »

Dans le catalogue de la vente de Cl. Drevet, a figuré une épreuve avant la lettre de cette estampe.

Le Cabinet des estampes possède, dans l'œuvre gravé d'après Le Brun, une petite estampe (H. 0,148. L. 0,104) représentant ce sujet et dont l'exécution est bien dans la manière de Claude Drevet; mais, comme elle est en épreuve avant toute lettre, il n'est pas permis de conclure affirmativement. Jésus-Christ, agenouillé, y est soutenu par un ange placé à sa droite, tandis qu'à sa gauche, un autre ange, entouré d'un nuage, lui présente le calice de la Passion.

Le même sujet a été gravé en grand par Rousselet.

3. **Jésus-Christ en croix** adoré par les Anges. — In-fol. H. 0,332. L. 0,238. (Le B., 2, *s. n.*)

Jésus-Christ, vu de 3/4, tourné vers la gauche, les yeux levés au ciel, expire sur la croix, au pied de laquelle un coussin fleurdelisé supporte une couronne royale. Neuf anges agenouillés, et d'autres suspendus dans les airs entourent la croix et adorent le Sauveur. — Sous le tr. c., à g. : *Car le Brun pinxit.*; — à dr. : *Cl. Drevet sculpsit.*; — au milieu : *Angeli pacis amarè flebunt. Isai. c.* 33.; — au-dessous, ces quatre vers :

Anges de paix, Anges fidelles,
Pourquoy pleurer amerement ?
Dieu ne meurt pas pour vous; il meurt pour des rebelles,
Que pleurés vous ? Helas! c'est nôtre aveuglement.

Plus bas, dans le coin droit : *A Paris chez P. Drevet Graveur du Roy rue St Jacques à l'Annonciation.*

Seul état connu. — Rare. (M. de Baudicour. — M. Didot.)

Le tableau de Le Brun et la planche gravée ont figuré à la vente de Cl. Drevet.

Mariette, dans son catalogue manuscrit, désigne ainsi cette pièce : « Gravé par Claude Drevet pour son étude d'après l'estampe gravée « par Gérard Édelinck. »

Elle figure dans le grand missel de Rouen, décrit plus haut, dans le catalogue de l'œuvre de Pierre-Imbert Drevet, nº 31.

Le même sujet a été gravé en une planche gr. in-fol. (H. 0,650. L. 0,369). Le nom de graveur n'y figure pas, mais seulement : *Drevet excud.* — Au bas de l'estampe, dans le coin droit, cette adresse de l'éditeur : *A Paris Chez P. Drevet rue S. Iacques à l'Annonciation attenant St Yves, avec Privilege du Roi.*

4. **Ensevelissement de Jésus-Christ.** — In-fol. H. 0,... L. 0,.... (Le B., 4, *s. n.*)

Voici comment Mariette, dans son catalogue manuscrit, décrit cette estampe qu'il m'a été impossible de retrouver : « Les Disciples ense-« velissent le corps mort de Jésus-Christ, gravé par Claude Drevet « d'après Jean Jouvenet. »

Ce tableau n'est point cité dans l'*Histoire de Jouvenet,* par Leroy.

5. **Jean de Dieu** (saint). Pet. in-4°. H. 0,182. L. 0,133. (Le B., 5, *s. n.*)

En pied, debout dans sa cellule. Vu de profil, tourné à droite, le genou gauche posé sur un tabouret. Le bras gauche appuyé sur un meuble, il tient dans la main un crucifix. — Sous le tr. c., à g. : *Hallé inv.;* — à dr. : *Cl. Drevet scul.* — Au milieu : *S[t] Jean de Dieu.*

Seul état connu. — Rare. (M. de Baudicour.)

II. SUJETS PROFANES.

6. Les **Armes** du cardinal de Mailly. — (Le B., 18, *s. n.*)

Je n'ai pas pu voir cette petite pièce citée dans le catalogue Paignon-Dijonval, et qui a été faite très-probablement pour l'*Oraison funèbre* du cardinal. (Voir plus haut, le n° 27 du catalogue de P.-I. Drevet.)

III. PORTRAITS.

7. **Besenval** (Jean-Victor, baron DE), général suisse au service de la France, 1722-1791. — In-4°. H. 0,230. L. 0,170. (Le B., 6, *s. n.*) *

En buste, dans un ovale architectonique. Vu de 3/4, la tête nue, tournée vers la gauche, le corps à droite. Couvert d'une cuirasse; le col de la chemise ouvert. — Autour de l'ovale : *Jean Victor Besenval*

Baron de Brunstat Lieut. Genl des Armées du Roy, Coll. du Regt. des Gardes Suisses de S. M. — Sur le socle, à g., un casque avec son panache ; à dr., un bouclier, une épée et un bâton de commandement. — Sur la frise, à g., on lit : *Messonier* [sic, pour Meissonnier] *Archte. del.;* — à dr. : *Cl. Drevet Sculp.*

Seul état connu. — 5 à 10 fr.

8. **Calvairac** (F. Pierre), abbé de Pontigny, mort en 1742. — In-fol. H. 0,421. L. 0,326. (Le B., 7, *s. n.*) *

A mi-corps, dans un ovale supporté par un socle. Vu de 3/4, tourné vers la gauche, regardant de face. La tête couverte d'une calotte ; cheveux courts et blancs. En costume d'abbé, les épaules couvertes de la pèlerine avec capuchon. La croix pectorale suspendue à un large ruban. —Autour de l'ovale : *F. Petrus Calvairac, Doctor Theologus Abbas Pontigniaci, Ordinis Cist. Pater Primus.* — Sur le dessus du socle, à g. : *Adrien le Prieur pinx.;* — *Cl. Drevet sculp.*—Au bas du portrait, retenu à l'ovale et couvrant le socle en partie, un cartouche contenant ses armoiries : *D'argent à un arbre de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Seul état connu. — Fort rare. (Cab. des estampes. — Coll. Alb.) — 20 à 30 fr.

La planche est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 1 fr. 80.

9. **Le Bret** (Marguerite-Henriette DE LA BRIFFE, Mme), quatrième épouse de Cardin Le Bret, président au Parlement d'Aix. — Gr. in-fol. H. 0,410. L. 0,316. (Le B., 8.) *

A mi-jambes. Elle est représentée en *Cérès,* assise sur un tertre, dans la campagne. Vue de face, tête nue, les cheveux ornés d'un bouquet de fleurs des champs avec épis de blé. Elle est vêtue d'une robe de soie décolletée, laissant voir la naissance des seins; une broche avec perle au corsage ; nœud de ruban à la ceinture ; larges manches laissant à nu l'avant-bras. Du bras droit, elle s'appuie sur le tertre et tient dans la main des fleurs mélangées à des épis ; près d'elle, est un champ de blé. Sa main gauche, dans laquelle elle tient une faucille, repose sur le pan de sa mante.

1er état, ci-dessus, avant toute lettre et avec une interruption dans le bas de la bordure. — Fort rare. (Cab. des estampes.) — 150 à 200 fr.

2e état, avec la bordure reprise et terminée. — Fort rare. (Cab. des estampes. — B. I. de V.) — 100 à 150 fr.

3e état, avec la lettre. — Sous le cadre, à g. : *Hyacinthe Rigaud pinx.;* — à dr. : *Claud^s. Drevet sculp.*1728. — Plus bas, à deux colonnes, les huit vers suivants :

La faucille à la main c'est ainsi que Cerés
Aussi brillante, aussi belle que Flore,
Mais plus féconde et plus utile encore,
Vient moissonner pour nous ses plus riches guerets.
En recevant les biens qu'elle nous donne,
Défendons nous de ses attraits vainqueurs :
Jeune et riante elle moissonne
Moins d'épics encor que de Cœurs.

— Plus bas : *A Paris chez P. Drevet Graveur du Roy aux Galleries du Louvre.* — 15 à 30 fr.

Dans le catalogue Paignon-Dijonval, on trouve l'indication d'une épreuve de ce troisième état, avec « quelques travaux ajoutés dans le ciel. »

Le tableau original et la planche gravée ont figuré à la vente de Cl. Drevet.

Il n'existe pas d'état avec la désignation de la personne représentée sur ce portrait dont l'original a été peint en 1712 par Rigaud, qui fit aussi, dans cette même année, le portrait du président Le Bret, gravé en 1727 par J. Cundier.

10. **Le Pelletier des Forts** (Michel-Robert), conseiller d'État, 1675-1740. — Gr. in-fol. H. du cadre rectangulaire, 0,505. L. 0,366. (Le B., 17, *s. n.*)

En pied, dans un second encadrement formé d'arabesques, terminé dans le bas par une console concave, entre les pieds de laquelle est un cartouche oblong, contenant ce qui suit : *Habillement* || *D'un Conseiller d'Etat assistant.* || *Une Robe longue avec des manches pen-*||*dantes, par dessus une Soutanne de satin noir* || *avec une Ceinture de soye noire, garnie de* || *glands d'or.* — Personnage vu de 3/4, tourné à droite; en perruque bouclée retombant sur les épaules. Vêtu du grand costume de sa charge décrit ci-dessus. La main droite relevant le pan de la soutane; le bras gauche à demi ployé, la main vue de côté de la paume, les doigts écartés. — Sous le cartouche, au milieu, et au-dessus des traits de l'encadrement rectangulaire, on lit : *M. le Pelletier des Forts.*

1er état, avant toute lettre. — Rarissime. (M. le Dr Roth. — Bibl. Imp. de Vienne.)

2e état, décrit ci-dessus, avec la lettre. — 5 à 15 fr.

La planche est conservée à la Chalcographie du Louvre. (1 fr. 50.)

Estampe faisant partie du magnifique ouvrage intitulé : *Sacre de Louis XV;* (Paris, 1723), très-gr. in-fol. — A la table, on lit : *Le Sr Claude Drevet a gravé la Figure d'un Conseiller d'Etat assistant.* »

11. **Milon** (Alexandre), prélat français, mort en 1771. — In-fol. H. 0,427. L. 0,324. (Le B., 11, *s. n.*)*

A mi-corps, debout, dans un cadre en pierre figurant une embrasure de fenêtre, cintrée dans le haut. Vu de face, en petit costume d'évêque, la tête couverte d'une longue perruque. Une simple croix suspendue à son cou par un ruban. — A gauche, sur l'appui de la fenêtre, est un rouleau de papier et des livres dont l'un debout, appuyé contre un pilastre. Derrière le personnage, est une draperie relevée à gauche et laissant voir les rayons d'une bibliothèque. Sur la pierre du bord de la fenêtre, on lit, à g. : *Peint par Hyacinthe Rigaud Ch.er de l'Ordre de St. Michel.;* — à dr. : *Gravé par C. Drevet* 1740. — Sur la tablette du socle : *Alexandre Milon* || *Evéque Comte de Valenee* || *Prince de Soyon, Abbé des Abbes.* || *de la Graee Dieu, et de N. Dame* || *de Leoneel, eydevant Aumer.* || *du Roi.* — Cette inscription est coupée par un cartouche supportant ses armes : *De gueules à la fasee d'or, ehargée d'une merlette de sable et aceompagnée de trois eroissants d'argent, posés* 2 *et* 1.

1er état, décrit ci-dessus, mais où la date de la gravure n'est indiquée que par les deux premiers chiffres : 17.... — Rare. (Cab. des estampes.) — 40 à 60 fr.
2e état, avec la date de 1740. — Assez rare. — 15 à 25 fr.

Le tableau original a été peint en 1735.

12. **Oswald** (Henri), prélat français. — Gr. in-fol. H. 0,491. L. 0,361. (Le B., 13, *s. n.*)

A mi-jambes. Vu de face, assis dans un fauteuil aux bras recourbés et magnifiquement sculptés, près d'une table sur laquelle est posée sa mitre. En costume d'archevêque, avec le camail d'hermine; la croix du Saint-Esprit suspendue à un large ruban. Dans sa main gauche, appuyée contre le fauteuil, il tient son bonnet carré. Sa main droite repose sur une table, et il tient entre ses doigts un des fanons de sa mitre, sur lesquels sont piquées, avec des broches, des croix de Malte. Derrière lui, à g., une croix archiépiscopale appuyée sur une draperie

qui recouvre le fût d'une colonne. — Dans l'angle g. du cadre, au-dessus de la tablette : *Peint par Hyacinthe Rigaud Chevalier de l'Ordre de S^t^. Michel;* — à dr. : *Gravé par C. Drevet* 1749. — Sur la tablette du cadre : *Henry Oswald Cardinal d'Auvergne* || *Archevêque de Vienne, Abbé de Cluni, Chanoine et* || *Grand Prevôt de Strasbourg, Commandeur de l'Ordre du S^t^. Esprit.* — Cette inscription est coupée par un médaillon contenant ses armoiries. — Sous le tr. c. : *Hanc effigiem, venerationis monumentum incidi curavit J. F. C. Vallant, regiæ utriusque aulæ equestris, et equitatus galliæ, medicus ordinarius, ac Eminentissimi Principis Clinicus.*

Seul état connu. — 25 à 40 fr.

La planche, qui a figuré à la vente de Cl. Drevet, est conservée chez l'éditeur Bernard. Épreuve, 2 fr. 50.

13. **Steiger** (Christophe), magistrat suisse. — In-fol. H. 0,303. L. 0,255. (Le B., 15, *s. n.*)

A mi-corps, assis dans un fauteuil près d'une table sur laquelle est posée, sur un coussin, sa toque garnie de fourrure; près du coussin, une bourse aux armes de la ville de Berne. Personnage vu de face, le corps tourné à droite; en grande perruque. Vêtu d'une longue robe avec rabat, manches bouffantes. Sa main gauche posée sur sa hanche. Du bras droit, il s'appuie sur le fauteuil et tient dans la main, entre le pouce et l'index, le bâton de sa charge. — Derrière lui, à g. et à dr., on voit des tapisseries frangées. — Sous le tr. c., à g. : *Joh. Rudolff Huber Pinxit.;* — à dr. : *C. Drevet Sculpsit;* — au milieu : *Christophorus Steigerus* || *Consul Reipublicæ Bernensis.* — Cette inscription est coupée par un ovale renfermant ses armes : *D'or au bouquetin naissant de sable, la patte dextre levée, la senestre abaissée;* couronne de baron surmontée de la devise : *Vive ut Vivas.*

Seul état connu. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth. — M. de B.) — 15 à 30 fr.

14. **Vintimille** (Charles-Gaspard-Guillaume DE), prélat français, 1656-1746. — Gr. in-fol. H. 0,506. L. 0,373. (Le B., 16.) *

A mi-jambes, vu de face, assis dans un fauteuil aux bras recourbés et sculptés, placé près d'une table magnifiquement ornée, et sur laquelle sont posés des livres et un superbe encrier, près duquel est une enveloppe dont le cachet est brisé. En costume d'archevêque avec

le camail et la croix du Saint-Esprit suspendue à un large ruban. De la main gauche, il tient l'extrémité du bras du fauteuil ; de la main droite, son bonnet carré posé sur ses genoux, le bras appuyé sur le fauteuil. Derrière lui, des draperies relevées dans l'angle droit du cadre, avec des cordons à glands, laissent voir les rayons d'une bibliothèque. — Dans l'angle g. du cadre, au-dessus de la tablette : *Peint par Hyacinthe Rigaud Chevalier de l'Ordre de S^t. Michel* [1731] ; à dr. : *Gravé par C. Drevet* [1736]. — Sur la tablette : *Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille* || *Des Comtes de Marseille du Luc, Archevêque de Paris*, || *Duc de St Cloud, Pair de France Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, &c.* — Cette inscription est coupée par un médaillon renfermant ses armoiries : *Écartelé* : *aux* 1 *et* 4, *de gueules, au chef d'or; aux* 2 *et* 3, *de gueules au lion d'or, couronné du même.*

1er état, décrit ci-dessus, avant les contre-tailles obliques faites à la bordure gauche, près du milieu du cordon à glands, pour simuler une cassure. — Rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth.) — 30 à 40 fr.

2e état, avec les contre-tailles à la bordure gauche. — 20 à 30 fr.

15. **Zinzendorf** (Philippe-Louis, comte DE), homme d'État allemand, 1671-17... — Gr. in-fol. H. 0,434. L. 0,345. (Le B., 14, *s. n.*)

A mi-jambes, debout entre deux pilastres. Vu de 3/4, regardant à gauche, le corps tourné vers la droite, la tête recouverte d'une longue perruque retombant sur les épaules. Vêtu de l'habit de cérémonie de l'ordre de la Toison d'or et portant au cou le collier de cet ordre. De la main gauche, le bras allongé, il tient sa toque posée sur le coin d'une draperie, retenue dans le haut par des cordons à glands, et qui recouvre un socle en pierre, sur le côté duquel sont sculptées quatre têtes ailées d'anges soufflant sur une flamme sortant d'un vase armorié avec banderole. Sa main droite est appuyée sur la hanche, s'accoudant au fût d'une colonne.

1er état, avant toute lettre, avant les armes dans la marge, avant la bordure, avant l'achèvement des armoiries et l'indication de la devise sur le vase du socle. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. Didot. — M. Roth.) — 150 à 200 fr.

2e état, avant toute lettre, avec la bordure où la place des armoiries est réservée ; le reste de la bordure est ombré ; les armoiries sur le vase du socle sont achevées, mais la devise n'y est pas encore. — Fort rare. (Cab. des estampes. — M. de Behague. — Coll. Alb.) — 100 à 150 fr.

3e état. H. 0,453. L. 0,377. — Avec le cadre. Sur le vase du socle, un écusson couronné et environné du manteau, renferme le premier quartier des armoiries du comte. Au-dessus, sur la banderole, cette devise : *Agitata clarescit.* — Au bas du cadre : *Philippus Ludovicus Comes A Sinzendorf* || *Caroli VI. Cæsaris, A Secretis Consiliis intimæ admissionis Minister, Supremus Aulæ Cancellarius, Aurei Velleris Eques, Sac. Rom.* || *Imp. Thesaurarius Hæreditarius, Supremus in Austria Scutifer ac Præcisor, in Provincia vero supra Anasum* || *Pincerna Hæreditarius, Burggravius in Rheinegg, Liber Baro in Ernstbrunn, Dominus Dynastiarum Gföll,* || *Selowiz, Carlswald, Schritenz, Freyholtzmühl, Berenau, Stecken, Fridenau, Smilau et Bastinau, dum* || *Aucustæ Suessionum Legatum Principem in Pacificationis Conventu ageret Anno Salut. MDCCXXVIII. Ætat. LVII.* — On a enlevé les tailles du 2e état pour faire place à cette inscription qui est séparée, au milieu, par les armoiries, entourées du manteau ainsi que du collier de la Toison d'or, et surmontées d'une couronne. — Sous l'inscription, à g. : *Hyacintus Rigaud Eques ordinis Sti. Michaelis. Pinxit.*; — à dr. : *Claudius Drevet. Sculpsit. Parisis* (sic). — 15 à 30 fr.

4e état. — A la suite du nom du graveur, la faute : *Parisis* a été rectifiée : *Parisiis.* — Rare. (Musée de Berlin.) — 15 à 30 fr.

Peint par Rigaud en 1729, et gravé en 1730.

PORTRAITS FAUSSEMENT ATTRIBUÉS A CLAUDE DREVET.

I et II. *Lorraine :* Charles IV, duc de Lorraine. — In-fol. (Le B., 9 et 10.)

Le Blanc a commis à cet égard plusieurs erreurs à la fois. Il a d'abord désigné comme deux portraits différents deux états de la même planche ; il en a ensuite attribué la composition à J. Callot et la gravure à Claude Drevet. Or le graveur de cette pièce est Claude Deruet, artiste lorrain du XVIIe siècle, et J. Callot n'a fait que l'écriture des vers qui sont au bas de l'estampe. Les questions complexes relatives à ce portrait et qui ont souvent exercé la sagacité des iconographes, ont été élucidées et résolues d'une manière définitive par M. E. Meaume, dans sa remarquable monographie : *Recherches sur la vie et les ouvrages de Claude Deruet;* Paris, 1854, in-8 ; pp. 63-79.

III. Murrey (Thomas), peintre. — In-fol. (Le B., 12.)

Cité dans le catalogue Paignon-Dijonval et par Le Blanc, comme ayant été gravé par Claude Drevet, d'après God. Kneller. Or on l'a confondu avec le portrait de *Ch. Montague, comte d'Halifax,* dont il n'existe pas d'état avec le nom du personnage, et qui a été gravé en effet par Pierre Drevet, d'après God. Kneller.

IV. DESSINS.

Dans le catalogue de la collection Paignon-Dijonval, on trouve l'indication qui suit de quelques dessins de Claude Drevet.

« N° 3468. Le portrait de la duchesse d'Orléans, palatine « du Rhin, d'après Rigaud : d. à la sanguine sur papier « blanc. Il a été gravé par Simonneau; h. 15 po. sur 12 po.

« N° 3469. Deux dessins : études pour le portrait de « Pierre III, empereur de Russie: il est vu de trois quarts, la « tête seulement; 2° les pieds du même personnage: d. à la « sanguine sur papier blanc; l. 50 po. sur 4 po.

« Études d'un bras, d'une main et d'un bout de draperie « posée sur un fauteuil pour le même portrait : d. à la san- « guine sur papier blanc; h. 6 po. sur 5 po. Deux mains de « grandeur naturelle : étude pour portrait : d. à la sanguine « sur papier blanc; l. 7 po. sur 5 po. »

TABLE GÉNÉRALE

DES

PIÈCES GRAVÉES PAR LES DREVET

Y COMPRIS LES FAUSSES ATTRIBUTIONS

(CES DERNIÈRES SONT MARQUÉES PAR UN ASTÉRISQUE).

I. SUJETS SACRÉS.

A. Ancien et Nouveau Testament.

Nota. P., suivi d'un chiffre, indique le nº correspondant dans le catalogue de l'œuvre de Pierre Drevet ; — P.-I., désigne le renvoi au catalogue de l'œuvre de Pierre-Imbert, — et Cl., à celui de Claude Drevet.

II. HISTOIRE ET DIVERS.

III. PORTRAITS.



TABLE

DES PEINTRES ET DESSINATEURS.

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les dates de naissance et de mort des artistes.)

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

CATALOGUE RAISONNÉ DE L'ŒUVRE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

